POUR UNE ACTION ÉDUCATIVE, SOLIDAIRE ET RESPONSABLE

Association de
Prévention Spécialisée

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2022

"Ce n'est pas la réussite qui nous mènera au bonheur, c'est le bonheur qui nous aidera à réussir"

Albert Bosch "Vivre pour se sentir vivant"

SOMMAIRE

I. Définition du contenu du suivi individuel ____ 1

II - Définition du contenu de l'action collective ____ 2

III - Fiche individuelle d'action en Prévention Spécialisée : ____ 2

1ère partie : Mot du Président ____ 4

2ème partie : Mot de la directrice ____ 6

3ème partie : Cadre Juridique de la Prévention Spécialisée ____ 7

4ème partie : Cartographie des communes et/ou quartiers d'intervention et déploiement des professionnels ____ 8

5ème partie : Cartographie présentant le nombre de jeunes bénéficiaires de l'action de la prévention spécialisée par secteurs géographiques d'intervention de l'APS ____ 11

6ème partie : Nombre global annuel de personnes en suivi individuel ____ 12

7eme partie : Situation socioprofessionnelle globale annuelle des jeunes en suivi individuel ____ 14

8ème partie : Niveau d'étude global annuel des jeunes ____ 15

9ème partie : Présentation du nombre de jeunes en suivi individuel par commune ____ 16

10ème partie : Les besoins repérés par communes ____ 17

- Hyères ____ 17
- Fréjus ____ 27
- Le Muy ____ 35
- Draguignan ____ 39

11ème partie : Situation socioprofessionnelle global des jeunes en suivi individuel par commune ____ 44

13ème partie : Présentation du nombre de jeunes par commune ayant bénéficié d'une action relevant des huit domaines d'interventions de la Prévention Spécialisée ____ 47

14ème partie : Les actions spécifiques ____ 51

Emploi/formation	*Atelier et Chantier d'Insertion - Hyères*	51
Emploi / Formation	*Service d'Accompagnement à la Mobilité Inclusive - Hyères*	56
Emploi/Formation	*Elanjeunes83 – Fréjus*	62
Emploi/formation	*Parcours remobilisation - Fréjus*	65
Santé/Relations Familiales	*Consultations Familiales – Hyères*	69
Relations familiales	*Halte-Garderie - Fréjus*	73
Education Civique	*Atelier d'apprentissage de réparation de vélos - Hyères*	77
Accompagnement à la Scolarité	*Prévention des ruptures scolaires - Hyères*	79

15ème partie : Les actions collectives ____ 84

Emploi / Formation	*Parcours visant à faciliter la mobilité des jeunes - Le Muy - Draguignan*	84
Emploi / Formation	*Chantiers Éducatifs - Le Muy - Draguignan*	87
Soutien à la parentalité	*Actions d'appui renforcé à la parentalité - Fréjus*	91
Loisirs	*Animations de place - Hyères*	96
Loisirs	*Séjours Educatifs – Hyères*	99

Loisirs *Club ados - Fréjus* _____ *102*
Loisirs *Séjours – Fréjus* _____ *106*
Loisirs *Collectif féminin - Le Muy - Draguignan*_____ *110*
Education Civique/Santé *Groupe de parole – Hyères*_____*114*
Acc. à la Scolarité/Educ. Civique117 *Ateliers d'accompagnement inclusion/exclusion & responsabilisation - Hyères*_____*117*
Education Civique *Repas Partagés – Hyères* _____ *119*
Loisirs/Education Civique *Journée sportives inter-associative KHOLANTESS - Hyères* _*121*
Éducation civique *Animation de Rue - Draguignan*_____ *124*
Accompagnement à la Scolarité *Lecture de rue – Hyères*_____ *127*
Prévention du décrochage scolaire *Et après la 3ème ? - Fréjus* _____*131*
Accompagnement à la scolarité *Et Après la 3ème ? - Le Muy* _____ *135*
16ème partie : Partenariat **Sociogramme** _____ **138**
17ème partie - Organigramme - ASSOCIATION DE PRÉVENTION SPÉCIALISÉE _____ *139*

I. Définition du contenu du suivi individuel

L'accompagnement individuel se réalise au travers notamment du soutien éducatif social et de l'aide à la réalisation de projet.
L'action éducative participe également au renforcement de la fonction parentale. L'évaluation du contenu du suivi individuel prend la forme d'actes distincts comptabilisés en référence à des domaines d'intervention sur une durée variable.
Il est à noter que l'acte simple comptabilisable correspond à chaque acte distinct dans le cadre du suivi d'un jeune en référence aux huit domaines d'interventions retenus et inscrits dans la « fiche individuelle d'action ». Ces huit domaines d'interventions et leurs définitions sont :

Santé :
On entend « santé », l'ensemble des problématiques rencontrées par les équipes de prévention et recensées ainsi :

- Conduites à risques
- Conduites addictives
- Information et lutte contre les IST et le VIH
- Risques suicidaires
- Maltraitance
- Malaises psychologiques
- Santé physique
- Sexualité et contraception

Hébergement et Logement :
On entend par « hébergement » : la prise en charge des jeunes (18-25 ans), en rupture de domiciliation recueillis par les équipes de prévention spécialisée. On entend par « Logement » : les problématiques liées à l'accès au logement pour les jeunes en quête d'autonomie.

Relations familiales :
On entend par « relations familiales » : l'ensemble des problématiques rencontrées par les équipes de prévention et recensées ainsi :

- La famille
- Suivi des enfants
- Médiation familiale
- Maternité
- Paternité
- Soutien du rôle éducatif des parents
- Risques de fugues.

Loisirs :
On entend par « Loisirs » : l'ensemble des problématiques rencontrées par les équipes de prévention et recensées ainsi :

- V.V.V.
- Accès aux loisirs
- Temps libre
- Sport
- Réalisation d'action éducative et pédagogique
- Aides à l'inscription et au suivi des clubs sportifs ou de loisirs
- Aides à la réalisation de projets de vacances ou des loisirs.

Éducation civique :
On entend par « Éducation Civique » : l'ensemble des problématiques rencontrées par les équipes de prévention et recensées ainsi :

- Tension de voisinage
- Incivilités
- Victimisation/racket
- Partage de l'espace commun
- Dégradations
- Médiation entre les jeunes, les familles, le voisinage et les institutions
- Aides aux démarches administratives
- Accès aux droits

- Soutien juridique
- Relations au groupe ou bande

Accompagnement à la Scolarité :
On entend par « Scolarité » : l'ensemble des problématiques rencontrées par les équipes de prévention et recensées sous l'intitulé :
Soutien et accompagnement à la scolarité.

Emploi et formation :
On entend par « Formation-Emploi » : l'ensemble des problématiques rencontrées par les équipes de prévention et recensées ainsi :

- Insertion professionnelle
- Emploi
- Formation
- Demandeurs d'emploi
- Accès à l'informatique
- Fond d'aide aux jeunes

Actions spécifiques :
(Actions ne relevant pas spécifiquement des grands domaines d'interventions de la Prévention Spécialisée mais pouvant y concourir)

II - Définition du contenu de l'action collective

Travail auprès des groupes en référence à des situations et à des activités.
Il est à noter que le champ d'application des actions collectives portera sur les thématiques suivantes :

- Action loisir, culturelle, sportive
- Action citoyenne
- Action sur le milieu
- Action santé
- Action famille
- Action insertion professionnelle
- Action d'accompagnement à la scolarité

III - Fiche individuelle d'action en Prévention Spécialisée :

Présentation de la fiche individuelle d'action en prévention spécialisée permettant de quantifier et de qualifier le travail individuel réalisé auprès de chaque jeune dans l'année écoulée et ce quel que soit le contenu et la durée du suivi individuel.
Le traitement de l'ensemble des fiches individuelles sur un exercice permettra d'alimenter les différents tableaux présentés plus loin dans ce document.

FICHE INDIVIDUELLE D'ACTION EN PREVENTION SPECIALISEE

Secteur :
Intervenants éducatifs :

1. Fiche individuelle

1.1 Nom : 1.2 Prénom :

1.3 Date d'enregistrement : .....
1.4 Né(e) le : à :

1.5 Sexe : ☐ F ☐ M

1.6 Situation :
- ☐ Scolarisé
- ☐ Rupture scolaire
- ☐ Formation, stage
- ☐ Emploi
- ☐ Sans emploi
- ☐ Autres

1.7 Niveau d'études

IV+	
V	
Vbis	
VI	

1.8 Domicile:
- ☐ Parental
- ☐ Personnel
- ☐ Foyer, hébergement
- ☐ Rupture de domicile
- ☐ Autres

1.9 Mesures :
- ☐ ASE
- ☐ P.J.J.
- ☐ AEMO
- ☐ Autres

2. Provenance

- ☐ Travail de rue
- ☐ Partenaires
- ☐ Par connaissance

3. Traitement

Nombre d'actes réalisés sur l'année par domaine :

3.1 Santé ☐

3.2 Hébergement Logement ☐

3.3 Formation-emploi ☐

3.4 Relations Familiales ☐

3.5 Loisirs ☐

3.6 Éducation civique sociale ☐

3.7 Actions spécifiques ☐

3.8 Accompagnement à la scolarité ☐

3.9 Nombre d'Informations Préoccupantes transmises ☐

NB : *Fiche confidentielle interne à l'association habilitée au titre de la Prévention Spécialisée.*

1ère partie : Mot du Président

La soif précède la source. Il faut vivre à découvert dans la fraternité des choses.
André Velter « L'arbre seul ».
Cette citation pour dire que notre association a besoin d'avancer. A son rythme, pour que son activité et ses projets se chargent de sens, mais d'avancer. Il y a sans doute un beau défi dans cette intention de tout mener à bien sans nous couper de nos valeurs. Et ce, malgré les embuches sur le chemin.
Des aléas, nous en avons connus quelques-uns cette année avec l'incertitude qu'a fait peser sur nous la grande hésitation de la Communauté de communes Draguignan Provence Verdon dans son financement de la prévention spécialisée. Avec le soutien de Mme Boyer, la Maire du Muy et de Mr Loew, Adjoint à Draguignan, la participation financière de DPVA a finalement été maintenue au niveau de l'année précédente. Nous espérons, à l'avenir, que s'instaure un financement régulier à la hauteur des engagements pris.
Du coté de Fréjus, nous avons patiemment travaillé à établir des relations régulières avec la municipalité. Le projet de micro-crèche aux abords du quartier de la gabelle, fer de lance de cette volonté, a pourtant lui aussi connu un certain coup de frein avec l'annonce publique, et soudaine, par la communauté de commune, puis par la mairie, de leurs intentions de retirer tout financement aux associations œuvrant dans ce quartier. Le soutien sans faille de la CAF nous a permis d'envisager la poursuite du projet et de renouer avec ces institutions locales. Une coopération riche, indispensable et porteuse de confiance, pour un projet qui devrait trouver son épilogue par l'ouverture de la micro-crèche en septembre 2023. Ce rétablissement du dialogue devrait aussi nous permettre d'envisager une vraie consolidation de nos actions sur Fréjus. Nous l'espérons fortement.

Du côté de la ville d'Hyères, le travail de prévention spécialisée a été très soutenu. De nombreux projets ont apporté un renouvellement très appréciable de nos initiatives. Notre atelier vélo, Maillon de Chaîne, a pris son régime de croisière. Nombreux sont les hyérois, dont une belle majorité de jeunes, qui ont pu apprendre à réparer, restaurer ou entretenir leur vélo. La réussite de cet atelier nous conforte d'ailleurs dans notre élan de création d'une ressourcerie à Hyères qui serait aussi, au-delà de son urgente nécessité environnementale, une magnifique occasion d'activités d'insertion variées. Car cet atelier s'avère d'autant plus intéressant à nos yeux qu'il associe justement les deux branches de nos actions, la prévention spécialisée et les chantiers d'insertion.

Concernant ces derniers, l'accroissement des relations avec les collectivités locales a débouché sur des supports d'activités plus réguliers et pérennes. C'est un soulagement pour notre association. Mais, malgré l'attribution de ces nouveaux chantiers à Hyères, au Pradet, à la Garde ou à Toulon, l'activité reste globalement déficitaire. Nous nous devons donc de rester vigilants sur son équilibre financier et de poursuivre nos efforts en ce sens.
Je voudrais aujourd'hui souligner les mouvements au sein du conseil d'administration qui ont permis de le rendre très dynamique. Les idées pour l'association foisonnent. Les réunions sont fréquentes et bien suivies, permettant à chacun d'apporter ses compétences et de trouver place au sein de notre association. Outre les projets de micro-crèche ou de ressourcerie déjà cités, nous suivons avec grand intérêt le projet de réorganisation de nos locaux destiné à réintégrer notre auto-école dans nos murs, à améliorer le fonctionnement quotidien de tous nos services et favoriser l'accueil de nos usagers. Il nous reste à trouver d'autres membres pour développer encore ces échanges au service de l'association et je relance ici l'idée d'accueillir aussi des personnes habitant du coté de Fréjus, Le Muy ou Draguignan pour établir un pont entre les collectivités locales et notre CA.

Pour clore ce rapport moral, je vous propose à nouveau une petite citation :
L'être sculptait l'être et la vie se tâtait, Il y avait comme une floraison vitale avec un brin d'intelligence, Il n'y avait que des élans rêveurs narguant l'impossible.
Abdellatif Laâbi « L'arbre à poème ».

Vincent TESSEREAU – Président de l'APS

Conseil d'administration au 31/12/2022

NOM - PRENOM	Fonction
TESSEREAU Vincent Retraité Éducation Nationale	Président
BERTOLINO Christian Retraité Fonction Publique Territoriale	Trésorier
BALTHAZARDEL PERUGIA Brigitte Retraitée Éducation Nationale	Secrétaire
GALLAY Alexandre Chef d'Entreprise	Membre
GONZALES Michel Retraité fonction publique Territoriale	Membre
FAURE Marie Consultante	Membre
BORDERIE Hélène	Membre

Nombre de réunions du Conseil d'administration en 2022 : 5

2ème partie : Mot de la directrice

2022 se distingue comme une année post-pandémie. Ainsi, nous avons pu renouer avec de nouveau une liberté de déplacement, de mouvement tout en conservant les bonnes pratiques de distance. Pour autant nous constatons depuis une aggravation des situations, dans le champ de la protection de l'enfance et de l'adolescence.

L'étape de ce bilan 2022 met en évidence plusieurs indicateurs au rouge parmi lesquels je citerai :

- ✓ Les situations de souffrance psychologique, d'isolement et de mal être chez les jeunes et une augmentation de la demande de prise en charge ;

- ✓ Les relations de violence, notamment intra familiales et le soutien de proximité à accorder aux parents qui adhèrent à un accompagnement renforcé.

A l'échelle des territoires d'intervention, nous constatons également le poids des responsabilités et compétences qui s'imposent aux communes et agglomérations et pour certains la tentation de rompre avec les engagements pris en termes de soutien financier de certaines de nos actions à vocation éducative.

Cette situation, usante pour notre motivation et notre engagement, ne nous a pas pour autant empêchés de déployer les contacts nécessaires, les arguments auprès des instances décisionnaires. Nous avons été appuyés en cela par le Conseil Départemental du Var, certains élus et les services de l'Etat et de la CAF, qui ont accompagné sur le plan politique nos rencontres et négociations.
Nous avons aussi pu compter sur le plan financier sur l'appui du Département du Var qui a pris en charge les compléments de rémunération applicables dans notre secteur depuis avril 2022 (Ségur protection de l'enfance). Ainsi, les personnels dits de terrain, en charge des accompagnements avec les usagers, ont bénéficié de ce complément financier qui permet aujourd'hui une meilleure rémunération pour les professionnels. Nous regrettons toutefois que ce complément ait laissé de côté les personnels administratifs et de direction et ne pouvons que plaider pour une juste prise en compte de l'activité des personnels administratifs largement mobilisés sur les fonctions dites « supports » indispensables à l'efficacité de nos projets.

Nous avons profité de cette année 2022 pour préparer l'avenir :

1/ l'évaluation externe de notre établissement, dont la démarche vise à passer au crible nos pratiques professionnelles et institutionnelles. Cette démarche, anticipée et préparée avec brio par Hervé Joly directeur adjoint, a permis de repérer des axes d'amélioration que nous sommes en train de prendre en compte.

2/ l'anticipation de la future gouvernance de APS, par la prise en compte des prochains départs à la retraite dans l'équipe de direction et la nécessité de maintenir voire renforcer les compétences de l'équipe de cadres face aux enjeux à venir ;

3/ la formalisation d'engagements longtemps attendus avec les municipalités dont la ville d'Hyères pour offrir des perspectives pluriannuelles de marchés permettant une plus grande stabilité de notre offre d'insertion pour les demandeurs d'emploi les plus éloignés du monde professionnel.

Cette année a aussi vu l'émergence d'une coopération inédite avec le bailleur Var Habitat permettant la création, après 3 années de suppression de postes, d'une équipe propreté dédiée pour partie au quartier du val des Rougières.

Concernant l'une des priorités exprimées les années passées en assemblée générale à propos de notre politique de communication, nous avons également en 2022 fait évoluer notre façon de faire en internalisant des moyens humains dédiés à cet enjeu. Nous espérons qu'en tant qu'usagers et partenaires, vous avez d'ores et déjà apprécié nos efforts dans ce domaine, dont chacun à APS mesure l'importance.
C'est donc armée et soutenue par les salariés et administrateurs/trices qu'ensemble je vous invite à poursuivre notre mission. Un grand merci pour l'engagement des bénévoles, des collaborateurs/trices et la confiance que les partenaires nous témoignent.

Corinne Falco, Directrice.

3ème partie : Cadre Juridique de la Prévention Spécialisée

La Prévention Spécialisée trouve son origine dans l'ordonnance de 1958 sur les mineurs en danger, non délinquants. Un arrêté du 13 mai 1963 l'organise par la création d'un « comité national des clubs et équipes de prévention contre l'inadaptation sociale de la jeunesse initialement rattachée au Ministère de la Jeunesse et des Sports, la prévention spécialisée est ensuite mise sous la tutelle de celui de la Santé.
Le 4 juillet 1972 un arrêté ministériel reconnaît officiellement des principes et les méthodes de la « prévention spécialisée ».
La loi de décentralisation du 22 juillet 1983 transfère la compétence de la prévention spécialisée aux départements. La loi du 6 janvier 1986 adaptant la législation sanitaire et sociale aux transferts de compétences en matière d'Aide Sociale à l'Enfance.
Comme il est reprécisé dans l'article L 121-2 du Code de l'Action Sociale et des Familles, la prévention spécialisée s'adresse à des jeunes et des familles en difficulté ou en rupture avec leur milieu :

Article L121-2
Dans les zones urbaines sensibles et dans les lieux où se manifestent des risques d'inadaptation sociale le département participe aux actions visant à prévenir la marginalisation et à faciliter l'insertion ou la promotion sociale des jeunes et des familles qui peuvent prendre une ou plusieurs des formes suivantes :

1. Actions tendant à permettre aux intéressés d'assurer leur propre mise en charge et leur insertion sociale ;
2. Actions dites de prévention spécialisée auprès des jeunes et des familles en difficulté ou en rupture avec leur milieu ;
3. Actions d'animation socio-éducatives.

Le présent article est complété par celui L 221-1 relatif au service de l'Aide Sociale à l'Enfance du Code de l'Action Sociale et des Familles promulguées par ordonnance du 21 décembre 2000.

Art. L 221-1
Le service de l'Aide sociale à l'Enfance est un service non personnalisé du département chargé des missions suivantes :

1. Apporter un soutien matériel, éducatif et psychologique aux mineurs, à leur famille, aux mineurs émancipés et aux majeurs âgés de moins de vingt et un ans confrontés à des difficultés sociales susceptibles de compromettre gravement leur équilibre.
2. Organiser, dans les lieux où se manifestent des risques d'inadaptation sociale, des actions collectives visant à prévenir la marginalisation et à faciliter l'insertion ou la promotion sociale des jeunes et des familles, notamment celles visées au 2° de l'article L 121-2.
3. Mener en urgence des actions de protection en faveur des mineurs mentionnés au 1° du présent article.
4. Pourvoir à l'ensemble des besoins des mineurs confiés au service et veiller à leur orientation, en collaboration avec leur famille ou leur représentant légal.
5. Mener, notamment à l'occasion de l'ensemble de ces interventions, des actions de prévention des mauvais traitements à l'égard des mineurs et, sans préjudice des compétences de l'autorisé judiciaire, organiser le recueil des informations relatives aux mineurs maltraités et participer à la protection de ceux-ci.

Pour l'accomplissement de ses missions, et sans préjudice de ses responsabilités vis-à-vis des enfants qui lui sont confiés, le service de l'Aide sociale à l'Enfance peut faire appel à des organismes publics ou privés habilités dans les conditions prévues aux articles l 313-8, l 313-8-1 et L 313-9 ou à des personnes physiques.
Le service contrôle les personnes physiques ou morales à qui il a confié des mineurs, en vue de s'assurer des conditions matérielles et morales de leur placement.

4ème partie : Cartographie des communes et/ou quartiers d'intervention et déploiement des professionnels

POLE PRÉVENTION SPÉCIALISÉE TOUS SECTEURS GEOGRAPHIQUES

TERRITOIRES D'INTERVENTION ET REPARTITION DES PERSONNELS EDUCATIFS & PEDAGOGIQUES
AU 31-12-2022

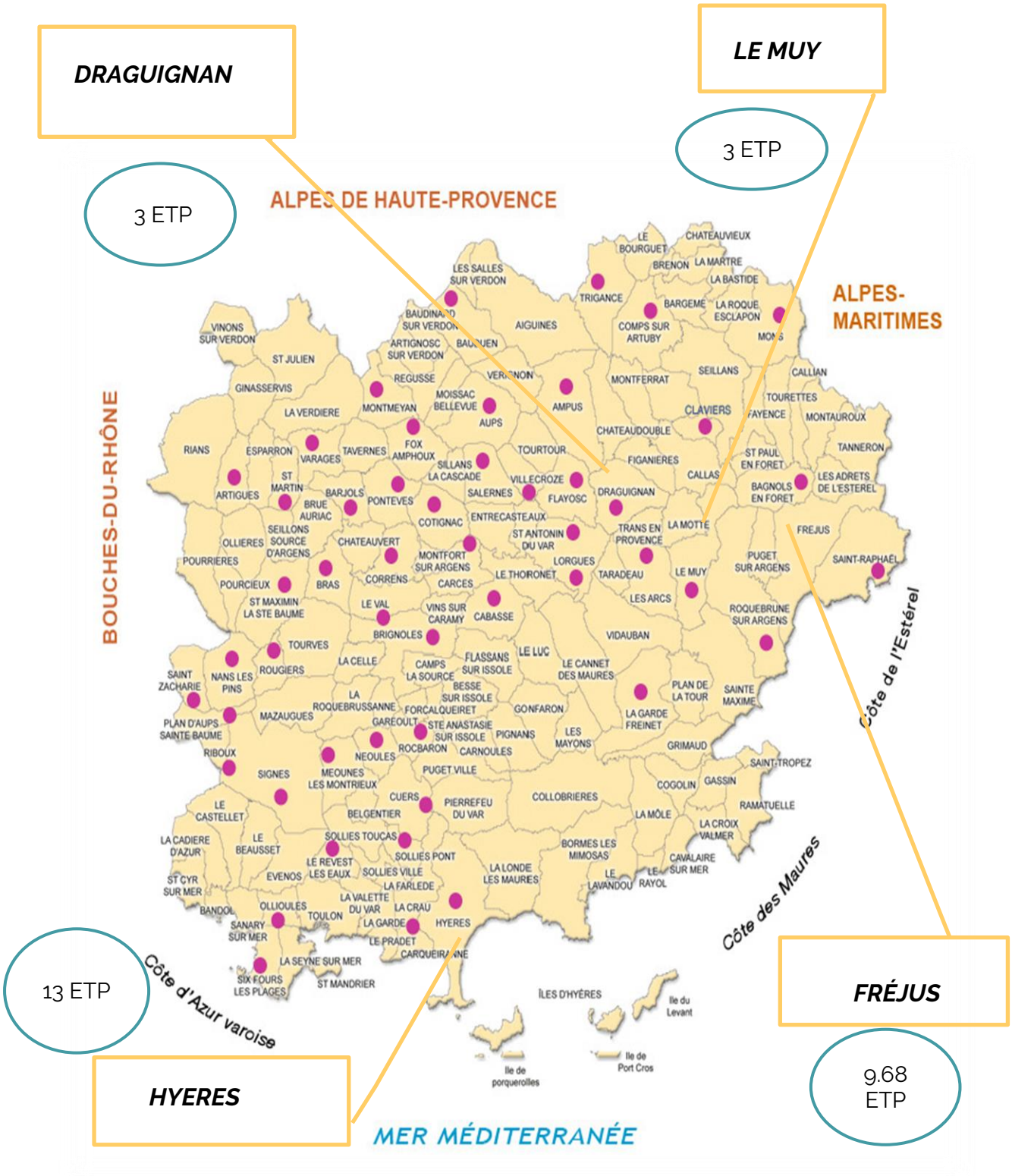

POLE D'INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE
HYERES ET TPM
PERSONNEL ENCADREMENT TECHNIQUE ET PERSONNEL CDDI

ATELIERS et CHANTIERS D'INSERTION

10.64 ETP salarié(e)s en insertion - CDDI

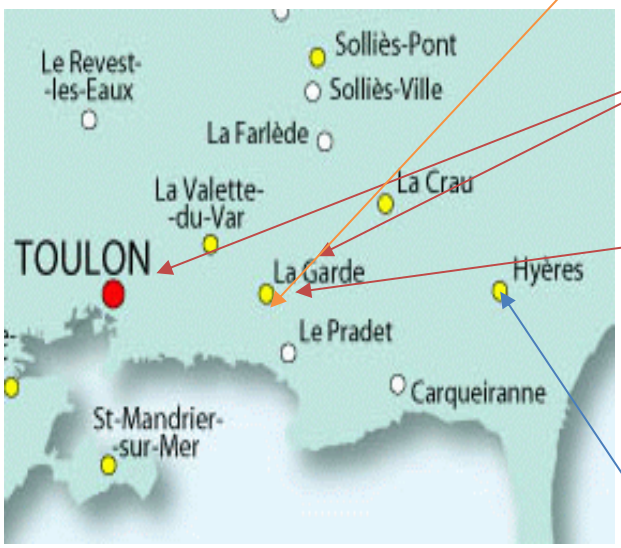

1 ETP Accompagnatrice socio professionnelle

3.70 ETP * encadrants techniques

SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT À LA MOBILITÉ INCLUSIVE

1. ETP éducateur technique

FONCTIONS SUPPORTS : ENCADREMENT, GESTION & ADMINISTRATION

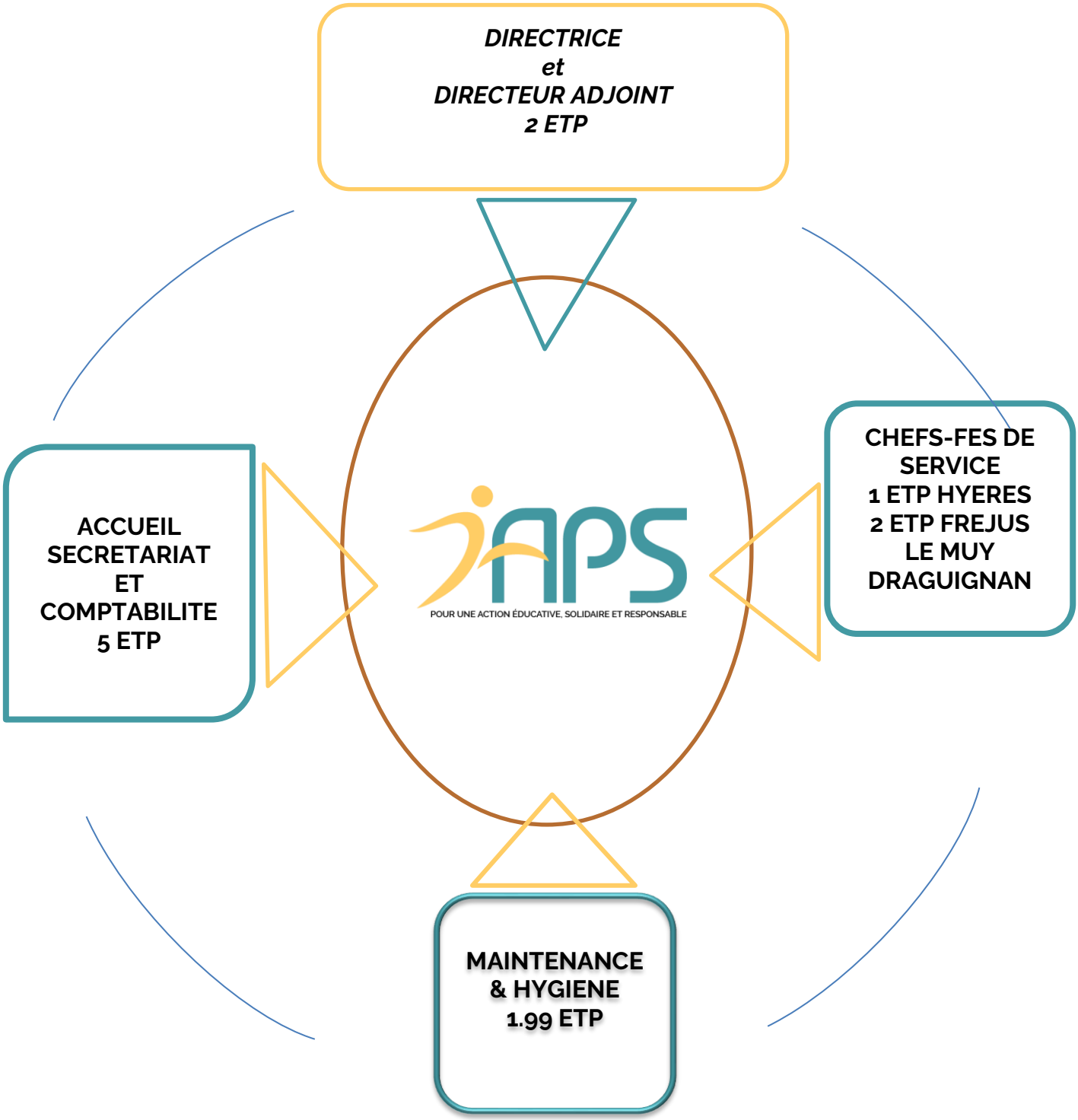

5ème partie : Cartographie présentant le nombre de jeunes bénéficiaires de l'action de la prévention spécialisée par secteurs géographiques d'intervention de l'APS

Draguignan
Moins de 25 ans :
235 dont 83 F / 152 H

Plus de 25 ans : 11

Le Muy :
Moins de 25 ans :
159 dont 69 F / 90 H

Plus de 25 ans : 8

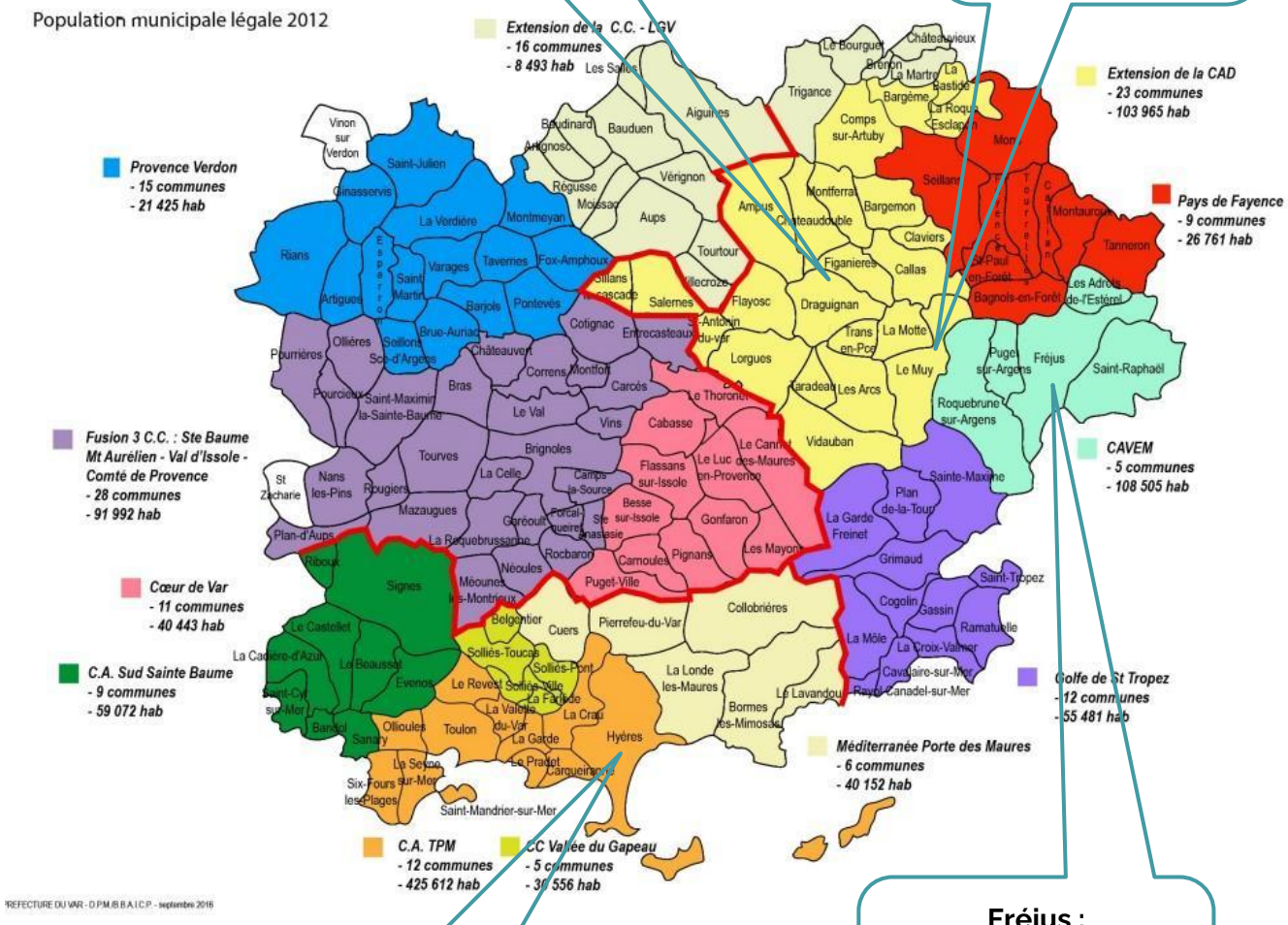

Hyères :
Moins de 25 ans :
562 dont 191 F / 371 H

Plus de 25 ans : 158

Fréjus :
Moins de 25 ans :
350 dont 129 F / 221 H

Plus de 25 ans : 122

1605 PERSONNES PRISES EN CHARGES EN 2022 :

Dont 81 % de jeunes de moins de 25 ans

6ème partie : Nombre global annuel de personnes en suivi individuel

	0 - 5 ans		6 - 11 ans		12 - 17 ans		18 - 21 ans		22 - 25 ans		Total	
	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M
Nombre	54	66	101	129	198	361	88	189	31	89	472	834
Total	120		230		559		277		120		1306	
%	9%		18%		43%		21%		9%		100%	
Nbre d'actes	1334	1511	1450	1879	3639	5436	1693	2882	529	1218	8645	12926
Total actes	2845		3329		9075		4575		1747		21571	
% actes	13%		15%		42%		21%		8%		100%	

Évolution de la prise en charge des personnes :

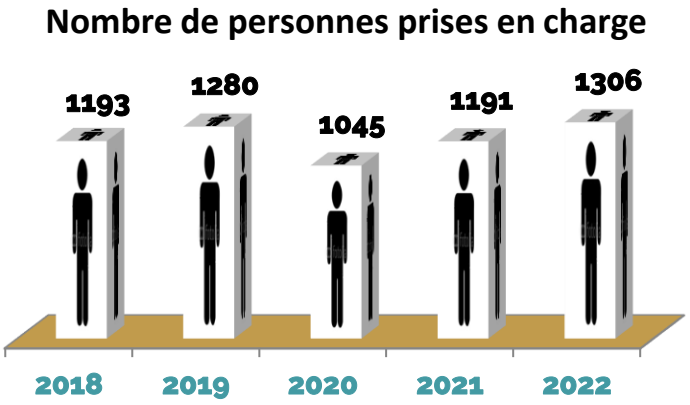

.

Nb d'informations	0-5 ans			6-11 ans			12-17 ans			18-21 ans			22-25 ans			TOTAL		
	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total
FREJUS	0	1	**1**	0	1	**1**	1	1	**2**	1	0	**1**	0	2	**2**	2	5	**7**
LE MUY	0	0	**0**	0	0	**0**	0	0	**0**	0	0	**0**	0	0	**0**	0	0	**0**
DRAGUIGNAN	0	0	**0**	0	0	**0**	0	0	**0**	1	0	**1**	0	0	**0**	1	0	**1**
HYERES	0	1	**1**	1	3	**4**	1	4	**5**	1	0	**1**	0	1	**1**	3	9	**12**
TOTAL par sexe et tranche d'âge	**0**	**2**	**2**	**1**	**4**	**5**	**2**	**5**	**7**	**3**	**0**	**3**	**0**	**3**	**3**	**6**	**14**	**20**

Nombre de mesure ASE	0-5 ans			6-11 ans			12-17 ans			18-21 ans			22-25 ans			TOTAL		
	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total
FREJUS	0	0	**0**	0	0	**0**	1	1	**2**	0	0	**0**	0	0	**0**	1	1	**2**
LE MUY	0	0	**0**	0	0	**0**	0	0	**1**	1	1	**2**	0	0	**0**	1	1	**2**
DRAGUIGNAN	0	0	**0**	1	2	**3**	2	1	**3**	0	0	**0**	5	0	**5**	8	3	**11**
HYERES	0	1	**1**	0	1	**1**	3	4	**7**	1	3	**4**	1	0	**1**	5	9	**14**
TOTAL par sexe et tranche d'âge	**0**	**1**	**1**	**1**	**3**	**4**	**6**	**6**	**13**	**2**	**4**	**6**	**6**	**0**	**6**	**15**	**14**	**29**

Nombre de mesures PJJ	0-5 ans			6-11 ans			12-17 ans			18-21 ans			22-25 ans			TOTAL		
	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total
FREJUS	0	0	**0**	0	0	**0**	1	7	**8**	0	3	**3**	0	2	**2**	1	12	**13**
LE MUY	0	0	**0**	0	0	**0**	0	0	**0**	0	2	**2**	0	0	**0**	0	2	**2**
DRAGUIGNAN	0	0	**0**	0	0	**0**	0	4	**4**	0	4	**4**	0	0	**0**	0	8	**8**
HYERES	0	0	**0**	0	0	**0**	1	7	**8**	1	1	**2**	0	1	**1**	2	9	**11**
TOTAL par sexe et tranche d'âge	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**2**	**18**	**20**	**1**	**10**	**11**	**0**	**3**	**3**	**3**	**31**	**34**

Nombre de mesures AEMO	0-5 ans			6-11 ans			12-17 ans			18-21 ans			22-25 ans			TOTAL		
	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total
FREJUS	0	0	**0**	1	0	**1**	2	7	**9**	1	1	**2**	0	0	**0**	4	8	**12**
LE MUY	0	0	**0**	0	0	**0**	0	1	**1**	0	3	**3**	0	0	**0**	0	4	**4**
DRAGUIGNAN	0	0	**0**	1	6	**7**	3	2	**5**	1	0	**1**	1	0	**1**	6	8	**14**
HYERES	0	0	**0**	0	0	**0**	3	5	**8**	0	0	**0**	0	0	**0**	3	5	**8**
TOTAL par sexe et tranche d'âge	**0**	**0**	**0**	**2**	**6**	**8**	**8**	**15**	**23**	**2**	**4**	**6**	**1**	**0**	**1**	**13**	**25**	**38**

Évolution du nombre d'actes éducatifs :

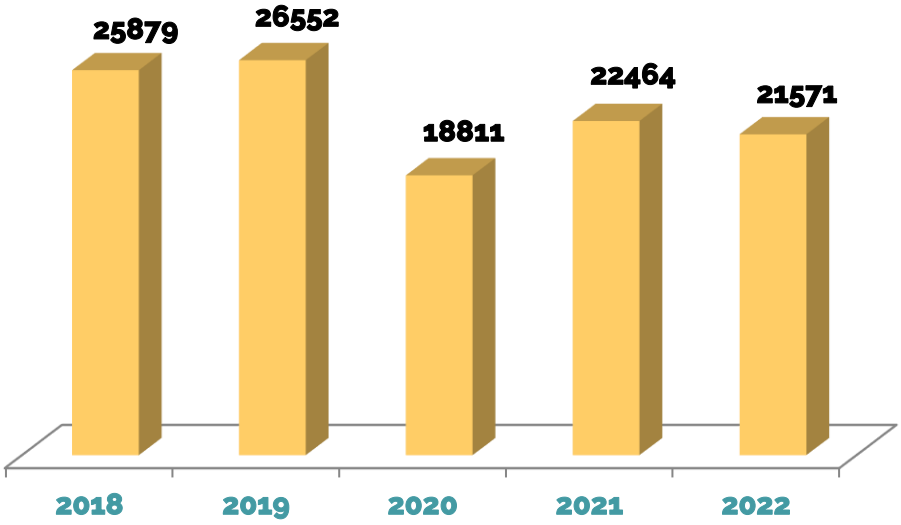

Nombre d'actes et nombre de personnes accompagnées par problématique :

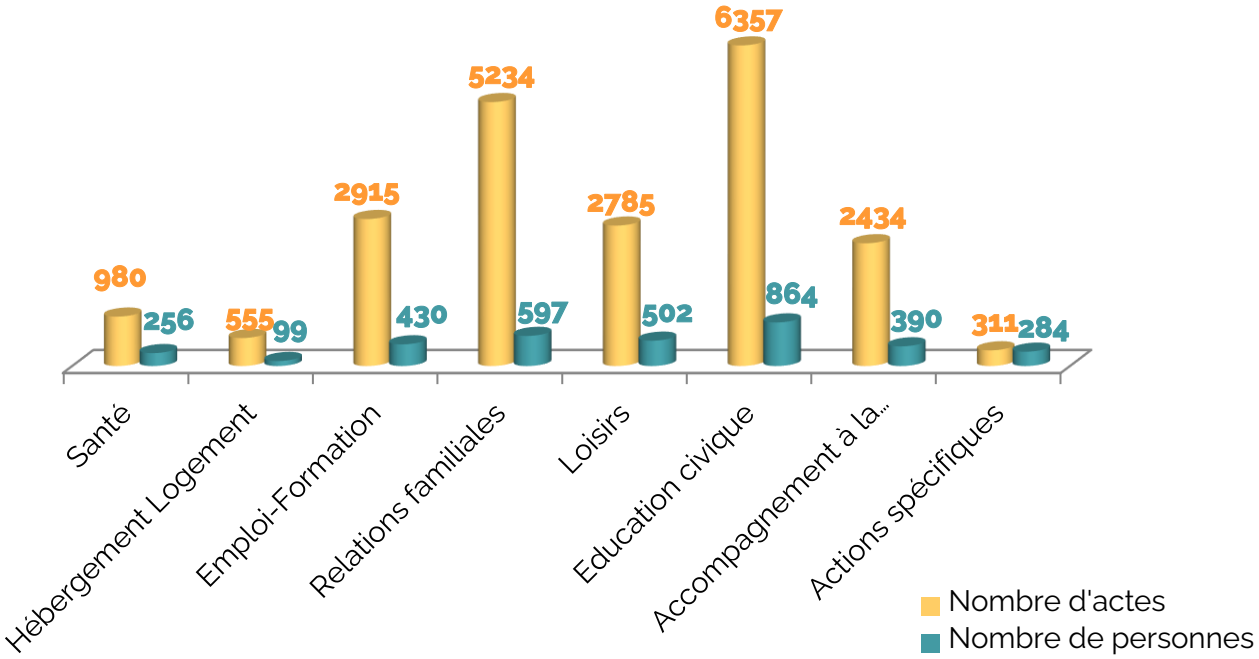

Évolution de la population accueillie entre les deux exercices :

Tranches d'âge	**2021**	**2022**	**Écart en nombre de personnes**	**Écart en %**
0-5 ans	126	120	-6	-5%
6-11 ans	149	230	81	54%
12-17 ans	451	559	108	24%
18-21 ans	319	277	-42	-13%
22 – 25 ans	146	120	-26	-18%
Total 0 – 25 ans	**1191**	**1306**	115	10%
25 ans ou plus	388	299	-89	-23%
Total tous publics	**1579**	**1605**	26	2%

Répartition par domaine (s) et année (s) et évolution triennale :

Domaines d'interventions	**2020**	**2021**	**2022**	**Écart 2021 / 2022**
Santé	841	1305	980	-25%
Hébergement logement	745	1035	555	-46%
Emploi et formation	2590	2783	2915	5%
Relations familiales	4394	4917	5234	6%
Loisirs	2637	3085	2785	-10%
Éducation civique	5286	7110	6357	-11%
Accompagnement à la scolarité	2318	2229	2434	9%
Actions spécifiques	468	364	311	-15%
TOTAL	18 811	22 464	21 571	-6%

7eme partie : Situation socioprofessionnelle globale annuelle des jeunes en suivi individuel

Provenance :

	0-5 ans				**6-11 ans**				**12-17 ans**				**18-21 ans**				**22-25 ans**				**Total**			
Situations	F	M	Total	%	F	M	Total	%	F	M	Total	%	F	M	Total	%	F	M	Total	%	F	M	Total	%
Travail de Rue	16	22	38	5%	84	92	176	25%	91	179	270	38%	38	114	152	22%	12	56	68	10%	241	463	704	55%
Partenaires	16	19	35	9%	12	26	38	10%	72	124	196	50%	32	52	84	21%	11	30	41	10%	143	251	394	31%
Par Connaissance	22	24	46	25%	4	10	14	8%	31	49	80	43%	18	19	37	20%	7	2	9	5%	82	104	186	14%

Situation socioprofessionnelle :

	0-5 ans				6-11 ans				12-17 ans				18-21 ans				22-25 ans				Total			
Situations	F	M	Total	%	F	M	Total	%	F	M	Total	%	F	M	Total	%	F	M	Total	%	F	M	Total	%
Scolarisé	18	25	43	5%	98	124	222	28%	164	283	447	57%	27	43	70	9%	2	3	5	1%	309	478	787	64%
Non scolarisé	0	0	0	0%	0	0	0	0%	8	28	36	40%	10	30	40	44%	3	11	14	16%	21	69	90	7%
Formation-Emploi	0	0	0	0%	0	0	0	0%	4	21	25	22%	24	30	54	47%	9	27	36	31%	37	78	115	9%
Sans Emploi	0	0	0	0%	0	0	0	0%	3	4	7	5%	18	59	77	58%	12	37	49	37%	33	100	133	11%
Autres	27	29	56	58%	0	2	2	2%	9	9	18	19%	2	14	16	16%	1	4	5	5%	39	58	97	8%

Hébergement :

	0-5 ans				6-11 ans				12-17 ans				18-21 ans				22-25 ans				Total			
Domiciliation	F	M	Total	%	F	M	Total	%	F	M	Total	%	F	M	Total	%	F	M	Total	%	F	M	Total	%
Chez les parents	44	52	96	10%	75	84	159	17%	159	261	420	45%	57	131	188	20%	9	52	61	7%	344	580	924	87%
Logement personnel	0	0	0	0%	1	0	1	1%	2	12	14	18%	14	23	37	47%	14	13	27	34%	31	48	79	7%
Foyer-hébergement	0	0	0	0%	0	0	0	0%	3	7	10	29%	8	8	16	47%	4	4	8	24%	15	19	34	3%
Rupture de domicile	0	0	0	0%	0	0	0	0%	1	3	4	25%	2	5	7	44%	1	4	5	31%	4	12	16	2%
Autres	1	2	3	23%	0	0	0	0%	3	2	5	38%	1	2	3	23%	0	2	2	15%	5	8	13	1%

8ème partie : Niveau d'étude global annuel des jeunes

	0-5 ans				6-11 ans				12-17 ans				18-21 ans				22-25 ans				Total			
Niveaux	F	M	Total	%	F	M	Total	%	F	M	Total	%	F	M	Total	%	F	M	Total	%	F	M	Total	%
IV et -	0	0	0	0%	0	0	0	0%	2	14	16	20%	18	28	46	58%	5	13	18	23%	25	55	80	8%
V	0	0	0	0%	0	0	0	0%	4	3	7	11%	9	25	34	55%	5	16	21	34%	18	44	62	6%
Vbis	0	0	0	0%	0	0	0	0%	2	5	7	35%	5	4	9	45%	1	3	4	20%	8	12	20	2%
VI	0	0	0	0%	0	0	0	0%	2	13	15	30%	7	15	22	44%	1	12	13	26%	10	40	50	5%

9ème partie : Présentation du nombre de jeunes en suivi individuel par commune

Nb de suivis individuels	0-5 ans						6-11 ans						12-17 ans						18-21 ans						22-25 ans						TOTAL					
	Individus			Actes			Individus			Actes			Individus			Actes			Individus			Actes			Individus			Actes			Individus			Actes		
	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total
FREJUS	35	44	**79**	1200	1370	**2570**	21	30	**51**	32	27	**59**	51	95	**146**	416	836	**1252**	14	34	**48**	86	235	**321**	8	18	**26**	66	98	**164**	129	221	**350**	1800	2566	**4366**
LE MUY	0	0	**0**	0	0	**0**	10	7	**17**	314	167	**481**	37	48	**85**	1113	1099	**2212**	19	33	**52**	720	832	**1552**	3	2	**5**	25	20	**45**	69	90	**159**	2172	2118	**4290**
DRAGUIGNAN	0	0	**0**	0	0	**0**	16	25	**41**	444	969	**1413**	31	44	**75**	577	844	**1421**	25	60	**85**	398	1003	**1401**	11	23	**34**	380	492	**872**	83	152	**235**	1799	3308	**5107**
HYERES	19	22	**41**	134	141	**275**	54	67	**121**	660	716	**1376**	79	174	**253**	1533	2657	**4190**	30	62	**92**	489	812	**1301**	9	46	**55**	58	608	**666**	191	371	**562**	2874	4934	**7808**
TOTAL par sexe et tranche d'âge	**54**	**66**	**120**	**1334**	**1511**	**2845**	**101**	**129**	**230**	**1450**	**1879**	**3329**	**198**	**361**	**559**	**3639**	**5436**	**9075**	**88**	**189**	**277**	**1693**	**2882**	**4575**	**31**	**89**	**120**	**529**	**1218**	**1747**	**472**	**834**	**1306**	**8645**	**12926**	**21571**

10ème partie : Les besoins repérés par communes

Hyères

Domaines d'intervention	Problématiques repérées (individuelles et collectives)	Les demandes exprimées	Réponses apportées (individuelles et collectives)	Intitulé fiche action
EMPLOI & FORMATION	Absence des codes sociaux ou inadaptés qui freinent le jeune dans ses démarches. Aggravation de la perte de confiance en soi et d'estime de soi. L'arrêt des actions « tremplin » et « chantiers éducatifs » suite à une modification règlementaire impacte la possibilité de proposer une action de préparation au travail, en amont des dispositifs. Le renforcement de la culture de l'argent facile en lien avec une paupérisation aggravée renforce l'éloignement du lien avec le public adulte (quartier du Val des Rougières). L'émancipation des jeunes femmes reste très compliquée (les freins sont liés à la culture et l'appartenance, les tâches familiales sont confiées très jeunes…) Taux de chômage assez marqué sur le quartier du VDR et du centre-ville chez les 16-25 ans.	Accompagnement physique et soutien dans les démarches administratives, de recherche d'emploi, justice, rédaction de cv, inscription agence d'intérim Aide à l'utilisation des plateformes dématérialisées Soutien dans l'émancipation des jeunes femmes : acc projet professionnel, lien famille Le jeune exprime le besoin d'être soutenu, peur de l'échec et du regard de l'autre	Accompagnement physique dans les démarches vers les dispositifs de droit commun. Accompagnement individuel renforcé à la fréquence d'une à 3 rencontres par semaine : en lien avec le dispositif Chantier Educ'activ cofinancé par TPM et la DDETS. Sollicitation du Fonds d'aide aux Jeunes Mise en place de séjour de rupture individuel pour travailler les freins, les codes sociaux, renforcer le lien des publics très fragilisés.	Cf. fiche action atelier et chantier d'insertion Cf. fiche action Maillon de chaine

	La dématérialisation pour accéder aux agences d'intérim et autres inscriptions est un frein. Manque d'autonomie sur l'accès au moteur de recherche et d'informations sur la nouvelle règlementation liée aux allocations chômage. Persistance de certains freins à l'emploi malgré un parcours accompagné : l'exemple des chantiers d'insertion. Ce dernier apporte une sécurisation du parcours mais il ne permet pas toujours l'issue vers un emploi durable. Le niveau scolaire notamment les difficultés de maitrise de la langue sont un frein pour un retour durable en emploi.		Evolution de l'atelier de réparation et auto-réparation vers un chantier d'insertion tout en restant un espace éducatif d'approche des jeunes : la mixité des publics sensibilise les adolescents aux perspectives de travail manuel et peut permettre une projection.	
LOISIRS & CULTURE	Le contexte sanitaire amélioré permet à nouveau une ouverture à la culture. La pratique d'activités sportives chez les plus jeunes notamment au Bosquet est assidue Besoins d'activités « loisirs » pour répondre au manque du tissu associatif. Jeunes peu inscrits sur l'extérieur. La présence éducative instaure un cadre rassurant pour les familles.	Au VDR, demandes renforcées chez les 11/17 ans activités de loisirs/séjours Dans le quartier des bosquets, rajeunissement du public et forte demande de loisirs 5-20 ans	Plusieurs mini séjours réalisés durant l'été. Des activités sportives et de loisirs proposées les mercredis. Animations de rue hebdomadaires au sein du quartier des Bosquets Une rencontre inter associative à l'échelle du département " en début d'été permettant également la rencontre des jeunes entre quartiers.	Cf. fiche action Kohlantess Cf. fiche action animations de place. Cf. fiche action séjour.

	Les jeunes et leurs familles se déplacent peu sur l'extérieur Manque d'hygiène de vie Les filles sont les moins sensibilisées et éduquées à une activité physique et sportive Évolution positive de la mixité lors des activités.			
SANTE	La souffrance psychologique s'est encore accentuée se traduisant par des consommations multiples (drogue, alcool, jeux) y compris chez les parents et passage à l'acte Evolution à la hausse des demandes de thérapie familiales avec des besoins de thérapie individuelle La santé psychique s'est dégradée également chez les parents et donc impacte le bien-être des enfants. Les troubles de l'attention, les problèmes de comportement se développent très tôt chez le jeune enfant impactant son bien-être, sa scolarité. L'absence de suivi santé est toujours marquée chez le public engendrant des prises de risques notamment sur les maladies sexuellement transmissibles.	Évolution à la hausse des demandes de prise en charge spécifique concernant les addictions Travailler son image et prendre soin de soi, spécifique au public féminin Demande d'accompagnement autour de la contraception Demande de thérapie individuelle La demande s'exprime souvent suite à la contrainte judiciaire. La demande est ponctuelle et ne concerne pas un suivi global de la santé.	Ecoute individuelle Orientation et accompagnement vers de nouveaux partenaires : Permanence ADSEAAV et Maison Départementale des Adolescents. Sollicitation et rencontre de l'équipe mobile de Pierrefeu et du CSAPA Orientation vers le planning familial Pour rencontrer le public féminin, Présence sociale au sein des établissements scolaires : lycée Jean Aicard, collège Marcel rivière	Cf. fiche action consultations familiales

	Appauvrissement de la prévention santé plus globalement (suivi dentaire, gynécologique, généraliste). Si le manque d'information et de connaissance est souvent la cause, chez les jeunes filles les représentations de la féminité au sein des familles sont un frein à leur éducation sexuelle.			
RELATIONS FAMILIALES	Absence d'autorité et de cadre sécure renforcent les symptômes de mal être qui « explosent « à l'adolescence La parentalité est mise à mal Augmentation des Informations préoccupantes avec des délais de réponse très long entre la notification et la mesure efficiente. Les situations familiales se dégradent très vite et nécessitent une judiciarisation en urgence. Les violences intrafamiliales se banalisent Difficultés des familles à accompagner leur enfant dans leur scolarité	Les familles expriment un isolement surtout chez les femmes liées à leur vécu, des séparations familiales douloureuses qui n'ont pas été accompagnées. Les demandes concernent toutes les catégories sociales. Les jeunes expriment de nouveaux maux accompagnés en thérapie familiale : la question du genre, l'isolement et le retrait de la société sont des motifs de consultation récents. Renforcement pour les parents des difficultés à poser un cadre éducatif.	Animation d'un espace parent, cofinancé dans le cadre de la cité éducative, afin de renforcer les liens avec les parents (Ecole St Exupéry) Actions de soutien en direction de la cellule familiale à travers les consultations familiales. Lien régulier avec les familles dont les enfants sont accompagnés dans le cadre de l'action de prévention des risques scolaires.	Cf. fiche action Consultations familiales
EDUCATION CIVIQUE	Augmentation de la présence de MNA sur les quartiers des Bosquets, VDR et centre ancien. Public fragile qui est happé par le trafic.	Demande de présence éducative sur le quartier des Maurels Demande de remise en état de vélo	Présence sociale quotidienne sur les espaces collectifs et ritualisés Rencontres régulières avec les	Cf. fiche action Maillon de chaîne.

	Comportements de primo-délinquance en hausse sur le quartier des Maurels : vandalisme, activités illicites. Mise en danger sur l'espace routier : vélo en mauvais état, absence de protection, conduite sans permis. Insécurité grandissante au Val des Rougières avec utilisation de menaces et passage à l'acte due au trafic et à la présence de jeunes extérieurs au quartier Regroupement d'adultes avec lesquels les éducateurs peinent à établir un lien. Renforcement d'une zone de non droit au VDR avec l'appropriation de locaux de var habitat transformés en snack et vidéo club, Bruit nocturne, présence de rodéo. Bosquets : Diminution de consommation de l'alcool et l'utilisation des ballons. Beaucoup de filles dehors entre 4 et 10 ans, en grandissant les ados sont absentes de l'espace public. Les filles investissent le rôle parental.	et de conseils en réparation chez les 10_17 ans pour les loisirs et les 18_25 ans pour favoriser leur mobilité accès aux loisirs et emploi Demandes d'écoute individuelle, de disponibilité de l'éducateur= adaptation du travail éducatif Les habitants expriment leur mécontentement et lassitude par un manque de considération de leur habitat et de l'insécurité renforcée Les jeunes 11_17ans expriment le souhait de pouvoir se regrouper dans un lieu sécure au sein du quartier du Val des Rougières.	acteurs présents sur le territoire Participation aux actions visibles sur le quartier, Observation partagée et diagnostic de territoire Temps d'accueil des jeunes et leurs familles au local sous forme de présence éducative Travail de rue en allant à la rencontre des habitants, adapté à la dynamique du quartier autour des lieux de vie et des collèges, école primaire, les places, les infrastructures sur le quartier en fonction de plages horaires fixées à l'avance et ajusté au climat du quartier Développement de l'utilisation des réseaux sociaux pour favoriser le lien éducatif Accueil du public jeune au local avec des activités ludiques : jeux de société, espace d'expression Les animations de places les mercredis toute l'année et l'atelier lecture de rue les vendredis (de mars à octobre) Développement d'un chantier	

	La violence verbale et physique est utilisée, les propos sexistes se renforcent. Dégradation à la hausse du climat social, de l'environnement et plaintes des habitants (Val des Rougières)		d'insertion avec le bailleur social Var habitat pour le nettoyage des cages d'escalier : cette action vise aussi à sensibiliser les habitants sur le respect de leur environnement immédiat.	
ACCOMPAGNEMENT A LA SCOLARITE	Le rajeunissement du public en risque de décrochage scolaire se renforce dès le primaire. Augmentation des situations de jeunes décrocheurs et de la durée. Troubles de l'attention, phobie scolaire, désinvestissement des familles dans la scolarité de leur enfant et problème relationnel avec l'Education Nationale L'absence de local sur le quartier des Bosquets est un frein dans la continuité de l'action lecture de rue. Les séances d'accompagnement scolaire sur le quartier du val des Rougières sont impactées par le climat d'insécurité.	Augmentation des élèves et familles décrocheurs qui font appel au CNED Augmentation des demandes recherche de stage Augmentation des demandes tardives d'accompagnement à l'orientation scolaire post 3ème Augmentation des demandes des familles présentant des troubles (Dys, comportement) et avec une orientation SEGPA	Continuité de l'atelier lecture de rue Accompagnement individuel au domicile pour les jeunes scolarisés mais qui ne sont plus accueillis physiquement au collège. Action de prévention des ruptures scolaires : Ateliers méthodologiques hebdomadaires au sein du collège M. Rivière Groupe de paroles Accompagnement individuel Accueil collectif dans les locaux APS au sein des quartiers (VDR et centre ancien)	Cf. fiche action Prévention des risques de rupture scolaire. Cf. fiche action Lectures de rue
HEBERGEMENT LOGEMENT	Le manque d'autonomie, de revenus stables et l'appartenance au quartier freinent l'émancipation du jeune Situation d'hébergement ou	Demandes à la marge d'accompagnement qui concernent des situations de jeunes sans solution d'hébergement.	Orientations vers les dispositifs et/ou structure de droit commun.	

	d'habitats précaires pour certains jeunes accueillis en parcours retour à l'emploi.			
Domaine d'intervention	**Territoires et dynamiques partenariales**	**Territoires et dynamiques partenariales**	**Territoires et dynamiques partenariales**	**Intitulé fiche action**
EMPLOI & FORMATION	Collaboration efficiente avec la mission locale, Face var, la ville et les autres acteurs de l'emploi et du tissu économique local (démarche d'aller vers sur le quartier, forum emploi, renforcement du lien entre les équipes de terrain.... Davantage de parcours de formation en lien avec des dispositifs adaptés aux profil de jeunes. *Baisse du nbre d'actes en lien avec une plus grande offre et visibilité des dispositifs existants (le dispositif Contrat Engagement Jeunes-Ecole de la deuxième-AFPA chance bien repéré) ; L'accès au droit est facilité par la mise en place d'une Maison des services au VDR (peu utilisé) Absence de lien avec Pôle emploi	Demande de collaboration renforcée avec les partenaires. Demande de collaboration autour du profil du jeune	2 Forums de l'emploi organisés au sein des locaux en collaboration avec Face Var Adhésion au réseau d'entreprises AFUZI (zone industrielle La Farlède) Pratiques de médiation active en direction des entreprises afin de favoriser les immersions.	Cf. fiche action Ateliers et chantiers d'insertion Cf. fiche action Maillon de chaîne
LOISIRS & CULTURE		Les partenaires loisirs et culture sont bien repérés APS comme intermédiaire pour favoriser l'accès des jeunes et des familles. L'offre de loisirs s'est élargie sur le secteur des Bosquets. Le CLJ a ouvert son offre aux autres périodes scolaires.	Rencontre partenariale avec Elan jeunes 83 – les petits débrouillards Animations de place en partenariat avec Elan Jeunes 83	Cf. fiche action Animations de place

SANTE	Ressource insuffisante sur le territoire pour accompagner la santé psychique et physique. La PMI ne dispose que d'une permanence au lieu de 2 par manque de personnel. Les consultations au CMP nécessitent 6 mois d'attente. L'inactivité, l'alimentation déséquilibrée renforcent les problèmes de poids chez les jeunes collégiens. Ce phénomène est assez relevé au collège Marcel Rivière. La Maison des Adolescents est fortement sollicitée avec une augmentation des tentatives de suicide chez les 14-17 ans surtout chez les jeunes filles.	Organisation d'actions par le CSK sur le thème du sport/nutrition/santé L'espace jeunesse met à disposition une permanence de soutien psychologique animée par l'ADSEAV Augmentation des orientations vers les partenaires pour de l'accompagnement psychologique individuelle	Groupe de parole au collège Marcel Rivière Mise en place d'activités sportives sur le temps de pause méridienne au collège marcel rivière.	Cf. fiche action Groupe de parole
RELATIONS FAMILIALES	Evolution à la hausse des demandes de partenaires sur les familles qui concernent la Blocarde.	L'école primaire Saint Exupéry a sollicité le soutien des éducateurs pour évaluer les situations d'élèves en danger ou risque de l'être. Accroissement du nombre de demandes de thérapie familiale des partenaires notamment le PRE Le CSAPA a sollicité APS pour organiser des groupes de paroles à destination des parents sur la problématique des addictions rencontrées par leurs enfants.	Développement d'actions collectives dans le cadre de la Cité Educative : Animation d'un Espace Parents en partenariat avec EPE 83 et Face Var. Co-animation de Jeux ludiques enfants au sein de l'école primaire Saint Exupéry avec les familles Accompagnement administratif des parents d'élèves dans le cadre du FPF / organisation micro jury/lien	Cf. fiche action Consultations familiales

		La commune a sollicité APS pour la gestion d'un Fond de Participation des Familles pour favoriser le lien parents enfants des écoles du périmètre de la Cité Educative.	partenarial. Orientation des familles vers France service.	
EDUCATION CIVIQUE	Présence d'une nouvelle association sur le quartier du VDR et des Maurels "Association de Défenses des locataires" qui dynamise par plusieurs actions autour du Vivre Ensemble Le lien entre les associations au VDR s'est distendu avec une difficulté liée à des conflits de loyauté entre associations. Les missions de chacune ne sont pas toujours claires pour les habitants avec une confusion entre assos professionnelles et d'habitants. Dégradation du lien entre le bailleur social et les habitants liés à l'état de propreté La mobilisation des habitants au conseil citoyen du centre ancien s'est affaiblie, les actions autour du vivre ensemble également.	Demande de Financement d'actions autour du vivre ensemble Le journal des habitants au VDR est repéré comme un outil au service du Vivre ensemble Le Délégué du préfet a sollicité APS et le département du var (direction de l'enfance) pour organiser un comité de suivi coordonné des situations les plus complexes. Demande d'intervention du bailleur pour l'entretien des bâtiments	La collaboration avec l'ADSEAAV est primordiale autour de la présence des MNA sur les territoires d'intervention. Le fonds de participation des Habitants est bien repéré et utilisé au VDR par le tissus associatif et l'éducation nationale. Le conseil citoyen a repris chaque mois au VDR avec la présence des associations et quelques habitants Gestion du fonds de participation des habitants : accompagnement des associations dans les démarches administratives, organisation de micro-jury Participation active au réunion du conseil citoyen Participation au journal des habitants du VDR APS (1er article) Travail en étroite collaboration avec le Délégué du Préfet et les services de la ville. Un outil au service des habitants : le journal Trait d'Union	

		Demande dans le cadre d'un marché par la ville d'Hyères et TPM pour l'entretien des espaces verts du Val des Rougières.	Réponse à l'appel d'offres.	
ACCOMPAGNEMENT A LA SCOLARITE	Au niveau scolaire, en 2022, les établissements scolaires hyérois font face à une hausse des demandes de scolarisation à domicile ainsi qu'à des décrocheurs de plus en plus jeunes (moins de 15 ans). Accroissement des problématiques dans les établissements primaires et secondaires : Comportements inadaptés, retard scolaire important, problématiques familiales notamment recrudescence de violences intra familiales. Le manque de connaissances et de formations des équipes de l'EN sur la protection de l'enfance est repéré comme un frein aux IP. La situation familiale est très vite dégradée. L'absence de lien entre Education Nationale et famille s'est accentué. Les familles et l'EN ont besoin d'un tiers pour communiquer	Le collège Gustave Roux est en demande d'accompagnement plus spécifique pour les décrocheurs n'ayant pas accès au PAFI et souhaiterait développer de la présence sociale par les éducateurs. Le collège Jules Ferry a souhaité notre participation au réunion GPDS pour les élèves en difficultés scolaires ; Demande de la MLDS de réflexion et de collaboration pour l'accompagnement des - de 15 ans La commune a mobilisé APS sur des actions spécifiques : Espaces parents -Fond de participation des parents Augmentation du nombre d'élèves concernés par les sanctions et les exclusions Besoin de soutien de l'équipe pédagogique pour repérer et évaluer des situations de danger.	Reconduction de l'atelier alternatif à l'exclusion à raison d'une fois par mois dans l'enceinte du collège Gustave Roux Convention de partenariat pour 2022-2023 : collège Jules Ferry, Gustave Roux, Marcel Rivière, Lycée Jean Aicard, école primaire Saint Exupéry Présence sociale des éducateurs temps de pause méridienne Collège marcel rivière et lycée Jean Aicard Réunion trimestrielles, conseil des maitres, Projet pédagogique autour des écrans en co-construction d'une action avec Horizon multimédia Le Projet d'Accompagnement à la Persévérance scolaire n'a pas été reconduit malgré l'implication des partenaires associatifs, de la MLDS et de l'Education nationale Développement du lien avec le réseau FOQUALE APS est repérée comme un acteur pour faire le lien avec les	Cf. fiche action Atelier de responsabilisation Exclusion/inclusion Cf. fiche action Prévention des risques de rupture scolaires.

		Elles expriment une peur des représailles des familles Les écoles primaires sont en demande d'accompagnement scolaire notamment pour les élèves de CM2 (le CLAS n'est pas suffisant)	ressources sur le territoire et permettre de mutualiser des moyens pour répondre à la problématique du décrochage scolaire Intervention à l'école primaire saint Exupéry dans le cadre de l'évaluation des situations d'enfants en difficulté et/ou en danger. Accompagnement scolaire public primaire des élèves en risque de décrochage en 6ème	

Fréjus

Domaines d'intervention	Problématiques repérées (individuelles et collectives)	Les demandes exprimées	Réponses apportées (individuelles et collectives)	Intitulé fiche action
EMPLOI/FORMATION	Une partie des jeunes âgés de 16 à 25 ans se retrouve sans solution et ne font pas la démarche de se rendre vers les institutions spécialisée dans l'insertion Confusion dans les dispositifs de droits communs existants et besoin d'avoir des réponses immédiates même si celle-ci ne correspondent pas au projet du jeune Certains jeunes majeurs ayant obtenu le BAC se retrouvent sans solution après leur inscription sur parcoursup.	Pouvoir être accompagnés pour trouver un emploi et/ou une formation (16/25 ans) Trouver des solutions emplois et pour certains être accompagnés physiquement aux différents rdv (certains parents) Certaines mères demandent de l'aide dans leur démarche de recherche d'emploi	Mise en place d'une permanence sur les QPV La Gabelle et l'Agachon toutes les semaines dans le cadre de l'action Elanjeunes83 porté par l'APS Accompagnement vers les structures de droit commun Orientation vers les partenaires qui répondent aux projets professionnels des jeunes et/ou habitants du quartier. Travail en étroite collaboration avec	Cf. fiche action Elanjeunes83 Cf. fiche action Parcours remobilisation

	Ils ne savent pas à qui s'adresser pour avoir une orientation. Certaines mères de familles sont en recherche d'emploi avec un niveau de qualification post BAC Les parents expriment leur inquiétude face à l'avenir de leurs enfants jeunes majeurs		le référent hors les murs de la mission locale Est-Var Mise en place d'un forum de l'insertion sur les QPV Gabelle et Agachon avec la mobilisation des acteurs de l'insertion socioprofessionnelle Mise en place d'un chantier citoyen au sein de l'E2C.	
LOISIRS/CULTURE	Manque d'ouverture vers l'extérieur Manque d'activité accessible pour tous Pas de structure d'animation à la vie sociale sur le quartier ou à proximité. Il est nécessaire de prendre le bus pour se rendre au club ados situé sur Villeneuve Certaines jeunes filles descendent peu sur le quartier, elles ressentent les besoins d'être encadrées.	- Sorties (de la part des jeunes collégiens) - Sortir du quotidien, sorties en familles (mamans) - Faire des activités ou des temps de regroupement entre filles. - Une structure d'animation sociale. Aide autour des démarches administratives et soutien scolaire - Les jeunes majeurs sollicitent depuis peu des activités loisirs et de pouvoir aménager le quartier d'une salle de sport.	Mise en place d'un club ados mixte : - Sorties loisirs et sportives effectuées tout au long de l'année - Bénévolat effectués tout au long de l'année avec l'association Entraide 83 - Organisation de 3 mini-séjours - Activités diverses en direction des filles sur le quartier et à l'extérieur. Sorties ponctuelles avec les mamans et parents-enfants Sorties et bénévolats de manière ponctuel ave les jeunes majeurs. Orientation vers le CLJ Participation à la journée Kohlantess organisée par le secteur hyérois (APS) en lien avec les deux autres clubs de prévention .	Cf. fiche action Club ados Cf. fiche action Séjour

SANTE	Nous repérons une certaine fragilité psychologique chez certains jeunes/ habitants/ familles. Certains jeunes ne prennent pas soins de leur santé. Les produits toxiques et illicites sont faciles d'accès sur le quartier. Précarité de certaines familles qui impacte leur possibilité d'offrir une bonne hygiène alimentaire à leurs enfants.	Demande à être accompagné sur le plan psychologique. Demande d'accompagnement vers les structures adaptées. Demande d'aide alimentaire	Orientation et accompagnement vers le soin : • Lever du déni • Orientation vers les partenaires : Promosoins, psychologues de la mission locale, CAMSP, CMPP, AXIS…. • Orientation et accompagnement vers l'association d'aide alimentaire Entraide 83	
RELATIONS FAMILIALES	Difficultés de poser ou de tenir un cadre auprès d'enfants et d'adolescents. Situations familiales complexes avec des mères de familles qui ne savent pas vers qui se tourner pour trouver des solutions Les enfants âgés de 2 ans sont peu stimulés : retard langagier, difficulté à accepter des règles, peu de lieux de socialisation, nécessité de travailler la relation parent-enfants	Demande de soutien à la parentalité Pouvoir échanger sur les difficultés rencontrées dans leur quotidien	-Atelier d'accompagnement mères\enfants au sein de l'école maternelle de Valescure Halte-garderie : accueil enfants et parents tout au long de l'année Groupe d'échanges sur des thématiques liées à l'éducation. En septembre mise en place d'un lieu d'accueil, d'écoute et d'orientation en direction des parents Ateliers de soutien à la parentalité individuel en fonction des besoins repérés Intervention à domicile dans certaines situations	Cf. fiche action Halte-garderie
EDUCATION CIVIQUE	Les jeunes s'adonnent à des conduites à risques en 2 roues. Certains d'entre eux n'ont pas le permis AM. Certains jeunes se retrouvent avec des amendes à payer avec des	Demande de passer le permis AM Les jeunes majeurs demandent de l'aide concernant les amendes	Mise en place de session d'auto-école tout au long de l'année Orientation et accompagnement	

	montants exorbitants. Comportements inadaptés sur le quartier et/ou au sein de l'établissement scolaire Consommation de produit toxique et illicite	notamment sur le plan administratif	vers la mission locale et l'UDAF. Accompagnement individuel et collectif	
ACCOMPAGNEMENT A LA SCOLARITE	Les parents ne sont pas informés des attendus nécessaires pour l'entrée à l'école maternelle Certains jeunes posent des problèmes de comportements et sont repérés en risque de décrochage scolaire par l'équipe du Collège Léotard. Difficulté pour certaines familles à se mettre en lien avec l'établissement scolaire.	Demande des parents : préparation des enfants âgés de 2 ans à leur future entrée en école Maternelle Les parents sollicitent de l'aide pour : - de l'aide au devoir, - demande de bourse, - se mettre en lien avec le collège, - de l'accompagnement vers parcoursup, Accompagnement sur l'orientation scolaire après la 3ème.	Travail en étroite collaboration avec l'école maternelle de Valescure « projet Valescure » Travail avec les familles : - Mobilisation des parents pour se rendre au collège - Orientation vers les partenaires Accompagnement individuel auprès des jeunes : - Travail sur le comportement Lien entre le jeune, le collège et la famille	
HEBERGEMENT LOGEMENT	La précarité de certaines familles n'offre pas beaucoup de perspectives en termes de mobilité résidentielle. Insalubrité de certains logements	Demande de quelques jeunes majeurs à être accompagné vers un logement autonome Quelques familles sont en attente et/ou en demande d'un logement social	Accompagnement individuel Partenariat avec l'association « Loge Toît » Orientation vers un partenaire pour les demandes de logement social	
Domaines d'intervention	**Territoires et dynamiques partenariales**	**Territoires et dynamiques partenariales**	**Territoires et dynamiques partenariales**	**Intitulé fiche action**
EMPLOI/FORMATION	Multiplications des dispositifs de droits commun ce qui peut apporter une certaine confusion chez les bénéficiaires et certains partenaires.	Intervention d'un nouveau référent hors les murs portée par la mission locale, développement du partenariat.	Travail en étroite collaboration avec le référent hors les murs de la mission locale, qui effectue ses permanences au sein de l'EAAS	Cf. fiche action Parcours remobilisation Cf. fiche action Elanjeunes 83

	Peu d'acteurs intervenant sur le champ de l'insertion interviennent sur le quartier de la Gabelle	Sollicitations de la mission locale, de la PJJ et de l'E2C pour des orientations de jeunes sur notre dispositif de formation Mise en place de l'action « L'insertion s'invite chez vous » porté par le consortium Elanjeunes 83. Sollicitation des partenaires de l'insertion afin de communiquer auprès des jeunes et des habitants sur les nouveaux dispositifs de droit commun	Organisation du forum l'insertion s'invite chez vous au sein du quartier de la Gabelle et l'Agachon. Mobilisation des partenaires socioprofessionnelles du territoire (cf. fiche action) • Participation aux différentes commissions : o Garantie jeune o E2C o Comité de pilotage Elanjeunes83 • Accompagnement individualisé • Accompagnements collectifs : • Parcours de remobilisation • Accompagnement des jeunes aux forums de l'emploi, nocturnes de la Mission locale.	
LOISIRS/CULTURE	Peu d'acteurs de proximité en direction des 7-14 ans Intervention de la Ludothèque Leï Jougadous tous les mercredis a.m.	Sollicitation du Collège Léotard pour faire le lien avec le quartier pour l'organisation d'un tournoi de foot avec l'équipe pédagogique pour fêter le départ d'un enseignant à la retraite. Demande de mobilisation des parents/enfants sur les temps du mercredi afin de les faire participer aux interventions des Jougadous Demande de l'animateur sportif d'organiser des sorties loisirs communes	Participation aux différentes manifestations culturelles lors des actions collectives dans le cadre de parcours remobilisation. Soutien dans l'organisation du tournoi de foot sur le quartier Présence éducative lors des animations de rue de l'association Leï Jougadous Nous mettons à disposition du café et du thé afin que les parents investissent le square des anges. Partage d'un moment convivial Développement des actions du CLJ	

	sur le square des anges et de l'animateur sportif de la ville Evolution des actions du CLJ tout au long de l'année	Demande du CLJ pour orienter les jeunes	en direction du QPV Gabelle : séjour, activités estivales, activités les mercredis journée en dehors du quartier depuis septembre 2022. Communication auprès des jeunes et des familles des actions menées par le CLJ Mise en place de quelques sorties communes avec l'animateur du CLJ	
SANTE	Intervention de Promos soins une fois tous les 15 jours au sein de la gabelle : peu de public se saisissent de leur intervention. Arrêt de cette permanence suite à la suspension des subventions en direction du QPV Gabelle. Délais d'attente importants avant une prise en charge spécifique au sein de structures de soins (CMPP, CAMSP, Orthophoniste)	Echange sur leur intervention afin de faciliter le lien entre les habitants du quartier et Promosoins.	Orientation des jeunes et de certains habitants.	
RELATIONS FAMILIALES	• Manque d'acteurs au cœur du quartier pouvant apporter un soutien dans la relation parents / enfants (2/6 ans) • Absence d'espace d'accueil au sein du quartier favorisant la socialisation du jeune enfant	• Les directrices d'écoles maternelle repèrent les effets du manque de structure d'accueil adaptée	• Halte-garderie Ste Croix • Participation de l'APS au Réseau Parentalité o Mise en place concertée d'un projet de création d'une micro crèche en proximité du quartier de la Gabelle. • Partenariat avec l'association Epafa	
EDUCATION CIVIQUE	Evolution de la dynamique de territoire avec l'arrivée de nouveaux acteurs fin 2021 qui se dont pérennisés en 2022 :	• L'EAAS nous sollicite pour orienter des familles sur les actions qu'ils organisent	Participation aux différentes instances réunissant les différents acteurs du QPV Gabelle	

	La ludothèque Leï Jougadous intervient tous les mercredi après-midi en direction des parents et des enfants au cœur du quartier. Certains jeunes peuvent poser des problèmes de comportements, vol de matériels lors de ces interventions. La mise en place d'une structure par l'ECAA avec deux agents ayant pour mission d'accueillir, informer et orienter les habitants Le développement d'Elanjeunes 83 tourné vers l'insertion des jeunes et des habitants apporte également une réelle plus-value sur le territoire. Le projet de déménagement de l'EAAS vers la maison des services accueillera différentes permanences de différents partenaires. Des passages réguliers des forces de police. Cette nouvelle dynamique permet une cohabitation sereine avec les personnes tenant le commerce illicite. Les espaces sont désormais accessibles par les enfants et les familles sans que cela ne pose les difficultés rencontrées ces dernières années. Cette dynamique positive reste néanmoins fragile : - Les anciens locaux du centre social portent toujours les stigmates des incendies et des actes de vandalismes effectués	- Ludothèque Leï Jougadous : sollicitation pour intervenir concernant des difficultés de comportements mais aussi pour communiquer sur l'action auprès des habitants - Les agents de l'agglomération nous ont sollicité pour certains accompagnements sociaux mais également pour avoir des indications sur le réseau de partenaires - Les habitants et les jeunes se questionnent sur les locaux du centre social. Ils n'ont pas le sentiment d'être consultés sur les décisions prises par la collectivité ; - Les habitants, jeunes et partenaires nous ont contacté suite aux annonces de suspension des subventions par la communauté d'agglomération. - Forte inquiétude que tout s'arrête et sentiment d'injustice des jeunes et familles considérant qu'ils sont à nouveau stigmatisés.	Participation au CLSPD-R Rencontres régulière avec le délégué du préfet et la directrice politique de la ville Information à la directrice politique de la ville et au délégué du préfet	

	en 2019 - Le quartier est régulièrement mal entretenu : poubelles qui débordent, square des anges pas nettoyé… - Les annonces des suspensions en direction du QPV Gabelle par l'agglo et la ville sont venues à nouveau stigmatiser le quartier et ses habitants - Le commerce illicite est toujours présent			
ACCOMPAGNEMENT A LA SCOLARITE	Certains jeunes posent des problèmes de comportements et sont repérés en risque de décrochage scolaire par l'équipe du Collège Léotard. • Manque d'acteurs au cœur du quartier pouvant apporter un soutien dans la relation parents / enfants (2/6 ans) • Absence d'espace d'accueil au sein du quartier favorisant la socialisation du jeune enfant Suspension des subventions de la ville et de l'agglo. Concernant le projet de la micro-crèche.	Le collège Léotard sollicite notre intervention éducative au sein de l'établissement scolaire pour répondre aux difficultés de comportements, de décrochage scolaire, de dynamique de groupe, d'exclusion… Les directrices d'écoles maternelle repèrent les effets du manque de structure d'accueil adaptée	Différentes actions sont mises en œuvre en partenariat avec le collège Léotard : - Présence social aux abords et au sein de l'établissement scolaire 2 fois par semaine - Mise en place de l'action « Et après la 3éme » pour travailler avec les jeunes repérés en risque de décrochage scolaire - Mesures de réparation o Soutien de la CAF autour du projet de la micro-crèche (halte-garderie) au sein du quartier avec la mise à disposition des locaux par Var habitat	Cf. fiche Action : « Et après la 3ème »

Le Muy

Domaines d'intervention	Problématiques repérées (individuelles et collectives)	Les demandes exprimées	Réponses apportées (individuelles et collectives)	Intitulé fiche action
EMPLOI/FORMATION	Un nombre important de jeunes en rupture dans leur parcours d'insertion malgré des offres d'emploi plus importantes Manque de conscience des prérequis nécessaires à l'entrée dans le monde du travail Manque de qualification, petit niveau scolaire La problématique de la mobilité reste importante sur le territoire La valeur travail qui finalement n'est pas une valeur personnelle pour certains jeunes Difficultés des jeunes à se projeter dans une perspective d'emploi	Contrairement à l'année passée on observe que certains jeunes ont du mal à s'investir dans leur parcours professionnel On peut parfois les trouver assez résignés ou démotivé quant à l'évolution de leurs parcours de vie	Accompagnement pour les jeunes les plus éloignés de l'emploi La confiance en soi et en ses compétences sont des éléments qui sont travaillés au quotidien par les éducateurs C'est la base qui permettra au jeune de se projeter dans son parcours de vie Accompagnement individuel vers tous les partenaires qui traitent de l'insertion par l 'activité économique ou de l'emploi (mission locale, E2C, pôle emploi association intermédiaires et chantiers d'insertion) Mise en place de temps de permanence : E2C : 1 fois par mois, rencontre des bénéficiaires et début d'un accompagnement si nécessaire Accompagnement collectif • Chantiers éducatifs • Parcours mobilité Demande d'aide financière par l'intermédiaire du réseau local jeune Temps de présences sociales réguliers pour repérer au mieux les jeunes sans activité	Cf. fiche action Chantiers éducatifs Cf. fiche action Parcours mobilité

LOISIRS/CULTURE	Peu d'offres de loisirs sur la commune Difficulté du public jeune à s'inscrire dans la découverte d'actions culturelles Difficulté pour les jeunes filles d'accéder aux offres culturelles ou de loisirs souvent éloignées de leur lieu de résidence Peu d'activités réalisées en famille	Le collectif filles est victime de son succès Les demandes (séjours sorties, ateliers) sont très nombreuses et le public se rajeunit Peu de demandes des familles sauf pour des besoins d'ordre primaire	Création de plusieurs groupes repartis par tranche d'âge de 9 à 18 ans Deux séjours proposés cette année Projet culturel « *contes et oralité* » Mise en place des animations de rue à destination d'un public de 8 à 12 ans	Cf. fiche action Collectif filles
SANTE	•Excès de consommations de produits psychoactifs : alcool, cannabis, cocaïne… très présentes •Difficulté de prise en charge des personnes rencontrant des problématiques liées à la santé mentale De plus, ce domaine santé n'est pas abordé comme une priorité par les jeunes, ce qui rend d'autant plus difficile de les responsabiliser face aux enjeux que leurs postures peuvent provoquer	•Peu de demandes exprimées sur une aide à l'arrêt de consommation de produits sauf s'il y a une obligation de soins demandée par la justice Nombreuses demandes de soin par rapport à la santé mentale : les personnes qui ont beaucoup de mal à faire face aux difficultés souvent nombreuses et complexes	•Accompagnement des jeunes sur la structure du CSAPA •Orientation sur le pass santé pour les jeunes éligibles au dispositif •Orientation et accompagnement des jeunes sur la maison des ados •Partenariat actif avec l'association promo soins et prisme	
RELATIONS FAMILIALES	Des familles en situation de précarité avec une augmentation des familles monoparentales sur la commune De nombreux parents en difficulté dans l'éducation de leurs enfants	Demande de soutien à la fonction parentale	Mise en place d'accompagnements soutenus parents enfants Médiation familiale Mise en lien avec l'association CAP Mise en lien avec les assistantes sociales de secteur et la PMI Temps de présence sociales qui permettent d'échanger dans la rue avec des mères qui font part de leurs difficultés	

EDUCATION CIVIQUE	Moins de regroupements de jeunes sur l'espace public mais une augmentation notable des jeunes confrontés à des problèmes de justice		Partenariat renforcé avec la PJJ autour des situations communes Temps d'animation de rue ou proposition de séjours pour les jeunes les plus en difficulté au niveau du comportement	
ACCOMPAGNEMENT A LA SCOLARITE	Décrochage scolaire, comportements inadaptés de certains enfants et augmentation des carences éducatives dans certaines familles	La demande des parents est toujours forte pour la mise en place d'ateliers d'aide à la scolarité	Orientation possible sur la médiathèque pour du soutien sur les devoirs pour un public de collégiens Des temps de présences sociales nombreuses à la sortie du collège	
HEBERGEMENT LOGEMENT	De nombreuses familles en hébergement précaire sur le centre ancien Des familles en logement insalubre	Demandes des familles pour une aide à trouver un nouveau logement Demande d'adultes sous curatelle pour une aide à trouver un logement	Accompagnement des familles pour des demandes de relogement Mise à l'abri en lien avec l'UTS et la gendarmerie Accompagnement auprès des assistantes sociales	
Domaines d'intervention	**Territoires et dynamiques partenariales**	**Territoires et dynamiques partenariales**	**Territoires et dynamiques partenariales**	**Intitulé fiche action**
EMPLOI/FORMATION	Malgré une reprise économique dans l'année et des propositions importantes des acteurs de l'insertion par 'emploi les jeunes se mobilisent peu et ont parfois des exigences qui ne sont pas en adéquation avec les postes proposés	Sollicitations des partenaires mission locale et E2C pour la prise en charge de jeunes ayant des problématiques freinant leur insertion professionnelle	Partenariat effectif avec la mission locale et l'E2C de Draguignan	
LOISIRS/CULTURE	La précarité croissante de certaines familles limite leurs motivations et leurs possibilités de s'inscrire sur des activités Très peu d'offres de loisirs proposées sur la commune	De nouveaux aménagement de loisirs sur le skate park à destination des enfants	Partenariat fort avec la médiathèque qui chaque année élabore un programme culturel à destination des enfants et jeunes	

SANTE	Le contrat local de santé mentale fait apparaitre une baisse significative des possibilités de prise en charge des soins en santé mentale (baisse des effectifs à l'hôpital)) De nombreux jeunes repérés en souffrance psychologiques avec peu de possibilités de prise en charge sur le territoire		Maillage avec la maison des adolescents qui propose des temps de permanence une fois par semaine sur la commune de Draguignan Partenariat effectif avec des partenaires bénéficiant d'un/une salarié psychologue (mission locale, promo soins)	
RELATIONS FAMILIALES	Une augmentation sur le centre ancien de familles en grande précarité Une augmentation du nombre de familles mono parentale sur le centre ancien Une augmentation des demandes des mesures d'aide éducative à 'initiative de la famille ou des institutions Augmentation des délais de prise en charge des mesures administratives statuées par le juge aux affaires familiales	Nombreuses sollicitations des partenaires pour des parents en difficulté dans l'éducation de leurs enfants Sollicitations des partenaires pour maintenir le lien avec les familles dans l'attente du démarrage des mesures éducatives	Partenariat actif avec le collège de la Peyroua pour prévenir les situations de tensions enfants /parents Partenariat fort avec les assistantes sociales de l'UTS pour une prise en charge complémentaire des situations Un partenariat effectif avec l'école primaire du centre ancien pour la prise en charge des familles	
EDUCATION CIVIQUE	Peu d'action favorisant le vivre ensemble sur la commune Un centre ancien assez calme beaucoup moins de nuisances relevées	D'une façon générale nous avons moins de demandes de partenaires pour intervenir sur des regroupements de jeunes qui seraient source de nuisances	Travail de présence sociale Médiation entre les habitants et les jeunes	
ACCOMPAGNEMENT A LA SCOLARITE	Des enfants repérés en difficulté d'apprentissage Des parents ne pouvant pas accompagner leurs enfants sur la scolarité (ces éléments nous sont remontés par l'éducation nationale).	Demande forte pour la mise en place d'ateliers d'aide à la scolarité (public primaire, collégiens, et lycéens)		

Draguignan

Domaines d'intervention	Problématiques repérées (individuelles et collectives)	Les demandes exprimées	Réponses apportées (individuelles et collectives)	Intitulé fiche action
EMPLOI/FORMATION	•Un nombre important de jeunes en rupture dans leur parcours d'insertion malgré des offres d'emploi plus importantes •Manque de conscience des prérequis nécessaires à l'entrée dans le monde du travail •Manque de qualification, petit niveau scolaire •La problématique de la mobilité reste importante sur le territoire •Jeunes éloignés de l'emploi •Difficultés des jeunes à se projeter dans une perspective d'emploi	•Dans le même temps nous observons une demande plus forte des jeunes pour s'engager sur des chantiers éducatifs. (les chantiers rassurent les jeunes qui ne se pensent pas capable de travailler ailleurs)	•Accompagnement pour les jeunes les plus éloignés de l'emploi La confiance en soi et en ses compétences sont des éléments qui sont travaillés tous les jours par les éducateurs C'est la base qui permettra au jeune de se projeter dans son parcours de vie •Accompagnement individuel vers tous les partenaires qui traitent de l'insertion par l'activité économique ou de l'emploi (mission locale, E2C, pôle emploi, association intermédiaires et chantiers d'insertion) •Mise en place de temps de permanence : E2C : 1 fois par mois, rencontre des bénéficiaires •Permanence de la Mission Locale, 2 fois par mois dans les locaux de l'APS •Accompagnement collectif • Chantiers éducatifs • Parcours mobilité Demande d'aide financière par l'intermédiaire du réseau local jeune Temps de présences sociales réguliers pour repérer au mieux les jeunes sans activité	Cf. fiche action Chantiers éducatifs Cf. fiche action Parcours mobilité

LOISIRS/CULTURE	•Très peu d'ouverture des jeunes et des familles sur des activités de loisirs ou culturelles surtout sur le quartier du centre-ville	•Très peu de demandes exprimées c'est souvent à l'éducateur d'être force de proposition On note une certaine résignation des familles face à leurs situations. D'un autre côté se sont souvent des familles ou des jeunes qui sont avant tout en demande pour des besoins primaires.	•Mise en place des animations de rue sur le Centre Ancien et le quartier de St Hermentaire •Création d'un collectif filles proposant des sorties, des ateliers thématiques, des séjours • Proposition de différentes sorties randonnées familles tout au long de l'année •En cours de réflexion une action d'accompagnement aux départs vacance famille en lien avec la CAF et les UTS	Cf. fiche action Animations de rue Cf. fiche action Collectif filles
SANTE	•Excès de consommations de produits psychoactifs : alcool, cannabis, cocaïne… très présentes : augmentation des regroupements au sein de l'espace public, conduites inadaptées, actes de violence, vol, errance sociale. •De plus, ce domaine santé n'est pas abordé comme une priorité par les jeunes, ce qui rend d'autant plus difficile de les responsabiliser face aux enjeux que leurs postures peuvent provoquer	•Peu de demandes exprimées sur une aide à l'arrêt de consommation de produits sauf s'il y a une obligation de soins demandée par la justice •Toujours de nombreuses demandes de soin par rapport à la santé mentale Selon l'OMS, la santé mentale est un « état de bien-être qui permet à chacun de réaliser son potentiel, de faire face aux difficultés normales de la vie, de travailler avec succès et de manière productive, et d'être en mesure d'apporter une contribution à la communauté ». Dans ce cadre nous sommes régulièrement confrontés à des personnes qui ont beaucoup de mal à faire face aux difficultés qui sont bien souvent nombreuses et complexes.	•Partenariat avec le service santé de la ville (temps de rencontre et partage des constats sur la ville) •Accompagnement des jeunes sur la structure du CSAPA •Orientation sur le pass santé pour les jeunes éligibles au dispositif •Orientation et accompagnement des jeunes sur la maison des ados •Partenariat actif avec l'association promo soins et prisme	

RELATIONS FAMILIALES	•Toujours de nombreux parents en difficulté dans l'éducation de leurs enfants surtout sur le quartier du Centre Ancien	•Demande de soutien à la fonction parentale •Demande d'accompagnement et d'assistance pour entamer des procédures de séparation conjugale, de dépôt de plainte	•Mise en place d'accompagnements soutenus parents/enfants •Médiation familiale •Mise en lien avec l'association CAP •Mise en lien avec les assistantes sociales de secteur et la PMI •Partenariat fort avec l'équipe du PRE pour une prise en charge complémentaire et optimal des situations repérées •Mise en place de sorties familles avec une dominante découverte de la nature, randonnées •Temps de présence sociale qui permettent d'échanger dans la rue avec des mères qui font part de leurs difficultés	
EDUCATION CIVIQUE	•Une augmentation notable des jeunes confrontés à des problèmes de justice •Des jeunes posant de nombreux soucis de comportement en école primaire et au collège •Des tensions entre communautés sur le Centre Ancien •Par contre sur le quartier des Collettes on observe un apaisement des relations entre générations	•Des demandes d'aides financières pour payer des amendes ou des factures impayées	•Partenariat renforcé avec la PJJ autour des situations communes •Temps d'animation de rue ou proposition de séjours pour les jeunes les plus en difficulté au niveau du comportement •Collectif filles	
ACCOMPAGNEMENT A LA SCOLARITE	•Décrochage scolaire ou exclusions pour des jeunes scolarisés au collège •Comportements inadaptés de certains enfants et augmentation des carences éducatives dans certaines familles •Des enfants repérés en	•Demande des parents pour une aide à la scolarité	•Orientation vers le CLAS de l'association la Fabrique •Orientation vers le CCAS pour les ateliers d'aide à la scolarité en direction des collégiens •Des temps de présence sociale nombreux à la sortie des	

	décrochage scolaire dès le primaire •Des jeunes exclus incapable d'intégrer les différents dispositifs que peut proposer l'éducation nationale		établissements scolaire (primaire collège)	
HEBERGEMENT LOGEMENT	•Toujours de nombreux jeunes et familles résidant sur le Centre Ancien occupant des logements insalubres et pas toujours adaptés à la composition de la famille	•On observe beaucoup de résignation de la part des familles habitant sur le Centre Ancien avec le sentiment qu'il n'y a plus d'espoir pour eux de quitter le quartier	•Aide et accompagnements administratifs sur la composition des dossiers de recherche de logement ou de relogement (visal, bailleur sociaux) •Accompagnement auprès des assistantes sociales	
Domaines d'intervention	**Territoires et dynamiques partenariales**	**Territoires et dynamiques partenariales**	**Territoires et dynamiques partenariales**	**Intitulé fiche action**
EMPLOI/FORMATION	•Propositions des acteurs de l'insertion par l'activité économique	•Des demandes des partenaires pour la prise en charge de jeunes qui ne peuvent entrer sur leur dispositif	•Temps de permanence des éducateurs à l'E2C •Présence d'une conseillère mission locale dans les locaux APS une fois par semaine •Orientation de jeunes sur les chantiers éducatifs	Cf. fiche action chantiers éducatifs
LOISIRS/CULTURE	L'accès à l'offre de loisirs et culturelle est difficile pour certaines familles.	•Les partenaires sollicitent l'équipe pour l'orientation de familles et jeunes sur les activités. Malheureusement peu de personnes s'inscrivent durablement.	•Réunions organisées par l'État et l'agglomération favorisant une bonne complémentarité des actions de loisirs proposées sur les temps de vacances scolaires (dispositif quartier d'été notamment) •Lien régulier avec toutes les structures intervenant sur nos quartiers d'intervention	Cf. fiche action Collectifs filles

SANTE	• Le contrat local de santé mentale fait apparaitre une baisse significative des possibilités de prise en charge des soins en santé mentale		•Maillage avec la maison des adolescents qui propose des temps de permanence une fois par semaine	
RELATIONS FAMILIALES	•On note à nouveau une augmentation des demandes des mesures d'aide éducative à l'initiative de la famille ou des institutions •Augmentation des délais de prise en charge des mesures administratives statuées par le juge aux affaires familiales	•Sollicitations des partenaires pour maintenir le lien avec les familles dans l'attente du démarrage des mesures éducatives	•Partenariat soutenu avec l'équipe du PRE, le centre social des Collettes, la fabrique et les services de l'UTS pour apporter une complémentarité forte sur le suivi des familles	
EDUCATION CIVIQUE	Les regroupements se déplacent sur l'ensemble de la commune	•D'une façon générale nous avons moins de demandes de partenaires pour intervenir sur des regroupements de jeunes qui seraient source de nuisances	•Partenariat renforcé avec le médiateur du dispositif « élan jeunes » pour un meilleur repérage des jeunes sans activité •Travail de rue et de présence sociale •Visite des éducateurs à la maison d'arrêt de Draguignan pour des jeunes connus et incarcérés	
ACCOMPAGNEMENT A LA SCOLARITE	•Des dispositifs existent au sein de l'éducation nationale	•Demandes fortes des écoles primaires du centre ancien pour une aide sur la prise en charge d'enfants ayant des comportements violents au sein de l'école •Demande du collège Férié pour la mise en place de rencontres régulières avec les CPE, l'objectif étant de pouvoir travailler ensemble le plus tôt possible sur des situations fragiles de jeunes et familles	•Rencontres régulières avec les deux écoles primaires du Centre Ancien, lien avec les familles par l'intermédiaire des directrices •Temps d'échanges réguliers avec les membres de l'équipe médico-social du collège Férié •Partenariat actif avec les professionnels du PRE pour un travail sur la scolarité et les freins périphérique	

11ème partie : Situation socioprofessionnelle global des jeunes en suivi individuel par commune

Situation socioprofessionnelle annuelle des jeunes par secteur : HYÈRES

	0-5 ans				6-11 ans				12-17 ans				18-21 ans				22-25 ans				Total			
Situations	F	M	Total	%	F	M	Total	%	F	M	Total	%	F	M	Total	%	F	M	Total	%	F	M	Total	%
Scolarisé	17	21	38	10%	52	64	116	30%	72	137	209	54%	9	11	20	5%	0	2	2	1%	150	235	385	72%
Non scolarisé	0	0	0	0%	0	0	0	0%	3	13	16	33%	3	18	21	44%	2	9	11	0%	8	40	48	9%
Formation-Emploi	0	0	0	0%	0	0	0	0%	0	10	10	20%	8	10	18	37%	5	16	21	43%	13	36	49	9%
Sans Emploi	0	0	0	0%	0	0	0	0%	1	1	2	5%	7	15	22	55%	2	14	16	40%	10	30	40	8%
Autres	0	0	0	0%	0	0	0	0%	1	4	5	45%	1	3	4	36%	0	2	2	18%	2	9	11	2%

Situation annuelle (au niveau de l'hébergement) des jeunes par secteur : HYÈRES

	0-5 ans				6-11 ans				12-17 ans				18-21 ans				22-25 ans				Total			
Domiciliation	F	M	Total	%	F	M	Total	%	F	M	Total	%	F	M	Total	%	F	M	Total	%	F	M	Total	%
Chez les parents	11	12	23	6%	40	50	90	23%	67	119	186	48%	21	41	62	16%	5	20	25	6%	144	242	386	89%
Logement personnel	0	0	0	0%	1	0	1	6%	0	1	1	6%	2	3	5	29%	1	9	10	59%	4	13	17	4%
Foyer-hébergement	0	0	0	0%	0	0	0	0%	2	4	6	27%	6	3	9	41%	3	4	7	32%	11	11	22	5%
Rupture de domicile	0	0	0	0%	0	0	0	0%	1	2	3	50%	0	1	1	17%	0	2	2	33%	1	5	6	1%
Autres	0	0	0	0%	0	0	0	0%	1	1	2	50%	0	0	0	0%	0	2	2	50%	1	3	4	1%

Situation socioprofessionnelle annuelle des jeunes par secteur : FRÉJUS

	0-5 ans				6-11 ans				12-17 ans				18-21 ans				22-25 ans				Total			
Situations	F	M	Total	%	F	M	Total	%	F	M	Total	%	F	M	Total	%	F	M	Total	%	F	M	Total	%
Scolarisé	1	4	5	3%	20	30	50	27%	37	75	112	60%	4	13	17	9%	2	0	2	1%	64	122	186	61%
Non scolarisé	0	0	0	0%	0	0	0	0%	0	3	3	0%	1	3	4	0%	0	1	1	0%	1	7	8	3%
Formation-Emploi	0	0	0	0%	0	0	0	0%	2	10	12	52%	5	2	7	30%	1	3	4	17%	8	15	23	7%
Sans Emploi	0	0	0	0%	0	0	0	0%	1	2	3	15%	0	6	6	30%	2	9	11	55%	3	17	20	7%
Autres	27	29	56	80%	0	0	0	0%	6	2	8	11%	1	4	5	7%	0	1	1	1%	34	36	70	23%

Situation annuelle (au niveau de l'hébergement) des jeunes par secteur : FRÉJUS

	0-5 ans				6-11 ans				12-17 ans				18-21 ans				22-25 ans				Total			
Domiciliation	F	M	Total	%	F	M	Total	%	F	M	Total	%	F	M	Total	%	F	M	Total	%	F	M	Total	%
Chez les parents	33	40	73	31%	9	2	11	5%	35	65	100	43%	10	28	38	16%	1	12	13	6%	88	147	235	89%
Logement personnel	0	0	0	0%	0	0	0	0%	2	11	13	72%	0	0	0	0%	4	1	5	28%	6	12	18	7%
Foyer-hébergement	0	0	0	0%	0	0	0	0%	1	2	3	60%	1	0	1	20%	1	0	1	20%	3	2	5	2%
Rupture de domicile	0	0	0	0%	0	0	0	0%	0	1	1	0%	0	0	0	0%	0	0	0	0%	0	1	1	0%
Autres	1	2	3	75%	0	0	0	0%	0	1	1	25%	0	0	0	0%	0	0	0	0%	1	3	4	2%

Situation socioprofessionnelle annuelle des jeunes par secteur : LE MUY

	0-5 ans				6-11 ans				12-17 ans				18-21 ans				22-25 ans				Total			
Situations	F	M	Total	%	F	M	Total	%	F	M	Total	%	F	M	Total	%	F	M	Total	%	F	M	Total	%
Scolarisé	0	0	0	0%	10	7	17	15%	36	39	75	67%	8	12	20	18%	0	0	0	0%	54	58	112	70%
Non scolarisé	0	0	0	0%	0	0	0	0%	0	4	4	0%	5	6	11	0%	0	0	0	0%	5	10	15	9%
Formation-Emploi	0	0	0	0%	0	0	0	0%	0	1	1	9%	4	5	9	82%	0	1	1	9%	4	7	11	7%
Sans Emploi	0	0	0	0%	0	0	0	0%	0	1	1	7%	2	8	10	67%	3	1	4	27%	5	10	15	9%
Autres	0	0	0	0%	0	0	0	0%	1	3	4	67%	0	2	2	33%	0	0	0	0%	1	5	6	4%

Situation annuelle (au niveau de l'hébergement) des jeunes par secteur : LE MUY

	0-5 ans				6-11 ans				12-17 ans				18-21 ans				22-25 ans				Total			
Domiciliation	F	M	Total	%	F	M	Total	%	F	M	Total	%	F	M	Total	%	F	M	Total	%	F	M	Total	%
Chez les parents	0	0	0	0%	10	7	17	13%	32	40	72	53%	14	29	43	32%	2	2	4	3%	58	78	136	94%
Logement personnel	0	0	0	0%	0	0	0	0%	0	0	0	0%	2	2	4	80%	1	0	1	20%	3	2	5	3%
Foyer-hébergement	0	0	0	0%	0	0	0	0%	0	0	0	0%	1	1	2	100%	0	0	0	0%	1	1	2	1%
Rupture de domicile	0	0	0	0%	0	0	0	0%	0	0	0	0%	0	0	0	0%	0	0	0	0%	0	0	0	0%
Autres	0	0	0	0%	0	0	0	0%	0	0	0	0%	1	1	2	100%	0	0	0	0%	1	1	2	1%

Situation socioprofessionnelle annuelle des jeunes par secteur : DRAGUIGNAN

	0-5 ans				6-11 ans				12-17 ans				18-21 ans				22-25 ans				Total			
Situations	F	M	Total	%	F	M	Total	%	F	M	Total	%	F	M	Total	%	F	M	Total	%	F	M	Total	%
Scolarisé	0	0	0	0%	16	23	39	38%	19	32	51	49%	6	7	13	13%	0	1	1	1%	41	63	104	47%
Non scolarisé	0	0	0	0%	0	0	0	0%	5	8	13	0%	1	3	4	0%	1	1	2	0%	7	12	19	9%
Formation-Emploi	0	0	0	0%	0	0	0	0%	2	0	2	6%	7	13	20	63%	3	7	10	31%	12	20	32	14%
Sans Emploi	0	0	0	0%	0	0	0	0%	1	0	1	2%	9	30	39	67%	5	13	18	31%	15	43	58	26%
Autres	0	0	0	0%	0	2	2	20%	1	0	1	10%	0	5	5	50%	1	1	2	20%	2	8	10	4%

Situation annuelle (au niveau de l'hébergement) des jeunes par secteur : DRAGUIGNAN

	0-5 ans				6-11 ans				12-17 ans				18-21 ans				22-25 ans				Total			
Domiciliation	F	M	Total	%	F	M	Total	%	F	M	Total	%	F	M	Total	%	F	M	Total	%	F	M	Total	%
Chez les parents	0	0	0	0%	16	25	41	25%	25	37	62	37%	12	33	45	27%	1	18	19	11%	54	113	167	75%
Logement personnel	0	0	0	0%	0	0	0	0%	0	0	0	0%	10	18	28	72%	8	3	11	28%	18	21	39	17%
Foyer-hébergement	0	0	0	0%	0	0	0	0%	0	1	1	20%	0	4	4	80%	0	0	0	0%	0	5	5	2%
Rupture de domicile	0	0	0	0%	0	0	0	0%	0	0	0	0%	2	4	6	67%	1	2	3	33%	3	6	9	4%
Autres	0	0	0	0%	0	0	0	0%	2	0	2	67%	0	1	1	33%	0	0	0	0%	2	1	3	1%

12ème partie : Niveau d'étude par commune

HYÈRES

	0-5 ans				6-11 ans				12-17 ans				18-21 ans				22-25 ans				Total			
Niveaux	F	M	Total	%	F	M	Total	%	F	M	Total	%	F	M	Total	%	F	M	Total	%	F	M	Total	%
IV et -	0	0	0	0%	0	0	0	0%	0	1	1	6%	4	6	10	56%	2	5	7	39%	6	12	18	22%
V	0	0	0	0%	0	0	0	0%	1	1	2	8%	2	10	12	46%	3	9	12	46%	6	20	26	32%
Vbis	0	0	0	0%	0	0	0	0%	2	4	6	55%	3	1	4	36%	0	1	1	9%	5	6	11	14%
VI	0	0	0	0%	0	0	0	0%	1	4	5	19%	2	11	13	50%	1	7	8	31%	4	22	26	32%

FRÉJUS

	0-5 ans				6-11 ans				12-17 ans				18-21 ans				22-25 ans				Total			
Niveaux	F	M	Total	%	F	M	Total	%	F	M	Total	%	F	M	Total	%	F	M	Total	%	F	M	Total	%
IV et -	0	0	0	0%	0	0	0	0%	1	7	8	31%	2	11	13	50%	1	4	5	19%	4	22	26	10%
V	0	0	0	0%	0	0	0	0%	1	1	2	40%	0	2	2	40%	0	1	1	20%	1	4	5	2%
Vbis	0	0	0	0%	0	0	0	0%	0	1	1	50%	0	0	0	0%	0	1	1	50%	0	2	2	1%
VI	0	0	0	0%	0	0	0	0%	0	5	5	42%	3	1	4	33%	0	3	3	25%	3	9	12	5%

LE MUY

	0-5 ans				6-11 ans				12-17 ans				18-21 ans				22-25 ans				Total			
Niveaux	F	M	Total	%	F	M	Total	%	F	M	Total	%	F	M	Total	%	F	M	Total	%	F	M	Total	%
IV et -	0	0	0	0%	0	0	0	0%	1	3	4	33%	3	5	8	67%	0	0	0	0%	4	8	12	8%
V	0	0	0	0%	0	0	0	0%	0	0	0	0%	1	4	5	83%	0	1	1	17%	1	5	6	4%
Vbis	0	0	0	0%	0	0	0	0%	0	0	0	0%	0	1	1	100%	0	0	0	0%	0	1	1	1%
VI	0	0	0	0%	0	0	0	0%	0	2	2	40%	2	1	3	60%	0	0	0	0%	2	3	5	3%

DRAGUIGNAN

	0-5 ans				6-11 ans				12-17 ans				18-21 ans				22-25 ans				Total			
Niveaux	F	M	Total	%	F	M	Total	%	F	M	Total	%	F	M	Total	%	F	M	Total	%	F	M	Total	%
IV et -	0	0	0	0%	0	0	0	0%	0	3	3	13%	9	6	15	63%	2	4	6	25%	11	13	24	11%
V	0	0	0	0%	0	0	0	0%	2	1	3	12%	6	9	15	60%	2	5	7	28%	10	15	25	11%
Vbis	0	0	0	0%	0	0	0	0%	0	0	0	0%	2	2	4	67%	1	1	2	33%	3	3	6	3%
VI	0	0	0	0%	0	0	0	0%	1	2	3	43%	0	2	2	29%	0	2	2	29%	1	6	7	3%

13ème partie : Présentation du nombre de jeunes par commune ayant bénéficié d'une action relevant des huit domaines d'interventions de la Prévention Spécialisée

Santé :

On entend par « santé », l'ensemble des problématiques rencontrées par les équipes de prévention et recensées ainsi : Conduites à risques ; Conduites addictives ; Information et lutte contre les IST et le VIH ; Risques suicidaires ; Maltraitance ; Malaises psychologiques ; Santé physique ; Sexualité et contraception ; Radicalisation

Santé	0-5 ans						6-11 ans						12-17 ans						18-21 ans						22-25 ans						TOTAL 0-25 ans					
	Individus			Actes			Individus			Actes			Individus			Actes			Individus			Actes			Individus			Actes			Individus			Actes		
	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total
FREJUS	0	7	**7**	0	15	**15**	3	2	**5**	5	2	**7**	17	19	**36**	36	40	**76**	3	7	**10**	12	8	**20**	0	2	**2**	0	3	**3**	23	37	**60**	53	68	**121**
LE MUY	0	0	**0**	0	0	**0**	1	1	**2**	3	5	**8**	11	5	**16**	102	26	**128**	8	4	**12**	69	59	**128**	1	0	**1**	3	0	**3**	21	10	**31**	177	90	**267**
DRAGUIGNAN	0	0	**0**	0	0	**0**	1	2	**3**	3	17	**20**	3	6	**9**	13	50	**63**	8	16	**24**	28	78	**106**	4	7	**11**	61	87	**148**	16	31	**47**	105	232	**337**
HYERES	1	0	**1**	10	0	**10**	27	21	**48**	45	56	**101**	27	33	**60**	73	43	**116**	5	1	**6**	17	2	**19**	2	1	**3**	2	7	**9**	62	56	**118**	147	108	**255**
TOTAL par sexe et tranche d'âge	**1**	**7**	**8**	**10**	**15**	**25**	**32**	**26**	**58**	**56**	**80**	**136**	**58**	**63**	**121**	**224**	**159**	**383**	**24**	**28**	**52**	**126**	**147**	**273**	**7**	**10**	**17**	**66**	**97**	**163**	**122**	**134**	**256**	**482**	**498**	**980**

Hébergement - Logement :

La thématique Hébergement/logement regroupe l'ensemble des problématiques suivantes : Accès ou maintien dans un logement, promiscuité dans un logement, état de salubrité ; ruptures familiales ; La médiation et les liens avec les bailleurs ; La gestion d'un budget en lien le logement ; La gestion administrative

Hébergement Logement	0-5 ans						6-11 ans						12-17 ans						18-21 ans						22-25 ans						TOTAL 0-25 ans					
	Individus			Actes			Individus			Actes			Individus			Actes			Individus			Actes			Individus			Actes			Individus			Actes		
	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total
FREJUS	0	0	**0**	0	0	**0**	0	0	**0**	0	0	**0**	0	1	**1**	0	5	**5**	1	1	**2**	7	0	**7**	0	0	**0**	0	0	**0**	1	2	**3**	7	5	**12**
LE MUY	0	0	**0**	0	0	**0**	0	0	**0**	0	0	**0**	2	4	**6**	3	35	**38**	8	5	**13**	53	48	**101**	1	0	**1**	2	0	**2**	11	9	**20**	58	83	**141**
DRAGUIGNAN	0	0	**0**	0	0	**0**	1	0	**1**	3	0	**3**	3	5	**8**	8	20	**28**	15	22	**37**	63	134	**197**	8	5	**13**	64	81	**145**	27	32	**59**	138	235	**373**
HYERES	0	0	**0**	0	0	**0**	1	0	**1**	2	0	**2**	7	2	**9**	10	2	**12**	1	2	**3**	3	2	**5**	1	3	**4**	2	8	**10**	10	7	**17**	17	12	**29**
TOTAL par sexe et tranche d'âge	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**2**	**0**	**2**	**5**	**0**	**5**	**12**	**12**	**24**	**21**	**62**	**83**	**25**	**30**	**55**	**126**	**184**	**310**	**10**	**8**	**18**	**68**	**89**	**157**	**49**	**50**	**99**	**220**	**335**	**555**

Formation-emploi :

On entend par « Formation-Emploi » : l'ensemble des problématiques rencontrées par les équipes de prévention et recensées ainsi : Insertion professionnelle ; Emploi ; Formation ; Demandeurs d'emploi ; Accès à l'informatique ; Fonds d'aide aux jeunes

Formation - emploi	0-5 ans						6-11 ans						12-17 ans						18-21 ans						22-25 ans						TOTAL 0-25 ans					
	Individus			Actes			Individus			Actes			Individus			Actes			Individus			Actes			Individus			Actes			Individus			Actes		
	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total
FREJUS	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	19	19	0	48	48	13	27	40	28	74	102	0	18	18	0	45	45	13	64	77	28	167	195
LE MUY	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	21	39	60	137	330	467	23	35	58	213	356	569	3	3	6	13	20	33	47	77	124	363	706	1069
DRAGUIGNAN	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7	20	27	97	140	237	21	51	72	144	419	563	8	15	23	120	147	267	36	86	122	361	706	1067
HYERES	0	0	0	0	0	0	4	0	4	8	0	8	9	33	42	21	300	321	17	29	46	96	96	192	2	13	15	15	48	63	32	75	107	140	444	584
TOTAL par sexe et tranche d'âge	0	0	0	0	0	0	4	0	4	8	0	8	37	111	148	255	818	1073	74	142	216	481	945	1426	13	49	62	148	260	408	128	302	430	892	2023	2915

Relations familiales :

On entend par « relations familiales » : l'ensemble des problématiques rencontrées par les équipes de prévention et recensées ainsi : La famille ; Le suivi des enfants ; La médiation familiale ; La maternité ; La paternité ; Le soutien à la fonction parentale ; Les risques de fugues.

Relations familiales	0-5 ans						6-11 ans						12-17 ans						18-21 ans						22-25 ans						TOTAL 0-25 ans					
	Individus			Actes			Individus			Actes			Individus			Actes			Individus			Actes			Individus			Actes			Individus			Actes		
	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total
FREJUS	34	51	85	1049	1190	2239	4	3	7	5	8	13	33	60	93	114	182	296	5	15	20	8	40	48	6	6	12	38	15	53	82	135	217	1214	1435	2649
LE MUY	0	0	0	0	0	0	8	2	10	64	33	97	26	17	43	353	205	558	16	9	25	190	111	301	2	0	2	3	0	3	52	28	80	610	349	959
DRAGUIGNAN	0	0	0	0	0	0	10	19	29	84	198	282	14	17	31	99	127	226	14	26	40	99	162	261	8	7	15	74	96	170	46	69	115	356	583	939
HYERES	2	0	2	7	0	7	19	22	41	58	71	129	55	65	120	140	315	455	10	8	18	26	33	59	1	3	4	20	17	37	87	98	185	251	436	687
TOTAL par sexe et tranche d'âge	36	51	87	1056	1190	2246	41	46	87	211	310	521	128	159	287	706	829	1535	45	58	103	323	346	669	17	16	33	135	128	263	267	330	597	2431	2803	5234

Loisirs :

On entend par « Loisirs », l'ensemble des problématiques rencontrées par les équipes de prévention et recensées ainsi : accès aux loisirs, gestion du temps libre, réalisation d'action éducative et pédagogique culturelle, sportive, aides à l'inscription et au suivi des clubs sportifs ou de loisirs, aides à la réalisation de projets de vacances ou de loisirs.

Loisirs	0-5 ans						6-11 ans						12-17 ans						18-21 ans						22-25 ans						TOTAL 0-25 ans					
	Individus			Actes			Individus			Actes			Individus			Actes			Individus			Actes			Individus			Actes			Individus			Actes		
	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total
FREJUS	24	28	52	101	84	185	5	2	7	20	2	22	28	23	51	78	45	123	0	0	0	0	0	0	5	2	7	18	2	20	62	55	117	217	133	350
LE MUY	0	0	0	0	0	0	14	8	22	122	68	190	36	27	63	238	153	391	13	5	18	51	43	94	1	0	1	2	0	2	64	40	104	413	264	677
DRAGUIGNAN	0	0	0	0	0	0	14	23	37	208	320	528	16	26	42	170	198	368	5	8	13	13	37	50	2	2	4	25	10	35	37	59	96	416	565	981
HYERES	8	12	20	74	79	153	42	38	80	231	178	409	23	53	76	63	127	190	0	9	9	0	25	25	0	0	0	0	0	0	73	112	185	368	409	777
TOTAL par sexe et tranche d'âge	32	40	72	175	163	338	75	71	146	581	568	1149	103	129	232	549	523	1072	18	22	40	64	105	169	8	4	12	45	12	57	236	266	502	1414	1371	2785

Éducation civique :

On entend par « Éducation Civique » : l'ensemble des problématiques rencontrées par les équipes de prévention et recensées ainsi : Tension de voisinage ; Incivilités ; Victimisation/racket ; Partage de l'espace commun ; Dégradations ; Médiation entre les jeunes, les familles, le voisinage et les institutions ; Aides aux démarches administratives ; Accès aux droits ; Soutien juridique ; Relations au groupe ou bande ; Comportement inapproprié et dangereux au regard du code de la route.

Education civique	0-5 ans						6-11 ans						12-17 ans						18-21 ans						22-25 ans						TOTAL 0-25 ans					
	Individus			Actes			Individus			Actes			Individus			Actes			Individus			Actes			Individus			Actes			Individus			Actes		
	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total
FREJUS	0	0	0	0	0	0	0	2	2	0	8	8	40	93	133	92	310	402	10	25	35	23	107	130	2	11	13	3	31	34	52	131	183	118	456	574
LE MUY	0	0	0	0	0	0	13	7	20	122	61	183	43	42	85	267	305	572	21	29	50	144	208	352	1	0	1	2	0	2	78	78	156	535	574	1109
DRAGUIGNAN	0	0	0	0	0	0	12	20	32	96	295	391	11	20	31	129	182	311	7	29	36	51	173	224	3	7	10	36	71	107	33	76	109	312	721	1033
HYERES	9	15	24	38	59	97	52	43	95	170	231	401	52	142	194	394	1261	1655	26	40	66	314	632	946	6	31	37	17	525	542	145	271	416	933	2708	3641
TOTAL par sexe et tranche d'âge	9	15	24	38	59	97	77	72	149	388	595	983	146	297	443	882	2058	2940	64	123	187	532	1120	1652	12	49	61	58	627	685	308	556	864	1898	4459	6357

Accompagnement à la scolarité :

On entend par « Scolarité » : l'ensemble des problématiques rencontrées par les équipes de prévention et recensées sous l'intitulé : Soutien et accompagnement à la scolarité.

Accompagnement à la scolarité	0-5 ans						6-11 ans						12-17 ans						18-21 ans						22-25 ans						TOTAL 0-25 ans					
	Individus			Actes			Individus			Actes			Individus			Actes			Individus			Actes			Individus			Actes			Individus			Actes		
	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total
FREJUS	8	19	27	15	31	46	2	3	5	2	7	9	42	55	97	94	193	287	3	2	5	5	3	8	1	0	1	2	0	2	56	79	135	118	234	352
LE MUY	0	0	0	0	0	0	1	1	2	3	0	3	2	14	16	13	45	58	0	3	3	0	5	5	0	0	0	0	0	0	3	18	21	16	50	66
DRAGUIGNAN	0	0	0	0	0	0	7	12	19	50	139	189	7	11	18	61	125	186	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	14	23	37	111	264	375
HYERES	0	2	2	0	3	3	24	23	47	125	152	277	68	74	142	766	559	1325	2	4	6	21	15	36	0	0	0	0	0	0	94	103	197	912	729	1641
TOTAL par sexe et tranche d'âge	8	21	29	15	34	49	34	39	73	180	298	478	119	154	273	934	922	1856	5	9	14	26	23	49	1	0	1	2	0	2	167	223	390	1157	1277	2434

Actions spécifiques : nombre de jeunes globalement accompagnés au sein des actions spécifiques.

On entend par « actions spécifiques » des actions ne relevant pas spécifiquement des grands domaines d'interventions de la Prévention Spécialisée mais pouvant y concourir.

Actions spécifiques	0-5 ans						6-11 ans						12-17 ans						18-21 ans						22-25 ans						TOTAL 0-25 ans					
	Individus			Actes			Individus			Actes			Individus			Actes			Individus			Actes			Individus			Actes			Individus			Actes		
	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total
FREJUS	34	50	84	35	50	85	0	0	0	0	0	0	2	13	15	2	13	15	4	3	7	3	3	6	5	2	7	5	2	7	45	68	113	45	68	113
LE MUY	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	2	2	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	2	2
DRAGUIGNAN	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	2	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	2	2
HYERES	5	0	5	5	0	5	18	25	43	21	28	49	55	44	99	66	50	116	11	6	17	12	7	19	2	3	5	2	3	5	91	78	169	106	88	194
TOTAL par sexe et tranche d'âge	39	50	89	40	50	90	18	25	43	21	28	49	57	58	115	68	65	133	15	10	25	15	12	27	7	5	12	7	5	12	136	148	284	151	160	311

Les ACTIONS SPÉCIFIQUES
Par domaines d'intervention

Emploi/formation	*Atelier et Chantier d'Insertion Hyères*
CONSTATS	Selon les données disponibles de l'Insee, l'emploi salarié a augmenté au premier semestre 2022, il avait régulièrement augmenté au cours de l'année 2021, avec une hausse de 3.4 %. Mi 2022, l'emploi salarié se situait nettement au-dessus de son niveau un an auparavant et de son niveau d'avant la crise sanitaire. La France en sortie de crise de Covid-19 se voit confrontée à des difficultés de recrutement dans de nombreux secteurs. La pénurie de main-d'œuvre devient une des préoccupations majeures des entreprises. Alors que les 30 dernières années avaient été principalement marquées par l'ancrage structurel du chômage : la coexistence d'un taux de chômage élevé et d'un nombre important de postes vacants interpelle. La maison de l'emploi de la métropole TPM indique dans ses différentes notes de conjoncture que le taux de création d'entreprises en région PACA est supérieur au taux national, en particulier dans le Var avec 4 393 établissements supplémentaires en 2021, avec une nette augmentation par rapport aux années 2020 et 2019. Malgré une reprise d'activité aux niveaux national et départemental, le chantier d'insertion demeure une étape transitionnelle vers l'emploi durable pour les demandeurs d'emploi qui cumulent des difficultés, parmi lesquelles la mobilité, la maîtrise des codes de l'entreprise, la capacité à faire face aux démarches administratives ou encore l'hébergement. Le nombre d'orientations vers notre chantier d'insertion est continu. Les problématiques de retour à l'emploi pour plusieurs personnes en rupture professionnelle sont bien présentes : le passage en chantier d'insertion permet de créer des opportunités. La première est celle d'une reprise d'activités. La seconde vise à redynamiser le salarié et favoriser les passerelles vers l'emploi durable.
PROBLÉMATIQUES	1/ Longue période d'inactivité (chômage longue durée) 2/ Manque d'expérience professionnelle 3/ Niveau de qualification inexistant ou insuffisant et inadapté au marché de l'emploi 4/ Méconnaissance/inexpérience des codes de l'entreprise 5/ Projet professionnel non défini et/ou inadapté aux besoins des entreprises locales 6/ Cumul de problématiques sociales dégradant la situation personnelle 7/ Problématique de mobilité : absence de permis et/ou véhicule ; méconnaissance des offres de transport en commun. 8/ Difficultés liées à langue française (expression, écrit) en particulier pour les publics étrangers : primo-arrivants et réfugiés politiques. 9/Manque de réseaux
BUT, FINALITE	RETOUR A L'EMPLOI DURABLE
OBJECTIF GÉNÉRAL	Recruter, accompagner, encadrer et former des personnes rencontrant des difficultés sociales et professionnelles en vue de faciliter leur retour à l'emploi.
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS (ou SPECIFIQUES)	Permettre d'acquérir des savoir-être et faire professionnels et techniques Accompagner la construction du parcours d'insertion professionnelle Lever les freins présents ou émergeant pouvant entraver le retour à l'emploi Valoriser les capacités du salarié en transition professionnelle

PUBLICS	Jeunes moins de 25 ans Demandeurs d'emploi Bénéficiaires du RSA Bénéficiaires de minimas sociaux (ASS, AAH) Personnes reconnues travailleurs handicapés. Résidents des quartiers politiques de la ville Public sous-main de justice Etc…	
MOYENS D'ACTION	**DES ACTIVITES SUPPORTS AUX APPRENTISSAGES** Activité Logistique (Université de Toulon) Multi service /Espaces verts (Métropole TPM) Atelier réparation vélo (Hyères) Multiservice /Propreté (Métropole TPM) **L'ACCES A LA FORMATION** Mise en place de formation de prévention des risques professionnels **DES ATELIERS, DES FORUMS DE L'EMPLOI** 1/ Mise en œuvre de temps d'ateliers collectifs. Thématique : droits et devoirs des salariés, santé au travail, parcours Pôle Emploi, solution de mobilité 2/ Co-organisation de forums afin de créer des passerelles avec les entreprises **MEDIATION AVEC LES ENTREPRISES** 1/ Mise en place de périodes de mise en situation en milieu professionnel (PMSMP) : définition des objectifs, suivi en entreprise, évaluation de la période. 2/ Appui des salariés dans la démarche : accompagnement physique à l'entreprise, suivi administratif, facilitation des embauches.	
ENCADREMENT	Direction générale : 1 Directrice, 1 Directeur adjoint, Secrétariat : 1 secrétaire d'activité Encadrement technique : 4 encadrants techniques (3.50 ETP) Accompagnement des salariés en insertion : 1 accompagnatrice socioprofessionnelle (1 ETP)	
RYTHME OU DURÉE	Du 1er janvier au 31 décembre 2022 Du lundi au vendredi (selon les activités).	
PARTENAIRES	**1er CERCLE**	**2ème CERCLE**
	Educateurs de rue APS Pôle Emploi Hyères, Toulon et plus largement TPM Missions locales Corail, Jeunes toulonnais, Coudon Plie TPM & Maison de l'emploi Ariane Méditerranée Cedis Adapei Actif ACPM (association de formation pour la coopération et la promotion professionnelle méditerranéenne) En chemin Ariane Méditerranée SCJE (service de contrôle judiciaire et d'enquêtes) Oscar (agir pour le développement d'actions d'insertion) Service d'aide à la mobilité inclusive (SAMI) CHRS : accueil provençal, Association Logivar, FJT central place Organismes de formation	Face Var Othis formation HLJ formation Greta du Var Employeurs du secteur marchand Associations d'apprentissage et de remise à niveau Auto-école du secteur marchand Assistantes sociales Bailleurs sociaux Association En Chemin Autres chantiers d'insertion du territoire

<table>
<tr><td>COMPLEMENTARITE AVEC LES RESSOURCES/ACTIONS EXISTANTES</td><td colspan="2">L'offre d'insertion de APS propose des postes accessibles aux personnes issues de la métropole TPM mais aussi issues de la vallée du Gapeau.
Elle s'adresse aux publics femmes et hommes.

Elle complète l'offre d'insertion existante sur le territoire.

L'atelier vélo apporte une activité nouvelle, à la croisée des enjeux écologiques et environnementaux.

Au cours du dernier trimestre 2022, une nouvelle activité a été mise en place intitulée « Propreté Multi services » avec la création d'un poste d'encadrant technique et de 5 postes de CDDI</td></tr>
<tr><td>RESULTATS ATTENDUS DE L'ACTION (EFFETS)</td><td colspan="2">Pour les salariés embauchés :
1/ Retour à l'emploi durable (objectif : 60 %)
2/ Gain de confiance et de l'estime de soi
3/ Résolution des problématiques sociales
4/ Développement de compétences personnelles et techniques
5/ Respect des engagements énoncés par un contrat de travail : assiduité/ponctualité ; attitude ; etc.</td></tr>
<tr><td rowspan="2">CRITERES ET INDICATEURS</td><td>CRITERES</td><td>INDICATEURS</td></tr>
<tr><td>1/ Embauches de salariés
2/ Investissement dans le parcours
3/ Transmission de compétences
4/ Formation des salariés
5/ Résolution des problématiques sociales
6/ Définition de projets d'insertion
7/ Lien avec les entreprises
8/ Réalisation/concrétisation des projets</td><td>1/Nombre de salariés embauchés
2/Taux de réalisation des heures d'insertion
3/ Nombre de salariés évalués sur les progressions techniques
4/ Nombre de formations validées (qualifiantes et/ou diplômantes)
5/Nombre de salariés accompagnés dans la résolution des problématiques sociales
6/Nombre de salariés bénéficiant d'un projet professionnel validé
7/ Nombre de contacts établis avec les employeurs ; nombre de PMSMP mises en place
8/Nombre de salariés retrouvant un travail ou intégrant une formation suite au parcours chantier d'insertion</td></tr>
<tr><td>IMPACTS ATTENDUS</td><td colspan="2">Utilité sociale sur le territoire d'implantation et d'action
Rôle d'interface avec les entreprises
Création de richesses (masse salariale)</td></tr>
<tr><td rowspan="2">ÉVALUATION</td><td colspan="2">QUANTITATIVE</td></tr>
<tr><td colspan="2">EMBAUCHES
1/Candidatures reçues : 123
2/ Demandeurs d'emploi recrutés : 30 (+5 / à 2021)

HEURES D'INSERTION

44 salariés,
Heures de travail : 17 720 heures 18 552 (soit 4.48 % d'activité en moins).

<table>
<tr><td>Activité support</td><td>Nombre de salariés</td><td>Heures de travail</td><td>%</td></tr>
<tr><td>Logistique</td><td>15</td><td>6905</td><td>39</td></tr>
<tr><td>Espaces verts</td><td>19</td><td>7037</td><td>40</td></tr>
<tr><td>Atelier vélo</td><td>5</td><td>2275</td><td>13</td></tr>
<tr><td>Propreté</td><td>5</td><td>1503</td><td>8</td></tr>
</table></td></tr>
</table>

REPARTION HOMME/FEMME : 5 femmes, 39 hommes

AGE

Tranches d'âge	Nombre de salariés	%
- 25 ans	7	15.90
26-44 ans	21	47.72
45-54 ans	10	22.72
55 et +	6	13.63

La moyenne d'âge en 2022 est de 39 ans, elle était en 2021 de 34 ans.

REPARTION GEOGRAPHIQUE

Communes	Nombre de salariés	%
Hyères	20	45.45
Toulon	11	25
La Garde	5	11.36
La valette/Le Pradet	4	9.09
La Seyne/Ollioules	2	4.54
Solliès-Pont	2	4.54

QUARTIER DE RESIDENCE (Politique de la ville)
1/Quartier prioritaire : 14 soit 32 % (7 Toulon ; 2 La garde ; 5 Hyères)
2/Quartier de veille : 3 soit 7 % (Hyères)

Immersions en entreprises (PMSP)

38 immersions ont été réalisées par les salariés pour un total de 210 jours et 1192 heures.
Secteurs d'activités (par ordre d'importance) :

Commerces / supermarchés : 15
Restauration : 5
Services aménagement paysager : 4
Nettoyage : 4
Transport routier : 2
Camping : 1
Autres : 7

Taux de sortie en emploi :

25 salariés en transition professionnelle sur 44 sont sortis des chantiers en 2022 dont 2 sont restés moins de 3 mois.

- ✓ **59.09 % de sorties dynamiques réparties comme suit :**

6 sorties en emploi durable :
5 CDI
1 CDD + de 6 mois

3 sorties en emploi de transition :
3 CDD de moins de 6 mois

4 sorties considérées comme positives :
1 entrée en formation qualifiante
3 autres sorties reconnues positives (dont permis AM)

	QUALITATIVE

	Dans le but de faciliter une dynamique positive et d'augmenter les opportunités de sortie en emploi, nous avons développé des actions individuelles et collectives visant à :
	
	• Solutionner les problématiques hébergement/logement en s'appuyant sur les partenaires locaux et favoriser l'accès au logement durable.
	• Accompagner les salariés auprès des administrations (caf, assurance maladie, services de la préfecture, …) pour l'ouverture des droits ou la régularisation des titres de séjour
	• Préparer les salariés aux relations entreprises, atténuer leurs appréhensions, faciliter le lien entre salariés et entreprises et développer leur autonomie
	• Mobiliser des solutions de mobilité à court terme pour étendre le périmètre de recherche d'emploi.
	
	Nous avons également organisé différentes actions collectives, directement liées au lien avec l'Entreprise :
	• Un Job dating dans nos locaux le 9 février 2022, en partenariat avec le cabinet « Nes et Cités ».
	• 2 ateliers avec la maison de l'emploi :
	  o Connaitre les entreprises du territoire de MTPM
	  o Les codes de l'entreprise
	• 6 ateliers « préparation aux immersions » ont été animés par l'accompagnatrice emploi de l'APS.

REFERENCE AUX POLITIQUES PUBLIQUES ET DISPOSITIFS ASSOCIÉS	- Stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté - Cadre d'intervention de Région Sud en faveur des structures porteuses d'ateliers et chantiers d'insertion - Fonds d'inclusion dans l'emploi en faveur des personnes les plus éloignées du marché du travail (parcours emploi compétences, insertion par l'activité économique, entreprises adaptées, groupements d'employeurs pour l'insertion et la qualification) - Conseil Départemental de l'Insertion par l'activité économique - Plan départemental d'Insertion - Politique de la ville

Emploi / Formation	*Service d'Accompagnement à la Mobilité Inclusive Hyères*
CONSTATS	En France, la mobilité représente un réel frein à l'insertion professionnelle. Selon une étude du Laboratoire de la Mobilité inclusive, près d'un Français sur quatre déclare avoir déjà renoncé à un travail ou une formation faute de moyen de transport pour se déplacer. Ils sont plus d'un sur deux à le déclarer chez les personnes plus fragiles financièrement. Le manque de mobilité a pour conséquences de restreindre la zone géographique de recherche d'un emploi et ainsi de limiter les offres adéquates. Ainsi, sans mobilité, la personne peut s'enfermer dans une situation encore plus précaire. S'il pénalise majoritairement les plus précaires financièrement, ce problème ne touche pas de la même manière selon la situation géographique. Les zones rurales, peu dotées en transports, sont particulièrement impactées par cette problématique. Les périphéries de grandes villes peuvent également être le lieu de difficultés à se déplacer. Elles sont souvent bien connectées à la ville centrale, mais sont peu reliées entre elles. *(Carenews-info - insertion-professionnelle, l'épineuse question de la mobilité – 29 septembre 2021)* « Parmi l'ensemble des habitants de Provence-Alpes-Côte d'Azur âgés de 15 à 64 ans, seuls 37 % de ceux qui vivent dans un ménage ne possédant pas de véhicule occupent un emploi. Leur taux de chômage s'élève à 32 %. Les non-diplômés, plus nombreux à ne pas posséder de véhicule, sont particulièrement pénalisés. Leur taux de chômage est de 21 % lorsque leur ménage possède au moins une voiture et de 39 % sinon. La possession d'un véhicule constitue une charge financière parfois rédhibitoire pour les ménages aux revenus les plus modestes, le taux d'équipement des ménages en voiture est beaucoup plus faible dans les QPV (58 % contre 81 % dans la région). Parmi les habitants des QPV âgés de 15 à 64 ans, seuls 28 % de ceux qui vivent dans un ménage ne possédant pas de voiture occupent un emploi. Dans le même temps, lorsqu'ils occupent un emploi, la majorité des habitants des QPV vont travailler en voiture, tout comme ceux d'autres quartiers. C'est le cas des trois quarts des ouvriers. Pour eux, l'emploi est souvent situé à distance du domicile, parfois dans des zones non desservies par les transports en commun. » *(Insee analyses – PACA – N°82 – 30/01/2020)* Il s'agit pour l'APS, à travers les actions développées par le SAMI, de permettre aux habitants les plus en difficulté de saisir des offres d'emploi disponibles sur leur territoire tout en s'appropriant les grands enjeux d'une mobilité durable, respectueuse de l'environnement.
PROBLÉMATIQUES	• Les difficultés de mobilité constituent un frein à l'emploi. • On peut renoncer à un travail ou à une formation faute de pouvoir s'y rendre. • 20 % des personnes en âge de travailler rencontrent des difficultés de mobilité. • Les publics les plus vulnérables sont davantage confrontés aux difficultés de mobilité. • Être mobile permet d'augmenter les opportunités d'emploi
BUT, FINALITE	• Favoriser l'accès à l'emploi durable en réduisant les freins à la mobilité
OBJECTIF GÉNÉRAL	• Favoriser l'acquisition de nouvelles compétences en mobilité

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS (ou SPECIFIQUES)	• Informer sur les modes de déplacement alternatifs au permis • Former aux permis de conduire AM et B • Favoriser une mobilisation régulière du jeune dans son parcours de formation • Renforcer la place des prescripteurs dans le suivi des jeunes • Se donner les moyens d'évaluer les effets de l'action en termes d'insertion professionnelle.

PUBLICS	• Jeunes filles et garçons, âgés de 18 à 25 ans
	  o Issus des quartiers politique de la ville de Hyères et de la métropole TPM
	  o Orientés par :
	  ▪ Les éducateurs de l'APS,
	  ▪ Les partenaires de l'APS acteurs dans le domaine de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes : missions locales Corail, du Coudon et MLJT, Face var, service jeunesse et CCAS de la ville d'Hyères
	  ▪ L'IMSAT
	  ▪ E2C
	  o Inscrits objectivement dans une démarche d'insertion professionnelle
	  o Confrontés à des difficultés d'apprentissage (maitrise de la lecture, compréhension, …) nécessitant un accompagnement individualisé

MOYENS D'ACTION	DIAGNOSTIC MOBILITÉ PERSONNALISÉ Cette étape permet : • D'évaluer les principaux atouts et difficultés de la personne en termes de mobilité • D'accompagner la personne à trouver des solutions de déplacement adaptées à sa situation, en lui proposant différentes alternatives au permis. ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUALISE : • Formation au Permis AM • Formation au Permis B : En fonction des difficultés d'apprentissage de la conduite, le passage de boite manuel en boite automatique peut être proposé afin de favoriser la réussite au permis • Soutien individualisé aux apprentissages du code de la route. • Mise à disposition de scooter, • Prêt ou achat de vélo en lien avec l'atelier « maillon de chaine » de l'APS ATELIERS INDIVIDUELS OU COLLECTIFS : • Les solutions alternatives au permis, • Les aides existantes pour acheter un véhicule, • Entretenir son véhicule • Sensibilisation à la sécurité routière • Ateliers « remise en selle » : savoir utiliser un vélo, apprendre à se déplacer au cœur de la circulation • Ateliers de sensibilisation au code de la route à E2C MOYENS HUMAINS ET MATÉRIELS : Locaux spécifique 55 rue Alphonse Denis à Hyères • Salle de code entièrement équipée • Salle d'ateliers et de rdv individuels • 2 véhicules auto-école : 1 boite manuelle, 1 boite automatique • 5 scooters • 3 vélos • Divers supports et matériels pédagogiques

ENCADREMENT	• Direction générale : 1 Directrice, 1 Directeur adjoint, • Secrétariat : 1 secrétaire d'activité • Encadrement technique : 3 éducateurs techniques enseignants de la conduite (2.80 ETP)	
RYTHME OU DURÉE	• Du 1er janvier au 31 décembre 2022 Du lundi au vendredi	
PARTENAIRES	**1er CERCLE**	**2ème CERCLE**
	• Service de prévention spécialisée : APS, LVP • Mission locale Hyères, La garde et Toulon • E2C • IMSAT • Chantier d'insertion : APS, Frat, ASDFV • Maison de la mobilité • Face Var • Ariane méditerranée • Alinéa • En Chemin	• Conseil départemental du Var • Métropole Toulon Provence Méditerranée • Ville d'Hyères • Ville de Toulon
COMPLEMENTARITE AVEC LES RESSOURCES/ACTIONS EXISTANTES	L'APS attache une attention particulière à ce que les actions du SAMI s'inscrivent dans une complémentarité avec les acteurs du territoire. Dans le domaine de la formation au permis de conduire seule l'association En Chemin propose également une formation spécifique et adaptée à des personnes en difficulté. Les profils des personnes ciblées par nos associations ne sont pas les mêmes Nos actions viennent en appui des accompagnements individuels mis en œuvre par nos partenaires du 1er cercle, en direction des personnes inscrites dans une dynamique d'insertion.	
RESULTATS ATTENDUS DE L'ACTION (EFFETS)	• Autonomie dans les pratiques de déplacement • Insertion professionnelle durable • Meilleur compréhension des enjeux liés à une mobilité durable	
CRITERES ET INDICATEURS	**CRITERES**	**INDICATEURS**

	• Intégration de publics en situation de vulnérabilité
	• Egalité Homme / femme
	• Réalisation de diagnostic mobilité
	• Accès à la formation au permis (AM et/ ou B)
	• Validation des parcours de formation théorique et pratique
	• Mise à disposition de scooter ou vélo
	• Impact mobilité sur l'accès à l'emploi ou à la formation
		• 45 parcours de formation sur l'année
		  ○ 50 % ont intégré le SAMI en 2022
		  ○ 25 % ont bénéficié d'un diagnostic mobilité
		  ○ 9 % ont bénéficié d'une mise à disposition d'un 2 roues ou bénéficié d'une solution alternative pour faciliter sa mobilité ;
		• Nombre de codes et permis obtenus (AM et B)
		• 100 % de diagnostics réalisés
		• Nombre de mises à disposition de scooter
		• Nombre de parcours d'insertion ayant été renforcés par un accès à la mobilité

IMPACTS ATTENDUS	• Réduction des situations d'exclusion sociale • Evolution du taux de chômage des jeunes et adultes sur le territoire de MTPM Reconnaissance de la mobilité comme une politique locale majeure sur le territoire en lien avec le développement durable et les enjeux sociétaux et écologiques inscrits dans la loi d'orientation des mobilités (LOM).
ÉVALUATION	**QUANTITATIVE**
	57 parcours dont 28 entrés en 2022 (soit 49 %) Sexe : Féminin : 25 soit 44 % Masculin : 32 soit 56 % Nombre et nature des prescripteurs : APS (éducateurs/trices) 33 Missions locales (Toulon, La Garde, Hyères) : 17 E2c (Elan 83) : 3 Autres prescripteurs (En chemin Alinea, CCas) : 4 Diagnostic mobilité : 22 personnes ont fait l'objet d'un diagnostic mobilité avant l'entrée en parcours soit 38.50 % 100 % des prescriptions concernent des orientations pour des formations aux permis AM et B : o Permis B : 38 orientations o Permis AM : 19 orientations o Permis B + AM : 2 orientations Concernant la nature des difficultés, voici les vulnérabilités les plus dans les fiches de prescription : 1/ Manque de moyens financiers : C'est la vulnérabilité numéro 1 citée dans quasi 100 % des orientations. 2/ Absence de réseau familial d'entraide ; Manque d'autonomie ; Isolement ; Périmètre de recherche d'emploi limité : ces difficultés sont énoncées dans 12 % des fiches de prescription. 3/ Pas ou peu de transports en commun : cité pour 11 % des orientations permis AM et permis B Âge : • 14 – 17 ans : 15 • 18 – 21 ans : 29 • 22 – 25 ans : 13 Le taux de représentation du public féminin augmente de façon significative en fonction de l'âge. Cela s'explique par le fait que la tranche d'âge des jeunes de 14/17 ans concerne exclusivement des jeunes formés au permis AM. Pour ce permis la grande majorité des sollicitations concernent des garçons, pour lesquels les familles semblent plus enclines à autoriser leur enfant à circuler en 2 roues à moteur. Lieu de domiciliation : Hyères : 47 • QPV : 15 • Autres quartiers : 32 Toulon : 6 • QPV : 5 La Garde : 2

	• QPV : 1 Autres communes de TPM : 1 (La valette) 37 % sont issus de quartiers en QPV RESULTATS OBTENUS : ✓ Réussite aux codes : 12 ✓ Réussite aux permis de conduire B : 8 ✓ Réussite aux permis AM : 21 ✓ Nombre de rencontres avec les familles : 16 ✓ Durée moyenne des parcours codes : 9 mois ✓ Durée moyenne des parcours code + permis : 17 mois
	QUALITATIVE
	Cette année aura été l'occasion d'intégrer les dernières personnes positionnées courant 2021. En effet celle-ci, victimes de l'impact de la pandémie sur notre capacité à former les personnes en 2020 et 2021, ont dû attendre que nous résorbions la liste des personnes en attente avant de pouvoir être intégrées. Malgré une reprise d'activité normale et continue de notre service en 2022, nous sommes toujours confrontés à des difficultés d'implication des personnes dans leur parcours de formation. Plus de 40 courriers de 1er rappel des engagements contractuels et de relance ont été rédigés cette année : • 2 parcours ont été suspendus jusque fin 2022 à la demande des personnes, • 5 parcours ont été interrompus sur décision de l'APS à la suite des différentes relances téléphoniques, puis par courriers restés sans réponse. POINTS FORTS DE L'ACTION : • Démarrage de la formation au permis B sur boite automatique afin de favoriser une prise en main progressive d'un véhicule au sein de l'espace routier • Individualisation des parcours lors de la phase de formation théorique (code de la route) • La contractualisation comprend 40h00 de conduite • Développement d'un partenariat avec l'IMSAT dans le cadre du consortium « Elan jeunes 83 » : possibilité de formation au permis AM et B pour un nombre de jeune déterminé (10 et 4). • Action de sensibilisation au risque routier auprès de jeunes accompagnés par l'Ecole de la deuxième chance. • L'action participe à lutter contre le chômage des jeunes en favorisant leur mobilité au service de leur insertion professionnelle. La possibilité pour certains de passer le permis AM dans l'attente d'obtenir le permis B, permets d'apporter une solution alternative à leur problème de mobilité. AXES D'AMELIORATION : • Implication des jeunes dans la mise en œuvre de leur parcours de formation aux permis AM et B. o Le nombre de relance pour mettre en œuvre la phase d'évaluation avant une éventuelle entrée en permis B, pour finaliser la constitution du dossier administratif, pour amener les jeunes à venir régulièrement aux séances de code puis en conduite, mobilise énormément de temps des éducateurs techniques enseignants de la conduite. • Les prescripteurs, référents des jeunes, ne sont pas suffisamment présents lorsqu'il s'agit de remobiliser un jeune • Evaluation des effets de l'action en termes d'insertion professionnelle des personnes.

REFERENCE AUX POLITIQUES PUBLIQUES ET DISPOSITIFS ASSOCIÉS	• Conseil Départemental du var • Politique de la ville • MTPM - Direction de la cohésion et de l'habitat • Dispositif d'aide à la mobilité de pôle emploi • Maison de la mobilité MTPM

Emploi/Formation	*Elanjeunes83 – Fréjus*
CONSTATS	Un certain nombre de jeunes âgé de + de 16 ans est inscrit dans des processus d'exclusion socio-économique. Ces jeunes ne disposent pas des codes sociaux nécessaires à leur intégration sociale et professionnelle. La Mission Locale, la PJJ, l'AEMO, ainsi que les éducateurs de l'APS constatent, que pour ces jeunes, l'offre en accompagnement n'est pas adaptée. En effet le cadre proposé par les différents dispositifs tels que : la garantie jeunes, l'école de la 2ème chance, les chantiers d'insertion, sont encore trop exigeants pour eux. Un travail éducatif en amont est indispensable. Nous sommes également ponctuellement sollicités par des partenaires concernant des jeunes en âge scolaire (- de 16 ans), en situation de décrochage scolaire. Tous ont écumés l'ensemble des établissements du territoire et dispositifs associés. Rattachés à différents établissements scolaires ils sont tous en situation de déscolarisation et se retrouvent souvent sans solution. La réforme de l'apprentissage appliquée à partir de janvier 2019, le plan un jeune une solution lancée par le gouvernement en juillet 2020, ainsi que l'obligation de formation jusqu'à 18 ans encadré par le décret du 5 août 2020, visent à favoriser leur insertion professionnelle. Ce plan sera étayé par le dispositif CEJ, d'accompagnement des – 26 ans sans formation et sans emploi depuis plusieurs mois qui est mis en place depuis janvier 2022. Le marché de l'emploi local depuis avril 2021 met en évidence le décalage entre les besoins de personnels des entreprises, la pénurie de candidats éligibles aux contrats en alternance dans les centres de formation et la capacité des jeunes à répondre à ces offres d'emploi. Selon les données statistiques Pôle Emploi, sur le bassin Est Var, sur les 18460 offres d'emploi en 2021, 49,9% ont des difficultés à être pourvues. (https://statistiques.pole-emploi.org)
PROBLÉMATIQUES	▪ Les jeunes sont éloignés des structures de droit commun ▪ Méconnaissance des dispositifs de droits communs ▪ Multiplication des freins à l'insertion
BUT, FINALITE	L'Insertion socioprofessionnelle des jeunes
OBJECTIF GÉNÉRAL	Repérer, mobiliser et accompagner les jeunes les plus éloignés de l'emploi vers les dispositifs de droits communs
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS (ou SPECIFIQUES)	• Accompagner vers le droit commun (Mission Locale, Pôle emploi, santé, hébergement) • Favoriser la connaissance des acteurs du marché de l'emploi et de la formation • Optimiser et consolider le travail en partenariat • Offrir une meilleure lisibilité du droit commun
PUBLICS	• Jeunes âgés de 16 à 30 ans habitants de la commune de Fréjus et issus des QPV Gabelle et l'Agachon
MOYENS D'ACTION	✓ Accompagnement des jeunes dans la construction d'un réseau personnalisé souple dans le champ de l'insertion socio professionnelle : o Bureau d'entretiens individuels dans les locaux de l'APS o Bus itinérant sur les QPV o Matériel informatique et accès Internet o Réseau partenarial et entrepreneurial ✓ Diagnostiquer de besoins et freins sur les QPV au regard de l'insertion socioprofessionnelle par genre et tranche d'âge et adapter le contenu ✓ Rendre accessible l'information sur les droits, les aides, les dispositifs et évènements accompagnant l'insertion socioprofessionnelle ✓ Évaluer l'écart entre le projet énoncé et sa réalisation
ENCADREMENT	1 éducatrice pédagogique 1 cheffe de service

<table>
<tr><td>RYTHME OU DURÉE</td><td colspan="2">Présence sociale sur les 2 QPV de Fréjus :
• Le lundi après-midi au sein de la Gabelle
• Le jeudi après-midi au sein de l'Agachon
Rendez-vous au bureau les lundis, jeudis et vendredi matin. Accompagnement individuel vers les structures de droits communs en fonction des besoins.</td></tr>
<tr><td rowspan="2">PARTENAIRES</td><td>1er CERCLE</td><td>2ème CERCLE</td></tr>
<tr><td>IMSAT
Mission Locale
Pôle Emploi
E2C
Centres de formation
Entreprises</td><td>Ville de Fréjus</td></tr>
<tr><td>COMPLEMENTARITE AVEC LES RESSOURCES/ACTIONS EXISTANTES</td><td colspan="2">L'action se positionne en amont des autres actions et dispositifs portés par les acteurs œuvrant dans le domaine de l'insertion des personnes vulnérables : Mission locale / dispositif CEJ ; École de la deuxième Chance, Association Intermédiaire, ETTI, Chantier d'insertion, dispositif parcours remobilisation</td></tr>
<tr><td>RESULTATS ATTENDUS DE L'ACTION (EFFETS)</td><td colspan="2">Meilleure connaissance des acteurs de l'insertion socio professionnelle locale

Faciliter les passerelles entre les dispositifs d'accompagnement, les institutions, la qualification et l'emploi

Faciliter la connaissance et l'intégration des jeunes dans les dispositifs de droit commun</td></tr>
<tr><td rowspan="2">CRITERES ET INDICATEURS</td><td>CRITERES</td><td>INDICATEURS</td></tr>
<tr><td>Meilleure lisibilité de l'offre de service de l'insertion

Repérage des jeunes dits « invisibles »

Renforcement du réseau partenarial</td><td>Nombre de jeunes accueillis

Récurrence des contacts

Evolution des contacts de jeunes avec les institutions de droit commun

Participation des acteurs du réseau local

Bilan semestriel avec les partenaires locaux</td></tr>
<tr><td>IMPACTS ATTENDUS</td><td colspan="2">Remobilisation du jeune dans son parcours
Insertion socioprofessionnelle</td></tr>
<tr><td rowspan="2">ÉVALUATION</td><td colspan="2">QUANTITATIVE</td></tr>
<tr><td colspan="2">On comptabilise 92 personnes accompagnées dont :
• 85 issus des QPV la Gabelle et Agachon
• 6 hors QPV
• 10 bénéficiaires d'une RQTH
• 52% d'hommes
• 48% de femmes
Tranche d'âge :
• 16 – 17 ans : 10
• 18-25 : 44
• + 25 : 37

73 personnes ont trouvé une solution :
• Sorties en formation qualifiante : 18
• Sorties en emploi : 38
• Dispositifs de droits communs : 17</td></tr>
</table>

	QUALITATIVE
	Bonne dynamique sur le QPV Gabelle, l'intervention s'effectue en transversalité avec les éducateurs de rue. Les jeunes et les parents n'hésitent pas à nous solliciter. Notre implantation sur ce territoire a facilité la pertinence de cette action. Sur le QPV de l'Agachon nous nous sommes appuyés sur le centre social pour diffuser largement notre intervention. Cette permanence a été moins investie par les jeunes et les habitants. Certains jeunes se sont retrouvés sans solution post Bac : Parcoursup semble être un frein pour les jeunes et les familles. Les effets inattendus de cette action : une sollicitation importante de femmes souvent mère de famille qui souhaitent retourner sur le marché de l'emploi. Mise en place du forum « 'L'insertion s'invite chez vous ! » sur les 2 QPV de Fréjus avec la mobilisation : • des différents partenaires de l'insertion, • des acteurs associatifs du territoire, • des Entreprises du territoire Partenaires mobilisés : Mission locale, l'ADIE, Loge-Toit, Clarisse, Corail, E2C, IMSAT, CIDFF, Initiatives Var, Point d'accès au droit, Pôle Emploi, ESAT les Mimosas, parcours remobilisation… Entreprises sollicitées : Carrefour, Staff match, CHI de Fréjus, Korian, Bricoman, artisans BTP. Centres de formation ; CEFAA, UFCM, Stelo formation…
REFERENCE AUX POLITIQUES PUBLIQUES ET DISPOSITIFS ASSOCIÉS	○ Plan d'Investissement dans les compétences ○ Parcours remobilisation ○ CEJ ○ AFPA ○ École de la 2ème chance

Emploi/formation	*Parcours remobilisation - Fréjus*
CONSTATS	Le repérage des publics dits « NEET ou invisibles », et notamment des jeunes, est un enjeu majeur du Plan d'Investissement dans les Compétences lancé par le gouvernement en 2017. C'est également une priorité de la Garantie Européenne pour la Jeunesse. Le Conseil Européen a invité les États membres à intensifier leurs efforts dès 2014, en mobilisant les crédits du Fonds Social Européen, à travers le programme Initiative pour l'Emploi des Jeunes. Le FSE a lancé un Appel à projet afin de répondre à l'objectif d'augmenter l'accès à la formation professionnelle des personnes les plus éloignées de l'emploi. La Région conduit son action selon trois principes : protéger les populations, aider les acteurs locaux et accompagner les territoires. Pour cela, la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur a initié une véritable politique publique en matière de Jeunesse, de Citoyenneté et de promotion des valeurs de la République afin de favoriser l'autonomie des jeunes, de faciliter leur insertion sociale et professionnelle et de prévenir la délinquance et la violence sous toutes leurs formes. Ces démarches poursuivent à terme le même objectif de former et accompagner vers l'emploi le plus grand nombre de jeunes de 16 à 29 ans révolus, en particulier les jeunes, sans emploi, ne suivant ni études, ni formation, via un parcours d'insertion sociale et professionnelle adapté à leurs besoins, leur permettant de bénéficier de l'ensemble des dispositifs d'accompagnement et de formation existants. Le contexte sanitaire est venu impacter les jeunes qui ne sont pas épargnés. Ils subissent très fortement la précarisation économique, l'isolement et une série de ruptures scolaires, affectives, psychologiques. Le Gouvernement a pris la mesure des difficultés des jeunes aggravées par la pandémie en prenant des mesures fortes qu'il déploie également dans son plan, « 1 jeune 1 solution » On relève aussi que : « Si un nombre important de jeunes accueillis en protection de l'Enfance réussissent leur insertion sociale malgré un parcours de vie difficile, une part importante d'entre eux reste en grande fragilité : 15,8 % de ces jeunes ne sont plus scolarisés à 16 ans, une personne sans domicile fixe sur 4 a connu un parcours en protection de l'enfance ». Ce constat est issu de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté : Référentiel d'accompagnement pour les sorties de l'aide sociale à l'enfance-Février 2019. Nous observons qu'un certain nombre de jeunes âgés de + de 16 ans est inscrit dans des processus d'exclusion socio-économique. Ces jeunes ne disposent pas des codes sociaux nécessaires à leur intégration sociale et professionnelle. Accompagner les jeunes en conflit avec la loi vers l'emploi permet d'éviter la récidive. La Mission Locale, la PJJ, l'AEMO, ainsi que les éducateurs de l'APS constatent, que pour ces jeunes, l'offre en accompagnement n'est pas adaptée. En effet le cadre proposé par les différents dispositifs tels que : la garantie jeunes, l'école de la 2ème chance, les chantiers d'insertion, sont encore trop exigeant pour eux. Un travail éducatif en amont est indispensable.
PROBLÉMATIQUES	• Accroissement des troubles psychologiques. • Évolution du public rencontrant des conflits intrafamiliaux • Augmentation des jeunes bénéficiant de mesures de protection de l'enfance • Évolution des problématiques économique • Augmentation des jeunes décrocheurs scolaires depuis plusieurs années • Phobie sociale, • Addiction aux produits illicites,
BUT, FINALITE	Insertion socioprofessionnelle des jeunes.

OBJECTIF GÉNÉRAL	Construire les étapes d'un parcours personnalisé traitant les freins à une insertion sociale et professionnelle, et accompagner la construction personnelle des étapes vers une solution d'entrée ou de retour dans le droit commun en milieu ordinaire ou en milieu protégé.
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS (ou SPECIFIQUES)	• Travailler les codes sociaux • Accompagner individuellement la construction d'un projet personnalisé d'insertion et la mise en place d'étapes réalistes et réalisables pour le jeune • Construire un réseau personnalisé d'insertion socioprofessionnelle • Accompagner vers le droit commun (Mission Locale, Pôle emploi, santé, hébergement) • Favoriser la connaissance des acteurs du marché de l'emploi et de la formation • Optimiser et consolider le travail en partenariat • Améliorer les compétences de ces jeunes dans les savoirs de base : français, mathématiques, informatique, code de la route • Permettre d'acquérir des connaissances et des savoir-faire relatifs à l'insertion dans le milieu professionnel ou de la formation qualifiante. • Évaluer l'écart entre le projet énoncé et sa réalisation • Accompagner la levée des freins sur le plan de la mobilité
PUBLICS	• Public mixte (filles-garçons-non genrés) • Jeunes âgés de 16 à 25 ans inactifs ou répondant aux conditions du statut de demandeur d'emploi • Jeunes bénéficiant d'une mesure et/ou sortant de l'Aide Sociale à l'Enfance • Jeunes bénéficiaires d'une mesure judiciaire (PJJ, SPIP…) • Jeunes issus des QPV territoires ECAA et de la commune du Muy • Jeunes issus des QVA de la ville de Fréjus • Jeunes bénéficiant d'une notification MDPH permettant un emploi en milieu ordinaire
MOYENS D'ACTION	➢ Permanence toutes les 6 semaines au sein de la Mission Locale ➢ Réunion de positionnement entre l'équipe et les orienteurs (PJJ, AEMO, E2C, Mission locale, MECS…) ➢ Entretien de motivation avec l'orienteur, le jeune, les parents pour les mineurs ➢ Présentation du cadre du dispositif et contractualisation tripartite de l'accompagnement : un contrat est signé. Le jeune devient alors stagiaire de la formation professionnelle ➢ Construction d'un projet de parcours personnalisé ➢ Mise en place d'étapes pour résoudre les freins à l'insertion (remise à niveau, situation administrative, santé, mobilité, logement) ➢ Renforcement de séance en accompagnements individuels ➢ Mobilisation des compétences et appétences des jeunes, mise en pratique des gestes professionnels au sein des ateliers de production et/ou de mises en situations professionnelles ➢ Mise en place d'atelier de productions et de mise en situation professionnelle de manière plus régulière
ENCADREMENT	3 Formateurs/trices 1 cheffe de service
RYTHME OU DURÉE	• 11 mois Du lundi au vendredi

<table>
<tr><td rowspan="2">PARTENAIRES</td><td>1er CERCLE</td><td>2ème CERCLE</td></tr>
<tr><td>o Services de l'UEMO (PJJ)
o Mission Locale
o ASE,
o AEMO,
o E2C
o Entraide 83
o Villa Aurélienne
o Centre culturel de Saint-Raphaël</td><td>Associations locales ; Pôle emploi ; Tissu économique ; Secteur culture-loisirs
Ville de Fréjus
Ville de Saint-Raphaël

Financeurs :
o FSE
o Conseil Régional « Ma Région sud »
o État (contrat de ville)</td></tr>
<tr><td>COMPLEMENTARITE AVEC LES RESSOURCES/ACTIONS EXISTANTES</td><td colspan="2">L'action se positionne en amont des autres actions et dispositifs portés par les acteurs œuvrant dans le domaine de l'insertion des personnes vulnérables : Mission locale / dispositif CEJ ; École de la deuxième Chance, Association Intermédiaire, ETTI, Chantier d'insertion</td></tr>
<tr><td>RESULTATS ATTENDUS DE L'ACTION (EFFETS)</td><td colspan="2">o Capacité à respecter des horaires et consignes
o Levée des freins sociaux
o Élaboration d'un projet de vie réalisable
o Sortie en emploi ou en formation</td></tr>
<tr><td rowspan="2">CRITERES ET INDICATEURS</td><td>CRITERES</td><td>INDICATEURS</td></tr>
<tr><td>o Les jeunes accompagnés bénéficient d'une mesure
o Implication des jeunes dans leur parcours/ Assiduité
o Évaluation du dispositif de formation avec les jeunes
o Adaptation des supports pédagogiques en privilégiant l'ouverture vers l'extérieur
o Construction des étapes et lever des freins
o Ouverture vers les structures de droits communs et les entreprises locales</td><td>o 50 % des jeunes bénéficient d'une mesure judiciaire
o Nombre de jeunes bénéficiant d'une mesure administrative
o Nombre de jeunes bénéficiant d'une notification MDPH
o Taux de présence
o Nombre de jeunes ayant été au bout de leur parcours
o Nombres de sorties dites positives
o Nombre de séances réalisées sur l'année
o Nombre de sorties culturelles
o Nombre de partenaires du tissu économique locale mobilisés
o Nombre de projets individuels formalisés avec le jeune
o Nombre d'entretiens de remobilisation
o Nombre de rencontres et de contacts partenaires
o o Nombre de permanences à la mission locale</td></tr>
<tr><td>IMPACTS ATTENDUS</td><td colspan="2">• Évolution du projet du jeune et de sa situation
• Remobilisation du jeune dans son parcours
• Insertion socioprofessionnelle</td></tr>
<tr><td rowspan="2">ÉVALUATION</td><td colspan="2">QUANTITATIVE</td></tr>
<tr><td colspan="2">L'objectif quantitatif global a été dépassé : 30 jeunes de 16 à 23 ans accueillis contre 25 envisagés initialement :
• 22 âgés de 16 à 18 ans, 3 âgés de 19 à 20 ans et 5 âgés de 21 à 23 ans
• 27 % sont issus des quartiers politiques de la ville de Fréjus, dont 50 % de la Gabelle et 50% de l'Agachon.
• Nous comptabilisons également 10% de jeunes issus du QPV de la commune du MUY.
• 10% sont issus des quartiers en veille active de la ville de Fréjus</td></tr>
</table>

	Le taux de sortie positive (55%) est très satisfaisant au regard des profils des jeunes accueillis • 40% des jeunes bénéficient d'une mesure d'accompagnement judiciaire et/ou de l'Aide sociale à l'enfance. • Taux de présence annuel : 63% • Chaque jeune a formalisé un projet personnalisé avec son référent de parcours • Nombre d'entretiens de remobilisation avec le jeune : 127 • Nombre d'entretiens avec les familles : 29 • Nombre d'entretiens avec le jeune en présence d'un partenaire : 40 • Nombre de mises en situation de stage et d'évaluation : 32 • Tous les jeunes ont été inscrits au sein de la mission locale et bénéficie d'un référent de parcours avec qui l'équipe est en lien Motifs de fin de parcours : • 8 sorties en dynamique positive : 2 CDD, 3 formations, 1 CDI, 1 contrat en alternance, 1 CEJ, 1 santé. • La majorité des jeunes a évolué dans ses comportements. • Nous déplorons 9 interruptions de parcours. La majorité concerne des profils de jeunes en délicatesse avec la justice et déscolarisés depuis plusieurs années Les jeunes ayant des parcours « perlés » en raison de leur absentéisme ont toutefois fait preuve d'une évolution positive dans la relation aux autres lors de leur présence sur les ateliers.
	QUALITATIVE
	Éléments positifs : • Tous les jeunes ont été inscrits au sein de la mission locale et bénéficient d'un référent de parcours avec qui l'équipe est en lien • La majorité des jeunes a évolué dans ses comportements, • Les jeunes ayant des parcours « perlés » en raison de leur absentéisme, ont toutefois fait preuve d'une évolution positive dans la relation aux autres lors de leur présence sur les ateliers • Équipe expérimentée avec une très bonne connaissance du réseau de partenaires Difficultés rencontrées : • Situations complexes avec un cumul des problématiques : Manque de maturité affective, relation avec le monde extérieur complexe, méfiance, besoin de temps, problématique liée à la sexualité, addiction. • Assiduité-Absentéisme très impacté cette année : nous avons dû mettre fin à certain parcours de jeune • Grosse difficulté administratives : manque de connaissance des applications numériques concernant les dossiers administratifs type : sécurité sociale, pôle emploi, caf… • Grosses difficultés de mobilité même pour des jeunes vivants sur la commune de Fréjus • Très éloigné de l'insertion, rapport à l'effort et à l'autorité non acquise • Démobilisation et/ou parents démissionnaires, jeunes mineurs livrés à eux-mêmes
REFERENCE AUX POLITIQUES PUBLIQUES ET DISPOSITIFS ASSOCIÉS	✓ Programme DREETS-FSE 2022-2024 d'initiatives pour l'emploi des jeunes : « Favoriser l'accès à l'emploi des jeunes et renforcer leur employabilité notamment par la réussite éducative » ✓ Convention justice Région ✓ Plan d'Investissement dans les compétences ✓ CEJ ✓ AFPA ✓ École de la 2ème chance

Santé/Relations Familiales	*Consultations Familiales – Hyères*
CONSTATS	Ces dernières décennies, les structures familiales ont rapidement évolué : « un enfant sur cinq vit dans une famille monoparentale, constituée dans 82% des cas d'une mère avec un ou des enfants et plus fortement exposée à la précarité que les autres types de familles. Un enfant sur neuf vit dans une famille recomposée ». (Revue l'essentiel n°165-2016, caisse nationale des Allocations familles° Dans ce contexte, plus de deux parents sur cinq jugent aujourd'hui difficile l'exercice de leur rôle de parent. L'offre de soins en santé mentale dans le Var est globalement moins importante que dans d'autres départements, obligeant parfois les patients à se déplacer dans un département limitrophe ou une autre région pour avoir accès à des soins de santé mentale (Plan Départemental de santé du territoire du Var). Avec la recrudescence des violences intrafamiliales, des comportements inadaptés des jeunes en lien avec une santé psychique fragile et un manque de réponses en termes de santé mentale sur le territoire hyérois, les partenaires et plus précisément le PRE sollicitent APS, mais aussi d'autres partenaires (AVRE, AFL transition) de plus en plus. Dans leur pratique éducative, les éducateurs de PS observent une évolution quant aux sollicitations des partenaires de la protection de l'enfance, de l'Education Nationale, des familles, des jeunes concernant les problématiques de santé psychique.
PROBLÉMATIQUES	- Recrudescence des violences intra- familiales - Crises familiales et conflits : séparation des parents, divorce, recomposition familiale, secret de famille. - Comportements inadaptés des jeunes en lien avec une santé psychique fragile à la suite de traumatismes - Manifestation de troubles anxiogènes et pensées suicidaires chez un public de plus en plus jeune (Phobies, peurs panique, attaques de panique), - Sentiment d'impuissance, de la part des parents, en lien avec le décrochage scolaire, les addictions, la radicalisation, la maladie psychique, le handicap, un désir de changement d'identité sexuelle. - Evènements externes à la famille : agression sexuelle d'un enfant, harcèlement à l'école.
BUT, FINALITE	Œuvrer pour le bien être psychologique des enfants et leur famille
OBJECTIFS GÉNÉRAUX	Prendre et compte et contribuer à apaiser la souffrance psychique des enfants, des adolescents et de leurs parents.
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	• Permettre aux familles d'accéder à une aide thérapeutique de soutien familial • Permettre aux familles de mobiliser leurs ressources et leurs compétences • Permettre au jeune une amélioration de sa santé psychique • Permettre aux parents l'acquisition des clés de compréhension • Favoriser l'appropriation pour les parents de postures éducatives adaptées
PUBLICS	Enfants, adolescents, jeunes adultes et leur famille habitants la ville d'Hyères
MOYENS D'ACTION	• Orientations du jeune et sa famille en interne, par les partenaires et le bouche à oreille, avec une fiche de positionnement • 1er contact-entretien téléphonique • Consultations familiales avec protocole d'accueil au sein des locaux de l'APS : siège social, locaux du PAD (point accès aux droits), domicile parental, • Projet personnalisé d'accompagnement • Suivi de l'action et Travail de réseau élaboré, régulier et repéré

<table>
<tr><td>ENCADREMENT</td><td colspan="2">- 1 Thérapeute familiale systémicienne, Clinicienne en psychothérapie intégrative, praticienne en hypnose et aux thérapies brèves
- 1 Cheffe de Service</td></tr>
<tr><td>RYTHME OU DURÉE</td><td colspan="2">Cette action se déroule tout au long de l'année avec une durée moyenne d'accompagnement entre 10 et 12 mois.</td></tr>
<tr><td rowspan="2">PARTENAIRES</td><td>1er CERCLE</td><td>2ème CERCLE</td></tr>
<tr><td>Assistantes sociales scolaires, Infirmières et psychologues scolaires, UTS services ASE et ASI, IEMF, ADSEA 83, CMP de Hyères, Unité mobile enfants adolescents de Pierrefeu (EMEA), Médecins psychologues libéraux, Orion, Programme de Réussite Éducative (PRE) ville d'Hyères/services de l'Etat, bailleurs sociaux
CAF (Reaap)
EPE
Police nationale brigade des mineurs</td><td>Education Nationale
Conseil Départemental du Var
Etat (CGET)
CIDFF, SOS Femmes 13, CADA</td></tr>
<tr><td>COMPLÉMENTARITÉ AVEC LES RESSOURCES/ACTIONS EXISTANTES</td><td colspan="2">L'École des Parents et des Éducateurs de Toulon est une association qui soutient les familles et les professionnels dans les domaines de la parentalité, de la vie familiale et de l'adolescence. Elle dispose d'une permanence sur Hyères mais les familles accompagnées par la prévention spécialisée s'y rendent peu. Les consultations familiales viennent répondre à ce public.</td></tr>
<tr><td>RÉSULTATS ATTENDUS DE L'ACTION</td><td colspan="2">• Éviter que le jeune soit perçu comme la cause principale des problèmes.
• La famille retrouve un mode de communication positif
• Observer, constater et valider les changements avec et en présence, de la famille et de chaque membre qui la compose.</td></tr>
<tr><td>IMPACTS ATTENDUS</td><td colspan="2">• La famille retrouve ses capacités de fonctionnement et mobilise ses propres ressources.
• Diminution des violences intrafamiliales</td></tr>
<tr><td rowspan="4">ÉVALUATION</td><td>CRITÈRES</td><td>INDICATEURS</td></tr>
<tr><td>• Organisation de séances de consultations familiales
• Implication des parents
• Evolution des attitudes éducatives
• Implication dans le partenariat</td><td>• Nombre de suivi individuel
• Nombre de séances par an
• Nombre de familles rencontrées
• Nombre de jeunes enfants/ado
• Nombre d'adultes
• Nombre de séances en moyenne par famille
• Nombre de partenaires impliquées et qualité</td></tr>
<tr><td colspan="2">QUANTITATIVE</td></tr>
<tr><td colspan="2"><u>Nombre de situations</u> :
23 situations ont été orientées sur les consultations familiales soit au total 60 personnes ont bénéficié du dispositif (48 en 2021).
Nombre de séances : 321

<u>Répartition par genre</u>
25 hommes
33 femmes
2 non binaires

<u>Répartition par Tranche d'âge</u> :
• 28 personnes 25 ans et plus
• 2 personnes 21-24 ans</td></tr>
</table>

- 1 personne 18-20 ans
  29 enfants/adolescents
- 4 personnes de 16-17 ans
- 11 personnes 12-15 ans
- 4 personnes 10-11 ans
- 7 personnes 6-9 ans
- 3 personnes 3-5 ans

Composition de la famille :
- 13 familles mono parentales,
- 7 familles avec présence des 2 parents
- 3 familles recomposées,

Les orientations :

- Nombre d'orientation faites par le PRE : 16
- En interne : 5
- Autres partenaires (lycée jean Aicard, libéral, pédopsychiatre)) : 2
- Non adhésion de la famille : 2
- Nombre de suivis réalisés : 21 situations dont 14 situations familiales et 7 situations individuelles.

QUALITATIVE

L'année 2022 vient se poser comme une année de transition :

1/ On assiste à la fois à une prise de conscience des insécurités et de ces conséquences sur le système de la famille et sur chaque individu qui le constitue, puis une absence voire une incapacité à se projeter sur le moyen ou le long terme.

Pour les jeunes ce constat est plus prégnant, ils sont en effet davantage exposés que les adultes.

De la fin de l'enfance à l'adolescence, les changements physiques, émotionnels et sociaux se sont opérés en vase clos, avec peu voire sans interactions sociales. L'anxiété vécue dépend alors des perceptions que le jeune éprouve et des ressources qu'il peut mobiliser.

Les thérapies familiales ont permis à certain(e)s d'exprimer le flottement vécu « comme un temps suspendu », un arrêt sur image pendant cette période ainsi que l'impact sur leur comportement, sur leur vie.

Ce descriptif s'apparente aux indicateurs repérés dans le syndrome post traumatique. L'évoquer en séance, en présence de la famille, mettre des mots sur ce qui ne s'est pas dit, inviter certain(e)s d'entre eux à des lectures choisies, traiter le trauma, cela a sans doute permis d'apaiser les tensions et trouver des stratégies au sein de la famille face aux dysfonctionnements repérés ensemble, pour tendre vers une connexion nouvelle avec la réalité.

2/ Question autour de l'identité de genre :

Prise en charge de 2 jeunes 1 agenré ,1 non –binaire. Toutes 2, filles au départ âgées de 15 et 16 ANS, appartenant à des familles mono parentales.

La consultation familiale a permis de mettre en relief la question autour de l'identité du jeune et de poser un diagnostic santé :

(1 dissocié, 1 dépressif) : la manifestation *d'un mal être s'est pour ces jeunes, cristallisée autour de cette stratégie d'adaptation, comme pour s'effacer et se créer une identité nouvelle …*

3/ Le phénomène d'isolement extrême : La rupture quasi-totale avec l'extérieur. 2 jeunes et leur famille ont bénéficié d'un suivi familial et individuel en 2022.

	Ce retrait momentané, ou durable est en hausse. Les adolescents qui ne peuvent plus maintenir les liens avec l'extérieur, d'abord avec le scolaire, (en décrochage scolaire) puis progressivement avec les autres repères qui donnent accès à la socialisation, à la vie active. La relation intra familiale peut être également altérée par cette position de retrait du jeune (se réfugiant souvent dans sa chambre). Manifestations de mal être chez l'enfant, l'adolescent avec un diagnostic posé principalement avec des troubles anxieux, dépressifs et /ou alimentaires. Dans le cas d'un isolement extrême on peut être face à un jeune présentant un syndrome d'hikikomori) la consultation familiale s'est adaptée et a réalisé les séances au domicile de la famille. L'orientation vers un suivi psychiatrique a été préconisée dans une des situations.
POLITIQUES PUBLIQUES ET DISPOSITIFS ASSOCIÉS	Schéma départemental des services aux familles du Var 2020-2023 Schéma départemental de l'enfance et de la famille 2022-2026 Programme de réussite éducative/Plan de cohésion sociale (2005)

Relations familiales	***Halte-Garderie - Fréjus***
CONSTATS	La mise en œuvre de la stratégie « Dessine-moi un parent » comptera parmi les priorités de la stratégie interministérielle de prévention et de lutte contre la pauvreté des enfants et des jeunes. Les autres objectifs de cette stratégie sont d'accompagner les parents à chaque âge de la vie de leurs enfants, de développer les possibilités de relais parental, d'améliorer les relations entre les familles et l'école, d'accompagner les conflits pour faciliter la préservation des liens familiaux et de favoriser l'entraide entre parents. Le Département du Var, dans le cadre du Schéma Départemental soutient les familles dans le cadre d'actions visant un soutien à la parentalité par des accueils mères enfants ou parents enfants. Pour le Réseau de soutien à la parentalité porté par la CAF : «. Si, d'une façon générale, tous les acteurs de l'enfance sont concernés, les parents gardent une place unique. …, Tous les parents ont besoin de savoir qu'ils ne sont pas seuls face aux interrogations qui peuvent apparaître dans les différentes étapes du développement de leur enfant. » Cette action s'inscrit en réponse aux constats suivants, partagés avec les établissements scolaires et les partenaires : • La communication orale dans certaines familles est essentiellement basée sur les besoins du quotidien, peu d'échanges et de stimulations verbales sont mis en œuvre en direction des jeunes enfants. • Ces derniers grandissent dans un cercle familial restreint et fréquentent peu les structures collectives. • L'acceptation des règles n'est pas intégrée et met à mal l'autorité du parent. • Les mères expriment la nécessité d'un soutien autour de l'autorité et du cadre parental. • Les parents s'appuient insuffisamment sur les supports et ressources ludiques locales. L'accessibilité à l'offre culturelle est de fait limitée. • Chez les enfants de petite et moyenne section de maternelle, il est observé des comportements peu adaptés sur lesquels il est important d'agir en amont, pour favoriser une adaptation scolaire plus sereine et apaisée. Il apparait au sein des écoles que ces difficultés ont principalement pour origine : • Une augmentation du nombre d'enfants orientés pour effectuer des bilans • L'absence, dans les familles, d'une préparation à l'entrée à l'école maternelle • Un manque de stimulations et de sollicitations de l'enfant • Une place importante des écrans dans le quotidien des tout-petits • Un manque de communication et de confiance entre les parents et l'école
PROBLÉMATIQUES	o Difficultés pour les parents à assumer leur fonction parentale et à se détacher de leur enfant en vue de leur autonomie. o Impuissance exprimée face aux comportements de leur enfant qui n'accepte pas encore le cadre posé. o Les réponses éducatives des parents ne sont pas forcément adaptées aux enfants. o Pauvreté ou non acquisition du langage parlé. o Environnement peu stimulant avec peu d'exploration, d'expérimentation avant l'entrée à l'école.
BUT, FINALITE	CONTRIBUER AU BIEN ETRE DES ENFANTS DANS LA CELLULE FAMILIALE

OBJECTIF GÉNÉRAL	o Favoriser les apprentissages nécessaires à la socialisation des enfants. o Prévenir les dysfonctionnements dans les relations parents /enfants.
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS (ou SPECIFIQUES)	o Aider les parents dans leur questionnement éducatif. o Favoriser une prise de conscience des attendus futurs de l'école. o Préparer les enfants et les parents aux futures séparations. o Accompagner les parents face aux objectifs pédagogiques.
PUBLICS	Enfants de 2 à 3 ans et leurs parents habitant sur la commune de Fréjus.
MOYENS D'ACTION	Supports pédagogiques, éducatifs et locaux : Une structure d'accueil située à Sainte-Croix, local aménagé pour répondre aux besoins des enfants. 2 groupes de 16 enfants, mutualisation des professionnels sur un même site. Temps d'accueil et d'échanges avec les parents, autour d'activités ludiques partagées avec leurs enfants. Scénarios d'apprentissages adaptés et évolutifs : Mise en situation et réalisation d'activités autour d'une thématique. Projet personnalisé rédigé pour chaque enfant, élaboré en lien avec les parents. Réunion hebdomadaire organisée avec toute l'équipe, sous la responsabilité et l'animation de la cheffe de service. Méthodes d'interventions : Ateliers enfants seul : 2 demi-journées par semaine. Ateliers parents-enfants : 1 demi -journée par semaine. Mise en œuvre d'accompagnements individuels. Mise en place d'entretien individuel avec une psychothérapeute Groupe d'échange : 3 à 5 fois par an. Rencontre avec les différentes directrices d'écoles maternelles. Mise en œuvre de projet en collaboration avec les écoles maternelles du territoire de Fréjus Participation et présence d'un Référent de santé accueil inclusif
ENCADREMENT	4 Éducatrices enfance 1 cheffe de service
RYTHME OU DURÉE	Durant l'année scolaire : Les enfants participent à trois demi-journées par semaine dont une en présence des parents. Les jours et horaires d'accueil : • 1er groupe : les lundis, mardis et vendredis de 8h30 à 11h30 • 2ème groupe : les lundis et jeudis de 13h30 à 16h30, les mardis de 8h30 à 11h30 Un accueil échelonné est mis en place de 8h30 à 9h et de 13h30 à 14h. De même pour le départ de 11h à 11h30 et de 16h à 16h30.
PARTENAIRES	**1er CERCLE** o Écoles maternelles Aubanel, Valescure, Les Moussaillons, Aulézy et Villeneuve o Puéricultrices PMI o EPAFA o CAMSP o PMI **2ème CERCLE** o Conseil Départemental (financeur) o Réseau de soutien à la parentalité (financeur) o CAF (financeur) o Mairie Fréjus o Assistantes sociales de secteur (UTS)
COMPLEMENTARITE AVEC LES RESSOURCES/ACTIONS EXISTANTES	Les actions menées dans le cadre de la halte-garderie s'inscrivent dans une complémentarité des actions individuelles menées par la PMI et le CAMSP.

<table>
<tr><td>RESULTATS ATTENDUS DE L'ACTION (EFFETS)</td><td colspan="2">o Éveil du potentiel de l'enfant, acquisition de certains apprentissages.
o Meilleure compréhension des besoins et des possibilités de l'enfant.
o Évolution des positionnements éducatifs des parents envers l'enfant.
o Résolutions des situations problématiques.
o Meilleure intégration des enfants lors de leur 1ère rentrée à l'école maternelle.</td></tr>
<tr><td rowspan="2">CRITERES ET INDICATEURS</td><td>CRITERES</td><td>INDICATEURS</td></tr>
<tr><td>o Capacité d'accueil

o Implication des familles inscrites sur l'action

o Évolution des premiers apprentissages scolaires et de l'expression orale

o Évolution de la fonction parentale à l'égard de l'enfant

o Travail en partenariat avec les différents acteurs présents autour de l'enfant et de sa famille</td><td>o Nombre d'enfants accueillis
o Nombre de parents bénéficiaires
o Nombre de séances réalisées
o Nombre de familles issues des QPV
o Nombre de projets personnalisés avec les parents
o Nombre de bilans d'évolution
o Nombre d'ateliers parents/enfants
o Utilisation d'une grille d'évolution
o Évolution du regard du parent sur l'enfant
o Nombre de groupes d'échange
o Nombre d'accompagnements individuels
o Nombre de rencontres avec les écoles maternelles du territoire
o Nombre de projets Co construits avec les écoles
o Nombre d'orientations effectuées par les partenaires
o Nombre de rencontres avec le CAMSP
o Nombre de participations aux équipes éducatives</td></tr>
<tr><td>IMPACTS ATTENDUS</td><td colspan="2">o Evolution des positionnements parentaux
o Progression des enfants dans les apprentissages</td></tr>
<tr><td rowspan="2">ÉVALUATION</td><td colspan="2">QUANTITATIVE</td></tr>
<tr><td colspan="2">Nombre d'enfants accueillis sur l'année : 58
o Dont habitant la Gabelle : 8
o Dont habitant l'Agachon : 4
Nombre de séances :
o Sur l'année : 3 séances par groupe et par semaine sur Sainte-Croix
o Parents enfants : 32 ateliers parents/enfants sur l'année et par groupes
o 3 sorties journée parents/enfants
o 71 ateliers enfants seuls par groupes
o 100 % de projet personnalisé formalisé avec les familles
o Nombre de bilans d'évolution : 15
o Nombre de groupes d'échange : 3
o Nombre de rencontres avec les écoles maternelles : 6
o Nombre de projets avec les écoles : 2
o Nombre de rencontres avec la CAMSP : 1

Nombre de situations orientées et/ou bénéficiant d'une mesure :
o 3 enfants suivis par le CAMSP
o 1 orientation PMI
o 1 orientation pédiatre
o 1 orientation école
o 2 orientations Mairie
o 1 orientation Logivar Estérel</td></tr>
</table>

	QUALITATIVE
	<u>Les parents :</u> En début d'année, la présence des parents a été irrégulière en lien avec différentes maladies (COVID, parents ou enfants malades). Tout au long de l'année, les parents ont montré une réelle volonté de se retrouver en groupe, pour rompre l'isolement suite à la crise sanitaire. Ils se sont impliqués dans la planification des activités. Cette dynamique a permis à des mères isolées de créer un réseau d'entraide. Des liens se sont créés et les parents se retrouvaient entre eux, hors temps Halte-Garderie. Les protocoles assouplis ont permis de favoriser les temps d'échanges informels avec les familles. Prendre plus de temps pour écouter et accompagner les situations fragiles. De manière générale les parents ont évolué dans leur posture parentale et ont su modéliser : bien communiquer avec son enfant, savoir jouer avec lui, poser un cadre, respecter le rythme de l'enfant. <u>Ateliers enfants seuls :</u> Le travail autour de la séparation entre le parent et l'enfant a demandé plus de temps pour une partie des enfants. Les parents expliquent que cette situation est certainement due aux « bébés Covid » comme elles les appellent. Ces enfants ont développé une relation fusionnelle avec peu d'interaction avec un environnement social. Les enfants se sont montrés habiles et minutieux dans les activités, comparé aux années précédentes. Certains enfants ont des difficultés de concentration et peu d'intérêt aux activités : difficulté à se poser et rester attentif lors des chansons, apprendre à intégrer le rituel et respecter le cadre. Un accompagnement vers les partenaires est mis en place afin d'aiguiller au mieux les parents. <u>Le partenariat :</u> Nous avons gardé le lien avec les partenaires œuvrant dans la petite enfance (CAMSP, Ecoles maternelles…). Avec une des écoles, nous avons accompagné un groupe d'enfants au sein de leur future école le temps d'une matinée. Le projet au sein de l'école maternelle Valescure a également été reconduit.
REFERENCE AUX POLITIQUES PUBLIQUES ET DISPOSITIFS ASSOCIÉS	○ Schéma départemental de l'enfance ○ Protection Maternelle et Infantile (PMI) ○ Convention territoriale globale ○ Réseau de soutien à la parentalité

Education Civique	*Atelier d'apprentissage de réparation de vélos*	
CONSTATS	De nombreux jeunes dans les quartiers aspirent à utiliser ce mode de déplacement. L'apprentissage de réparation de vélo est un support à la relation éducative : la transmission des règles de sécurité et de déplacement sécurisé est alors possible, dans une relation de confiance, d'écoute mutuelle et d'échanges de savoirs. La caisse d'allocations familiales soutient les structures jeunesse dans l'accompagnement des jeunes âgés de 12 à 25 ans avec une priorité pour les 12 - 17 ans en cofinançant des postes d'animateurs qualifiés. Il vise à accompagner la professionnalisation de l'accompagnement destiné aux ados et à encourager la consolidation et l'évolution de l'offre en direction des jeunes. Le plan départemental d'action de sécurité routière, porté par le Conseil Départemental du Var, accompagne les initiatives visant à accompagner les jeunes dans l'utilisation de l'espace routier, prévenir les conduites à risques. Dans ce cadre, l'atelier Maillon de chaîne, depuis de nombreuses années maintenant, accueille les jeunes qui pratiquent ou souhaitent pratiquer le vélo, à mieux connaître leur moyen de déplacement, en sécuriser l'utilisation et leur transmettre les bases pour être capable de le réparer.	
PROBLÉMATIQUES	Les jeunes et leur famille ne disposent pas de moyen de locomotion et/ou en bon état pour se déplacer dans le cadre de leur emploi, leur loisir, leur scolarité. Les jeunes n'ont pas conscience des risques auxquels ils s'exposent dans l'utilisation de l'espace public	
BUT, FINALITE	Promouvoir les capacités d'apprentissages des jeunes	
OBJECTIF GÉNÉRAL	Accompagner les jeunes dans leur pratique d'auto-réparation du vélo, par une approche inclusive au sein d'un atelier dédié aux apprentissages.	
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS (ou SPECIFIQUES)	- Consolider la fonction éducative et le lien avec les jeunes - Favoriser la mixité et l'autonomie des jeunes - Permettre d'avoir une activité physique régulière - Permettre aux jeunes de faire l'acquisition d'un vélo à moindre coût. - Savoir réparer son vélo pour assurer sa sécurité. - Favoriser les liens intrafamiliaux - Contribuer à la politique locale de prévention des risques routiers	
PUBLICS	- De 6 à 11 ans (dans le cadre des Loisirs et relation familiale) - De 12 à 17 ans (dans le cadre des Loisirs, Mobilité, Santé, Education civique) - De 18 à 25 ans (Dans le cadre de l'Insertion professionnelle)	
MOYENS D'ACTION	- Atelier vélo, équipé, situé 87 avenue Alphonse Denis à Hyères - 1 ETP d'éducateur encadrant la pratique de réparation - 1 plaquette d'information en direction des professionnels	
RYTHME OU DURÉE	Ouverture de l'atelier en semaine sur rendez-vous.	
PARTENAIRES	**1er CERCLE**	**2ème CERCLE**
	• Educateurs/trices de rue APS • Association ISA • Ecole primaire MICHELET • MAIF	• Mairie d'Hyères • Département du Var • TPM (Maison de la mobilité)

COMPLEMENTARITE AVEC LES RESSOURCES/ACTIONS EXISTANTES	Ce support éducatif vient en appui de la pratique éducative assurée par les travailleurs sociaux APS au sein des quartiers.	
RESULTATS ATTENDUS DE L'ACTION (EFFETS)	• Autonomie dans leur réparation du vélo. • Plus grande autonomie et entraide • Développement de la pratique du vélo • Lien de confiance qui permet la mise en place de suivi individuel • Sorties vélo parents/enfants à l'initiative des familles. • Des jeunes sensibilisés aux risques routiers	
CRITERES ET INDICATEURS	**CRITERES**	**INDICATEURS**
	• Participation active et régulière • Augmentation du nombre de participants. • Diminution des risques • Mise en place de séances uniquement individuelles	• Nombre de participants • Nombre de séances individuelles et collectives • Utilisation d'équipement s de sécurité et nombre de réparations liées à la sécurité
IMPACTS ATTENDUS	• Activités physiques régulières et mieux être • Mobilité professionnelle • Impact écologique	
EVALUATION	**QUANTITATIVE**	
	52 jeunes dont 6 filles, 46 garçons. Tranches d'âge : 12-17 ans : 40 18-25 ans : 12 160 jours d'ouverture annuelle.	
	QUALITATIVE	
	L'atelier Maillon de chaîne est à la fois un espace dédié à l'accueil des jeunes, leurs familles (auto-réparation et prévention sécurité routière), un support d'apprentissage et de retour à l'emploi (SIAE, chantier d'insertion). C'est également un lieu de recyclage et de revalorisation de vélos usagers. Le public bénéficiaire ciblé est pluriel : jeunes de moins de 18 ans, issus des quartiers prioritaires/de veille et des adultes et familles hyéroises (critère non exclusif) – chômeurs, étudiants, titulaires des minimas sociaux	
REFERENCE AUX POLITIQUES PUBLIQUES ET DISPOSITIFS ASSOCIÉS	PDASR Conseil Départemental 83 CAF (Prestation Sociale Jeunes)	

Accompagnement à la Scolarité Prévention des ruptures scolaires Hyères	
CONSTATS	2022 a été l'année européenne de la jeunesse. Le bilan souligne l'urgence d'améliorer la vie des jeunes en Europe. Quatre objectifs ont été identifiés : favoriser leur participation à l'élaboration des politiques publiques, renforcer les mesures en matière d'accès à la santé, lutter contre la précarité et investir dans l'éducation. En France, en juin 2022, le Conseil d'orientation des politiques de la jeunesse a publié son rapport et présenté les grands défis des années à venir. Parmi eux figurent la promotion de la santé mentale des jeunes, la lutte contre le décrochage scolaire, la mise en œuvre de l'obligation de formation (jusqu'à 18 ans) dans les territoires et la nécessité de faciliter l'orientation scolaire, professionnelle et universitaire en faveur de l'égalité des chances. Au niveau du Var, le schéma départemental de 2022 – 2026, fait clairement apparaître la prévention des risques de ruptures scolaires comme un axe de travail prioritaire dans le cadre de la prévention et de protection de l'enfance. Il est vrai que crise sanitaire a fortement fragilisé les jeunes : il est encore difficile d'en mesurer précisément les impacts. Pourtant, au niveau local, nous notons qu'elle a eu des conséquences négatives sur leur santé et a aussi accentué les inégalités dans le domaine de l'éducation. Les problématiques de santé mentale sont présentes chez de plus en plus de jeunes que nous accompagnons. D'autres problématiques santé telles que le temps passé devant les écrans ou la mauvaise hygiène alimentaire sont aussi en hausse. Ces difficultés nuisent à la réussite scolaire des jeunes et à leur bien-être plus largement. Au niveau scolaire, en 2022, les établissements scolaires hyérois font face à une hausse des demandes de scolarisation à domicile ainsi qu'à des décrocheurs de plus en plus jeunes (moins de 15 ans). Face à ce constat et au manque de dispositifs adaptés, un Projet d'Accompagnement à la Persévérance Scolaire (PAPS) avait été initié par le CIO et la MLDS l'an dernier, en partenariat avec l'APS et l'association Facevar. Ce projet a été malheureusement suspendu en octobre 2022 par décision de l'Education Nationale. Un autre projet est en cours de réflexion au sein du réseau, dans le cadre de l'appel à projet « notre école, faisons-là ensemble ». Enfin, nous notons une hausse des difficultés éducatives des parents. Ces derniers paraissent de plus en plus démunis face à la pression à l'excellence scolaire et se sentent déstabilisés dans leur rôle. Il semble que l'éducation ne soit plus vue comme un vecteur d'émancipation sociale et de nombreux parents ont du mal à poser un cadre éducatif à leurs enfants, notamment dans certains domaines comme les nouvelles technologies (réseaux sociaux), l'alimentation ou le sommeil. Or, le cadre, les repères et les limites font partie des besoins fondamentaux des enfants, ils permettent d'assurer leur sécurité tout en leur laissant la possibilité d'expérimenter.
PROBLÉMATIQUES	**Problématiques scolaires** : • Difficultés dans les apprentissages, dans l'orientation • Problèmes de comportement • Difficultés d'adhésion aux dispositifs de l'Education Nationale **Problématiques familiales** : • Difficultés des familles à accompagner leur enfant dans leur scolarité • Difficultés éducatives, violences intrafamiliales **Problématiques santé** : • Troubles Dys - (dyslexie, dyspraxie, etc.) • Santé physique, mentale

	Problématiques sociales : • Absence de matériel informatique, imprimante ou matériel pas assez performant (connexion internet) • Utilisation intensive des jeux vidéo, réseaux sociaux ou autres contenus via le téléphone au détriment d'autres activités ou jeux
BUT, FINALITE	Prévenir les ruptures scolaires, favoriser, l'insertion sociale et professionnelle des jeunes
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS (ou SPECIFIQUES)	• Améliorer le rapport aux apprentissages des élèves • Favoriser leur maintien dans le circuit scolaire ou de formation • Accompagner les jeunes dans leur orientation • Soutenir les familles dans la scolarité de leur enfant
PUBLICS	Garçons et filles de 11 à 20 ans résidant à Hyères (prioritairement sur les quartiers prioritaires ou de veille de la ville) orientés par les éducateurs de rue de l'APS, les partenaires ou les familles Jeunes en risque de rupture scolaire Jeunes en cours de déscolarisation ou déscolarisés
MOYENS D'ACTION	- Entretiens individuels avec le jeune et sa famille - Elaboration d'un projet d'accompagnement personnalisé en fonction des demandes et besoins exprimés - Accompagnement individuel et/ou collectif dans les locaux de l'APS ou à domicile ou à l'extérieur (rencontres partenaires ou employeurs) - Coordination avec les éducateurs de rue, la cheffe de service - Lien avec les partenaires
ENCADREMENT	2 éducateurs scolaires à plein temps 1 bénévole 8 éducateurs de rue à plein temps 1 cheffe de service
RYTHME OU DURÉE	Du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022 **Entretiens avec les jeunes et les familles** : En moyenne 1h par entretien pour 1 jeune ; minimum de 2 entretiens par jeune **Projets personnalisés** : entre 1h et 3h d'accompagnement hebdomadaire ; durée définie selon les projets **Sorties collectives** : fréquence et durée selon les projets d'accompagnement **Liens avec les éducateurs de rue :** minimum de 5h par mois **Liens avec les partenaires** : fréquence et durée selon les projets d'accompagnement et les partenaires
PARTENAIRES	**1er CERCLE**: Collège Marcel Rivière, Collège Gustave Roux, Lycée Jean Aicard, Lycée Golf Hôtel, PRE **2ème CERCLE**: Politique de la ville, UTS, CMP, CADA
COMPLEMENTARITE AVEC LES RESSOURCES/ACTIONS EXISTANTES	L'action est complémentaire des dispositifs d'aide de l'Education Nationale car elle propose un accompagnement plus individualisé et global des jeunes. Le lien des éducateurs scolaires et des éducateurs de rue avec les familles et les partenaires permet une élaboration commune sur différentes problématiques (scolaires, santé, familiales, sociales, éducation civique).
RESULTATS ATTENDUS DE L'ACTION (EFFETS)	Maintien dans le circuit scolaire ou de formation Meilleur investissement dans la scolarité des jeunes Meilleur investissement des parents dans la scolarité et l'éducation de leur enfant

<table>
<tr><td rowspan="2">CRITERES ET INDICATEURS</td><td>CRITERES</td><td>INDICATEURS</td></tr>
<tr><td>• Hausse de la motivation des jeunes dans leur scolarité, leur projet de formation
• Amélioration de l'estime de soi et de la confiance
• Diminution des problèmes de comportement au sein de l'établissement scolaire
• Investissement des familles dans la scolarité de leur enfant</td><td>• Nombre de projets d'accompagnement
• Assiduité aux séances
• Travail scolaire fait plus régulièrement
• Commentaires positifs des enseignants sur le travail
• Baisse des absences, des sanctions
• Nombre de contacts avec les familles</td></tr>
<tr><td>IMPACTS ATTENDUS</td><td colspan="2">Amélioration de la socialisation des jeunes
Epanouissement des jeunes
Liens parents / enfant apaisés</td></tr>
<tr><td rowspan="2">ÉVALUATION

(en référence aux critères et indicateurs)</td><td colspan="2">QUANTITATIVE</td></tr>
<tr><td colspan="2"><u>Descriptif du public :</u>

- 79 jeunes ont été rencontrés dans le cadre de la prévention des risques de ruptures scolaires.

- 35 jeunes ont été rencontrés dans le cadre de la passerelle CM2-6ème.

Garçons : 48% / Filles : 52%

<u>Collégiens : 74</u>
- Marcel Rivière : 33
- Jules Ferry : 20
- Gustave Roux : 20
- Maintenon : 1

<u>Lycéens : 27</u>
- Jean Aicard : 14
- Golf Hôtel : 5
- Agricampus : 3
- Saint-Jean : 2
- Cisson : 1
- Autres lycées Toulon : 2

<u>Autre : 12</u>
- Décrocheurs (collège – lycée) : 3
- En formation : 3
- En apprentissage : 3
- BTS : 1
- En contrat chantiers d'insertion APS : 1
- En recherche d'emploi : 1

<u>Primaire : 1</u> (CM2 - école Guynemer)

95 projets d'accompagnement ont été mis en place sur la base de la libre adhésion dont 29 pour les 6èmes (passerelle cm2 / 6ème)

<u>Répartition par secteur d'habitation :</u>
- 57% des jeunes résident dans les quartiers prioritaires ou de veille de la ville
- 43 % des jeunes suivis viennent d'autres quartiers

15 jeunes ont un suivi ASE (mesures IEMF, AEMO ou placements) et 3 en ont bénéficié il y a plus de 3 ans</td></tr>
</table>

	QUALITATIVE
	Les collégiens : La hausse du nombre de jeunes accompagnés s'explique par l'augmentation des orientations par les différents partenaires (établissements scolaires, PRE, travailleurs sociaux). Sur les **74 collégiens** rencontrés en 2022 : - **7 n'ont pas adhéré à l'accompagnement** ou ont bénéficié d'autres actions éducatives ou ont été orientés vers des partenaires. - **69 d'entre eux ont été en demande et se sont saisis du soutien proposé**. **Pour 35 d'entre eux**, **une amélioration de la situation** a été relevée. Les résultats scolaires ont été en progrès grâce une implication personnelle dans le travail plus soutenue et/ou les problèmes de comportement au sein des établissements scolaires ont diminué. **Pour 34 jeunes, la situation s'est maintenue ou l'accompagnement est trop récent pour évaluer les progrès**. Pour certains, les difficultés scolaires sont toujours présentes mais d'autres objectifs ont été atteints (au niveau du comportement par exemple). **La situation scolaire de 5 jeunes s'est détériorée** malgré l'accompagnement. Ces jeunes font face à des problématiques santé, sociales et familiales qui nuisent fortement à leur scolarité. Pour 3 d'entre eux, une mesure ASE est en cours et pour les 5, les relations familiales sont fortement perturbées. 1 jeune a été orientée à la Maison des adolescents de Toulon. Globalement, la complexification des situations des jeunes observée depuis plusieurs années, perdure : difficultés scolaires, familiales, sociales et santé. Les problématiques de santé mentale sont de plus en plus présentes. - **16 jeunes** bénéficient d'un **suivi psychologique et / ou psychiatrique.** - **9** bénéficient ou ont bénéficié d'un accompagnement par le **PRE d'Hyères**. - Pour **7 collégiens**, une mesure **ASE** est en cours. - **4** sont **primo-arrivants** ou sont en France depuis moins de 5 ans. - **3** ont une **notification MDPH.** - **2** sont **en décrochage** depuis 2 ans ou plus et ont **moins de 15 ans.** Des séances à domicile ont été proposées à l'un pour l'aider à construire son projet d'orientation post 3ème en lien avec la famille. Dans ces situations, les élèves ont des difficultés à s'investir dans leur scolarité. Cela s'observe au niveau des résultats scolaires, des absences, des problèmes de comportement et des relations avec leurs pairs et / ou avec les établissements scolaires. La coordination avec les différents intervenants (collèges, travailleurs sociaux, CMP, PRE etc.) est nécessaire afin de « raccrocher » ces jeunes ou les aider à réussir leur scolarité. **Les lycéens** : Parmi les 27 lycéens, **4 ont une mesure ASE** dont 2 sont en placement (famille d'accueil ou MECS). Aucun d'entre eux n'a réussi à adhérer, Une jeune met en échec son placement (fugues répétitives) et a complètement décroché depuis 2 ans. **4 autres lycéens sont en voie de décrochage** de par leurs absences ou leurs résultats alarmants : un élève a été orienté au CIO pour l'aider à réintégrer un établissement scolaire du secteur suite à son déménagement, une élève a redoublé mais continue à avoir des absences, une jeune a été orientée en thérapie familiale pour l'aider à avoir des relations plus sereines avec ses parents et enfin une autre a été prise en charge par une éducatrice de rue pour intégrer une formation. **Pour 15 élèves, la situation s'est améliorée** et ils ont progressé dans leur scolarité. Une lycéenne en voie de décrochage l'an dernier a réussi à raccrocher

	et à intégrer une 1ère STMG grâce à un accompagnement renforcé à la fin du 1er semestre 2022. **Pour 4 autres, la situation s'est maintenue**. Les éducateurs scolaires doivent s'adapter permanence et réajuster les projets d'accompagnement pour répondre aux besoins des jeunes. Les interventions consistent non seulement à les aider à mieux comprendre leurs cours par de la remédiation, de l'aide organisationnelle ou méthodologique mais aussi les rendre acteurs de leur scolarité. Le travail autour de l'orientation est ainsi primordial : recherche de stages, accompagnements au CIO, entretiens avec les jeunes et les familles. La **pédagogie différenciée** permet une prise en compte des besoins de chaque jeune, en respectant leur rythme. Les liens avec les familles, les éducateurs de rue, la thérapeute familiale, les autres professionnels de l'APS et les partenaires favorisent **une approche globale des situations**. **Les liens avec les familles** : **28%** des familles ont bénéficié d'un accompagnement **très régulier**, en lien, pour la plupart, avec les éducateurs de rue : entretiens concernant la scolarité de leur(s) enfant(s), accompagnement vers d'autres professionnels, notamment de santé, accompagnement autour des difficultés éducatives ou administratives. Les autres familles ont été rencontrées dans le cadre du projet de leur enfant au moins 2 ou 3 fois s'il a adhéré. Un travail d'information sur les différentes actions ou dispositifs mis en place au niveau de la ville a été fait : Centre de Loisirs jeunes, Espace Jeunesse, PRE, France Services, activités ISA, Facevar, Villa de Noailles etc. Certains jeunes ont ainsi pu participer à des activités proposées par les partenaires (CLJ, Espace Jeunesse, Villa de Noailles, ISA, Facevar) et les familles ont plutôt bien investi France Service car nous avons repéré une baisse des demandes administratives au 2nd semestre 2022. **Liens avec les partenaires** : des réunions régulières ont eu lieu avec les collèges Marcel Rivière (9), Gustave Roux (7), Jean Aicard (6), le PRE (6), le CIO (4) et la MLDS (6). De plus, nous avons pu de nouveau participer aux conseils de classe à Marcel Rivière et avons été invités à l'évaluation externe à Gustave Roux. Une convention de partenariat a été signée avec le collège Jules Ferry qui nous associe aux réunions du GPDS. Nous avons participé à la 1ère réunion en décembre 2022. Des liens sont faits avec d'autres partenaires dans le cadre des accompagnements des jeunes : CADA, lycée St Jean, CFA du Beausset, Facevar, Isa, Espace Jeunesse de Hyères etc. Des orientations ont été faites vers Facevar, l'Espace Jeunesse, le CLJ et Isa pour de l'accompagnement à la scolarité ou des activités de loisirs. Nous avons rencontré l'association Cinéfeel à plusieurs reprises dans le cadre d'un projet cinéma que nous souhaitons développer avec les jeunes en 2023. Face à la hausse des problématiques de santé mentale, nous avons orienté 2 jeunes à la MDA (1 a accepté) et nous nous sommes rapprochés du CMP d'Hyères afin de participer ponctuellement à leurs réunions de service. Concernant les décrocheurs de moins de 15 ans, nous participons aux différentes réunions du réseau FOQUALE en vue de l'élaboration d'un projet pour aider ce public. Enfin, les liens avec les éducateurs des services IEMF et AEMO sont plus réguliers du fait de la hausse des orientations.
REFERENCE AUX POLITIQUES PUBLIQUES ET DISPOSITIFS ASSOCIÉS	PRE PSAD Cité éducative Hyères

Les ACTIONS COLLECTIVES
Par domaines d'intervention

Emploi / Formation	*Parcours visant à faciliter la mobilité des jeunes Le Muy - Draguignan*
CONSTATS	L'Observatoire territorial de la Région Sud définit les zones d'emplois et d'activités comme concentrées sur les aires à forte population. Celles-ci attirent les habitants des couronnes attenantes. En Région PACA, les territoires ont, de manière globale, intégré l'intérêt et les incidences bénéfiques de la mobilité sur l'emploi et l'économie. Une étude interministérielle de 2014 a démontré que l'accès aux zones d'emploi des agglomérations reste compliqué voire impossible en transport en commun, excluant de fait une partie des demandeurs d'emplois. Une étude menée par le laboratoire de la mobilité inclusive en décembre 2016, à l'échelle du territoire national, auprès de 1003 personnes, résume les liens et la complémentarité entre mobilité et insertion professionnelle. Le contrat de ville 2020-2022 Dracénie Provence Verdon, pose comme enjeu du pilier « cadre de vie et renouvellement urbain », les objectifs suivants : Faciliter la mobilité des personnes du quartier notamment vers l'emploi, la formation, la santé, la culture, le sport et les loisirs Faciliter et offrir les moyens d'accéder à la mobilité individuelle Les diagnostics de territoires réalisés en 2017 par l'APS sur la commune de Draguignan et du Muy identifiaient des difficultés d'accès à l'emploi ou à la formation pour les jeunes des deux communes. Ils montrent que la mobilité est un des freins à l'insertion professionnelle des jeunes. Les emplois se situent pour beaucoup à l'extérieur de la ville. De nombreux partenaires estiment également que le manque de mobilité reste un frein à la construction d'un projet d'insertion. Certains proposent des actions visant à favoriser la mobilité : Mission locale : action Digischool, prise en charge de tickets de bus ; La maison de l'étudiant à Draguignan offre également une aide financière pour le passage du permis de conduire.
PROBLÉMATIQUES	Problème de mobilité pour les jeunes en recherche d'emploi ou de formation.
BUT, FINALITE	Faciliter l'entrée des jeunes dans une vie professionnelle active.
OBJECTIF GÉNÉRAL	Faciliter la mobilité des jeunes au bénéfice d'une meilleure insertion professionnelle.
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS (ou SPECIFIQUES)	Permettre l'acquisition des compétences théoriques et pratiques à l'obtention du permis de conduire Faciliter le maintien effectif du jeune dans son parcours (assiduité, participation financière, apprentissage entre les séances) Faciliter l'accès aux offres d'emploi et de formation
PUBLICS	Jeunes filles et garçons âgés de 17 à 25 ans Jeunes accompagnés par l'APS et inscrits dans une dynamique d'insertion avec un projet professionnel défini.

MOYENS D'ACTION	Commission d'examen et d'évaluation des candidatures à partir du projet du jeune et après évaluation de sa capacité à se maintenir dans l'action Conventionnement avec 2 auto-écoles Rencontre avec les familles (pour les mineurs) Contractualisation du parcours et élaboration d'une grille d'évaluation Modules de formation aux permis B Ateliers de soutien mis en place par l'APS Bilans réguliers avec le jeune et l'auto-école Questionnaire de satisfaction remis au jeune	
ENCADREMENT	2 éducateurs à Draguignan 2 éducateurs au Muy 1 chef de service	
RYTHME OU DURÉE	Tout au long de l'année	
PARTENAIRES	**1er CERCLE**	**2ème CERCLE**
	Auto-école Tiragallo (Draguignan) Auto-école Jardot (Le Muy) Missions locales de Fréjus et Draguignan E2C	UTS Dracénie Maison de l'étudiant
COMPLEMENTARITE AVEC LES RESSOURCES/ACTIONS EXISTANTES	Maison de l'étudiant (Draguignan) : aide financière pour formation au permis en direction des étudiants. Programme « digischool » porté par la mission locale : vient en appui de la formation théorique au sein de l'auto-école. Permis à 1 € : peut convenir à des jeunes pouvant bénéficier de garanties financières auprès de l'organisme bancaire. Réseau local jeune : soutien financier aux jeunes les plus précaires.	
RESULTATS ATTENDUS DE L'ACTION (EFFETS)	Amélioration des comportements à risques sur l'espace routier Plus grande mobilité des jeunes pour un accès à l'emploi à la formation facilité et une intégration durable dans l'emploi Meilleur accès à l'offre de services (culturelle, de loisirs)	
CRITERES ET INDICATEURS	**CRITERES**	**INDICATEURS**
	Repérage des besoins en mobilité Accès aux permis Autonomie de déplacements Parcours d'insertion engagé Accès à l'emploi ou à la formation	Nombre de diagnostic réalisé : 100 % des jeunes Nombre de « contrats » formalisés : 95 % des jeunes ayant bénéficiés d'un diagnostic. Nombre de jeunes ayant respectés les termes du contrat : 95 % des jeunes Nombre de Formation au permis B Nombre de permis obtenus Nombre de jeunes en formation ou en emploi
IMPACTS ATTENDUS	Plus grande possibilité de mobilité et élargissement du territoire géographique pour accéder à un emploi une formation.	
ÉVALUATION	**QUANTITATIVE**	
	Pour la commune de Draguignan 11 jeunes inscrits sur le dispositif 5 garçons âgés de 18 à 25 ans Dont 4 issus du quartier prioritaire et 1 jeune hors QPV 6 filles âgées de 18 à 25 ans Dont 6 issues du quartier prioritaire 70 % des jeunes ont respecté leurs engagements financiers et sont assidus dans leurs parcours de formation au permis 70 % sont inscrits dans une dynamique d'insertion 30 % sont encore scolarisés 55 % sont des jeunes femmes 2 jeunes ont obtenu l'examen du code de la route et commencé la phase	

	d'apprentissage de la conduite 7 jeunes ont obtenu le permis complet 1 jeune bénéficie d'un financement du CFA **Pour la commune du Muy** 12 jeunes inscrits sur le dispositif 7 jeunes issus du QPV ; 5 jeunes hors QPV 6 jeunes filles et 6 jeunes garçons de 18 à 25 ans 8 jeunes sont en situation ou en recherche d'emploi 4 jeunes se maintiennent dans leur scolarité 100 % des jeunes ont respecté leurs engagements financiers 75 % des jeunes sont assidus dans leurs parcours de formation au code et au permis Sur les 12 jeunes entrants sur le dispositif en 2022 il y a eu : 4 codes obtenus 4 permis obtenus
	QUALITATIVE
	Cette année encore, le projet mobilité a donné la possibilité à 23 jeunes du Muy et Draguignan, ayant un projet professionnel ou scolaire, d'être accompagnés jusqu'à l'obtention du permis de conduire. Sur les 11 permis obtenus, 6 jeunes sont en situation d'emploi et 2 jeunes se maintiennent dans leurs études. Cependant quelques freins lors de l'apprentissage subsistent. L'assiduité aux heures de code ainsi qu'aux heures de conduite est parfois compliquée. Les éducateurs en lien direct avec l'auto-école relancent régulièrement les jeunes. Le but étant de les maintenir mobilisés. Nous observons également la difficulté pour certains jeunes à obtenir le code du fait notamment de difficultés de compréhension. Certains échecs peuvent être source de démobilisations, le lien régulier avec les éducateurs est alors prépondérant. Dans ce sens 12 séances d'aide à la pratique du code menées par les éducateurs ont été réalisé sur la commune de Draguignan
REFERENCE AUX POLITIQUES PUBLIQUES ET DISPOSITIFS ASSOCIÉS	Contrat de ville 2020-2022 DISPOSITIF DIGISCHOOL (MISSION LOCALE DE DRAGUIGNAN) RESEAU LOCAL JEUNES (UTS)

Emploi / Formation	*Chantiers Éducatifs Le Muy - Draguignan*
CONSTATS	L'accès à l'emploi des personnes les plus vulnérables, les plus éloignées de l'emploi fait partie des priorités des derniers appels à projet présentés par le gouvernement (Plan d'Investissement dans les Compétences : les invisibles, 100 % inclusion, les apprentissages…), du Programme Régional de santé concernant la santé des jeunes sortis du circuit scolaire en grande difficulté d'insertion. Aux côtés des acteurs de l'emploi et de l'insertion, le Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET) soutient et accompagne les habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) dans leurs parcours vers et dans l'emploi en : • Mobilisant les services publics et les politiques de droit commun pour garantir un accès plus systématique des habitants aux principaux dispositifs de l'emploi ; • Coordonnant et renforçant les dispositifs existants qui bénéficient aux jeunes des quartiers prioritaires ; • Travaillant à de nouvelles réponses pour l'accès à l'emploi des jeunes en difficulté. Les habitants des quartiers sont en effet encore plus exposés aux risques de chômage et d'exclusion. Ainsi, à niveau de diplôme égal, les taux de chômage dans les quartiers sont deux fois et demi supérieurs à ceux du reste du territoire. Ces inégalités sont encore plus marquées chez les femmes (plus d'une sur deux est en dehors du marché du travail) et chez les jeunes (près d'un jeune actif sur deux est au chômage). Le contrat de ville, dans son pilier emploi définis les objectifs suivants : • Pilier emploi et développement économique • Faciliter le retour à l'emploi par le soutien à l'insertion professionnelle • Favoriser les moyens sur les territoires prioritaires pour développer l'insertion professionnelle L'équipe éducative et les différents partenaires intervenant dans le domaine de l'emploi observent chez une partie des jeunes des difficultés à se conformer aux normes sociales. Ils n'ont pas acquis les codes sociaux de base. Ils appréhendent difficilement la manière d'être et de se comporter en société. Ils sont inadaptés à l'accès à un emploi et ont des difficultés à accéder aux dispositifs de droit commun. Favoriser l'appropriation des savoir-Être et Faire indispensables à travers des situations d'éducation par le travail est aujourd'hui une priorité en direction de ces jeunes. Les commissions de suivi de la Garantie jeune, de l'École de la 2ème Chance font apparaître des difficultés quant à l'inscription de certains jeunes dans les dispositifs. Problématiques principales observées chez les jeunes : isolement relationnel, peur du dehors, manque de confiance, décrochage social, défiance envers les travailleurs sociaux et institutions, problèmes cognitifs, troubles psychiques, addictions, non maitrise des codes sociaux nécessaires à une insertion professionnelle. Problématiques liées à l'environnement : familles en grande difficulté (sociale, économique, intrafamiliale) des cohabitations par défaut, pas ou peu d'étayage par les pairs, un cadre de vie dégradé, une intégration rendue difficile du fait d'une arrivée récente sur le territoire et /ou une non maîtrise de la langue. La plupart des jeunes positionnés sur les chantiers éducatifs étaient inactifs et sans projet professionnel, avec un niveau de qualification de niveau V et VI. Ils étaient pour certains inscrits auprès de la mission locale mais n'avaient plus

	de lien avec celle-ci. Ce sont des jeunes que les éducateurs croisaient régulièrement pendant les temps de travail de rue, avec lesquels ils étaient en lien, mais qui n'exprimaient pas de demandes d'accompagnement.
PROBLÉMATIQUES	Difficultés d'insertion professionnelle des jeunes âgés de 18 à 25 ans sortis du circuit scolaire sans solution et souvent sans qualification.
BUT, FINALITE	Remobiliser dans une démarche d'insertion professionnelle les jeunes majeurs les plus éloignés de l'emploi.
OBJECTIF GÉNÉRAL	Favoriser l'inscription des jeunes dans un parcours d'insertion sociale et professionnelle.
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS (ou SPECIFIQUES)	o Proposer des mises en situation de travail aux jeunes les plus éloignés de l'emploi o Redynamiser les jeunes les plus éloignés de l'emploi en les préparant à intégrer des dispositifs plus structurés o Faciliter la mise en place d'un projet de vie
PUBLICS	Jeunes sans solution, âgés de 18 à 25 ans issus principalement des QPV et quartiers de veille de la ville.
MOYENS D'ACTION	o Proposer des périodes de chantiers éducatifs encadrés par les éducateurs, en partenariat avec les associations partenaires et le service technique de la ville o Convention avec la ville pour la mise à disposition de parcelles de terrain au quartier de la Foux o Convention de partenariat avec l'association la remise (ressourcerie) o Convention de partenariat avec l'association Frateli pour la commune du Muy pour des travaux sur les jardins partagés o Partenariat avec l'école des marronniers pour des travaux de nettoyage et d'entretien espace vert o Mise en lien avec les structures œuvrant dans le domaine de l'emploi et de l'insertion (mission locale, E2C, entreprise et association d'insertion par l'activité économique, agences intérim, pôle emploi …)
ENCADREMENT	o 4 éducateurs o 1 chef de service
RYTHME OU DURÉE	Les chantiers se déroulent par périodes de trois à cinq jours tout au long de l'année en fonction des opportunités.
PARTENAIRES	**1er CERCLE** o Services techniques de la ville o Mission locale o École de la 2ème Chance **2ème CERCLE** o État – FIPD o Région Sud o DPV o Pôle emploi o Acteurs de l'IAE o Promo soins
COMPLEMENTARITE AVEC LES RESSOURCES/ACTIONS EXISTANTES	Le chantier éducatif ne représente que la partie fondatrice du parcours et n'a pas pour objet d'apporter une réponse sur le long terme. Aussi cette action s'inscrit-elle logiquement dans une complémentarité avec les autres dispositifs traitant de l'insertion professionnelle des jeunes : E2C, mission locale, entreprise ou association d'insertion, pôle emploi, agence intérim, centres de formation…

<table>
<tr><td>RESULTATS ATTENDUS DE L'ACTION (EFFETS)</td><td colspan="2">o Plus grande sociabilité du jeune
o Capacité à se projeter
o Meilleure compréhension des attendus du monde du travail
o Capacité à travailler en équipe
o Acceptation des règles du collectif
o Employabilité</td></tr>
<tr><td rowspan="2">CRITERES ET INDICATEURS</td><td>CRITERES</td><td>INDICATEURS</td></tr>
<tr><td>o Présence effective du jeune sur le chantier
o Investissement du jeune dans son parcours d'insertion
o Inscription des jeunes dans des périodes d'emploi ou de formation</td><td>o Nombre de chantiers réalisés
o Nombre de jours de chantiers éducatifs par jeune
o Taux de présence individuel
o Nombre d'heures réalisées
o Nombre de jeunes ayant menés son contrat à terme
o Nombre de jeunes inscrits comme intérimaire potentiel auprès de l'AI SENDRA
o Nature des difficultés relevées
o Nombre de jeunes en recherche active d'emploi (dynamique d'insertion professionnelle)
o Nombre de jeunes remobilisés dans un parcours d'insertion professionnelle
o Nombre de missions intérim réalisées par les jeunes
o Nombre de jeunes en emploi, en formation
o Nombre d'entretiens professionnels obtenus
o Nombre de jeunes inscrits dans des dispositifs de droit commun (mission locale, E2C)</td></tr>
<tr><td>IMPACTS ATTENDUS</td><td colspan="2">• Évolution du projet du jeune et de sa situation
• Remobilisation du jeune dans son parcours</td></tr>
<tr><td rowspan="2">ÉVALUATION</td><td colspan="2">QUANTITATIVE</td></tr>
<tr><td colspan="2">Les objectifs des chantiers éducatifs ont été atteints majoritairement malgré la réforme de la plateforme de l'insertion par l'activité économique ne nous autorisant plus à salarier les jeunes par l'association intermédiaire SENDRA

Depuis 2022 c'est donc l'association APS qui établit et rédige les contrats de travail et les fiches de paye. Cette organisation se veut expérimentale et temporaire.

<u>Pour la commune de Draguignan</u>

3 périodes de chantiers sur l'année ont bénéficié à 6jeunes sur l'année pour un total de 231 heures travaillées,

100 % des jeunes ont été remis en relation avec la mission locale et pôle emploi, voire avec l'École de la 2ème Chance.

100 % des jeunes font l'objet d'un accompagnement individualisé par les éducateurs de l'APS.

95 % des jeunes ont mené à terme leur contrat de travail.

50 % de jeunes filles

5 jeunes issus des quartiers prioritaires

1 jeune issu du quartier en veille active</td></tr>
</table>

	<u>Pour la commune du Muy</u> 1 chantier sur l'année a bénéficié à 1 jeune garçon issu du quartier prioritaire du centre ancien pour un total de 21 heures travaillées. Ce jeune est maintenant en emploi.
	QUALITATIVE
	Les chantiers réalisés ont favorisé l'accroche éducative en direction de ces jeunes qui n'exprimaient aucune demande, et ont favorisé l'établissement d'un lien de confiance. Les temps de chantiers, partagé avec l'équipe éducative, ont également permis d'observer leur capacité de travail et leur capacité à évoluer dans un travail en équipe. Ces chantiers ont permis à certains de prendre conscience de leur savoir-faire, de leurs capacités et de leurs compétences. Par ces chantiers l'équipe éducative a pu redonner une motivation d'entreprendre à des jeunes qui laissaient souvent apparaitre beaucoup de résignation et de fatalisme face à leur avenir professionnel. Pour l'ensemble des jeunes concernés nous avons observé une évolution notable sur l'envie de se remobiliser pour tenter de faire évoluer leurs situations. Les éducateurs les accompagnent dans cette démarche après avoir réalisé un bilan individuel avec chacun avant et après la période de chantier. Pour la plupart, un projet professionnel a pu être enclenché via la mission locale, la garantie jeune ou bien l'école de la 2ème chance : **<u>Pour la commune de Draguignan</u>** • 1 jeune fille a signé un CDI pour le magasin « Leclerc » • 1 jeune fille est inscrite sur l'e2c • 2 jeunes réalisent régulièrement des missions en intérim • 3 jeunes et continuent à être accompagnés au niveau sociale et professionnel dans sa mise en œuvre
REFERENCE AUX POLITIQUES PUBLIQUES ET DISPOSITIFS ASSOCIÉS	Le Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET) soutient et accompagne les habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) dans leurs parcours vers et dans l'emploi par des actions

Soutien à la parentalité	***Actions d'appui renforcé à la parentalité Fréjus***
CONSTATS	L'ancrage des équipes éducatives depuis plus de vingt ans à Fréjus au sein des quartiers dits prioritaires de La Gabelle et Ste Croix a mis à jour, au regard du contexte de 2020, les constats suivants : Les enfants grandissent majoritairement dans un cercle social restreint et fréquentent peu les structures collectives. Ils ont parfois des difficultés à accepter les contraintes et peuvent manifester des comportements de toute puissance. Peu de possibilités leur sont offertes en matière d'exploration, d'expérimentation. L'offre ludique est peu relayée par les parents. Pour certains parents les apprentissages et attendus scolaires ne font pas toujours sens. La motivation autour de l'objet scolaire est souvent faible, ou à l'inverse trop excessive. Une majorité des enfants dorment encore avec leurs parents. Les parents de jeunes enfants expriment le besoin de se séparer de leurs enfants, quelques heures, en douceur afin de préparer la séparation que va constituer à court terme l'entrée à l'école. Les mères expriment des difficultés au détachement de leur enfant et la nécessité d'un soutien autour de l'autorité et du cadre parental. <u>Constats partagés avec les écoles maternelles :</u> Chez les tous petits (2/3 ans), ainsi que chez les enfants de petite et moyenne section de maternelle, il est observé des comportements peu adaptés sur lesquels il est important d'agir en amont, pour favoriser une adaptation scolaire plus sereine et apaisée. Il apparait au sein des écoles que ces difficultés ont principalement pour origine : • Une augmentation du nombre d'enfants orientés pour effectuer des bilans • L'absence, dans les familles, d'une préparation à l'entrée à l'école maternelle • Un manque de stimulations et de sollicitations de l'enfant • Une place importante des écrans dans le quotidien des tout-petits • Un manque de communication et de confiance entre les parents et l'école Tous ces points relèvent d'un apprentissage assez long chez certains enfants qui n'ont pas été préparés aux contraintes liées à la vie en collectivité. <u>Besoins repérés depuis le début de la crise sanitaire :</u> • Des familles restées totalement isolées durant la première période de confinement : peu de vie sociale, peu de stimulation en direction des enfants. • Une utilisation importante, voire excessive des écrans (télévision et numérique) • Les écoles maternelles ont observé à partir de la rentrée scolaire de Septembre 2020 qu'un certain nombre d'enfants n'était pas dans la communication et l'échange. Ils étaient dans une posture de « spectateur », un peu comme devant un écran. • Des parents fragilisés, insécurisés par le contexte : repli sur soi, angoisse • Des difficultés à maintenir un cadre éducatif pérenne et aidant pour leurs enfants. Le confinement reste encore aujourd'hui un souvenir traumatisant pour les mamans. Elles en parlent encore. Les échanges autour de cette thématique à fédéré les parents participants aux actions de soutien à la parentalité.

PROBLÉMATIQUES	• Pauvreté ou non acquisition du langage parlé. • Environnement peu stimulant avec peu d'exploration, d'expérimentation avant l'entrée à l'école. • Difficultés pour les parents à assumer leur fonction parentale et à se détacher de leur enfant en vue de leur autonomie
BUT, FINALITE	CONTRIBUER AU BIEN ETRE DES ENFANTS DANS LA CELLULE FAMILIALE
OBJECTIF GÉNÉRAL	Préparer les parents et les enfants aux attendus de l'école. Familiariser les enfants et les parents aux relations familles/écoles.
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS (ou SPECIFIQUES)	Renforcer le lien et accompagner la transition vers l'école : ▪ Préparer l'entrée future à l'école, que ce soit au niveau des attendus de l'école (séparation, autonomie, communication, codes sociaux, …), qu'au niveau de la découverte des outils (livre, crayon, ciseaux, …). Favoriser l'appropriation des attendus de l'école : ▪ Apprendre à respecter les règles de vie en collectivité (écoute, partage, attention, …) Contribuer à réduire leur exposition aux médias : Communiquer avec son enfant en utilisant les ressources de la langue : ▪ Verbaliser à chaque instant permet à l'enfant de mieux comprendre, appréhender, rassurer et stimuler. ▪ Utiliser et développer un vocabulaire diversifié, adapté et approprié. ▪ Utiliser le livre comme outil de communication
PUBLICS	Parents d'enfants âgés de 0 à 6 ans vivant sur le territoire de Fréjus et en partie sur les QPV et QVA.
MOYENS D'ACTION	<u>ACTION 1 : Ateliers Parents-enfants :</u> L'école maternelle Valescure accueille les enfants dont les parents sont domiciliés au sein du quartier de La Gabelle. Les jeunes enfants ciblés dans le cadre de ces ateliers seront scolarisés dans cette école lors de la prochaine rentrée scolaire. • Les ateliers « Parents-Enfants » se dérouleront une fois par semaine au sein même de l'école. Ils favoriseront l'implication des parents dans l'éducation de leur enfant à travers des temps de loisirs partagés. Ils seront également des espaces d'observations pour les éducatrices de l'APS, leur permettant de mieux accompagner les parents dans leur fonction parentale. <u>Principe</u> : Les parents ont le choix d'adhérer à la proposition de participer aux ateliers. Une fois qu'ils ont adhéré, leur présence est obligatoire. Leur engagement est énoncé dans les moyens déclinés dans le projet personnalisé. <u>ACTION 2 Immersion au sein de l'école</u> : • Immersion pour les parents : Présence et observation des parents, dans les classes, sans les enfants, durant une demi-journée. • Immersion des enfants : une demi-journée dans les classes de 1ère section Par ailleurs, les éducatrices participeront aux « équipes de préscolarisation » mises en place par l'école. <u>Intérêt :</u> Ces réunions permettent notamment, en accord avec la famille, de faire le point sur les situations d'enfant présentant des difficultés particulières (retard de développement), dans le but d'anticiper les aides et compétences à mobiliser pour favoriser la future intégration scolaire de l'enfant dans les meilleures conditions. <u>ACTION 3 : Accompagnement renforcé des familles vulnérables :</u> Des parents de jeunes enfants, habitant le quartier de La Gabelle ne

	bénéficient pas de l'accueil collectif au sein de notre halte-garderie, du fait notamment d'un manque de mobilité et de leur impossibilité à se déplacer jusqu'au quartier de Ste Croix. Ils expriment pour certains une demande de soutien. Dans une démarche de « aller vers », nous leur proposons un accompagnement individuel et collectif de proximité, dans le cadre des actions suivantes : • Soutien à la parentalité au domicile : au-delà des étayages éducatifs apportés dans les domaines de l'alimentation, du rythme de vie, de l'hygiène, une attention particulière est portée sur la prévention des risques liés à une exposition excessive aux écrans. L'objectif est ici d'outiller les parents afin qu'ils proposent d'autres alternatives à leur enfant, notamment à partir de temps de jeux partagés à la maison. Un projet personnalisé est mis en place avec les parents • Accompagnement individuel et collectif vers l'extérieur : L'enjeu est de permettre aux parents, de découvrir avec leur enfant, les espaces naturels et structures favorisant une plus grande ouverture à leur environnement de vie, et d'élargir leur cercle social. • Proposition d'intégrer l'atelier collectif « parents – enfants » au sein de l'école maternelle Valescure <u>ACTION 4 : Groupe d'échanges</u> : Un groupe de parents est constitué sur la base du volontariat. Encadré par 2 éducatrices enfance, il s'adresse aux parents des enfants ciblés par ce projet. Différents temps d'échanges sont proposés durant l'année. Les thématiques abordées sont directement liées à l'éducation de leur enfant. Les parents sont force de propositions pour définir les thématiques à aborder. Nous privilégierons les thématiques visant à renforcer leur confiance (informer, rassurer) leur niveau de connaissance (informer, élargir la vision) et développer une solidarité dans le groupe.
ENCADREMENT	1 Éducatrice Jeunes Enfants 1 Éducatrice spécialisée 1 Monitrice éducatrice 1 Intervenante titulaire du CAP petite enfance 1 Technicienne Intervention Sociale et Familiale 1 Cheffe de service
RYTHME OU DURÉE	L'action « accueil renforcé parents-enfants » se déroule durant les 1er, 2ème et 4ème trimestres de l'année civile, ce qui permet de couvrir l'ensemble de l'année scolaire. Le mois de septembre est dédié à la période de lien avec les familles, après l'interruption estivale et vise à faciliter la rencontre puis l'inscription des familles.
PARTENAIRES	**1er CERCLE** / **2ème CERCLE** Ecoles maternelle Valescure, Aubanel et Villeneuve CAMSP
COMPLEMENTARITE AVEC LES RESSOURCES/ACTIONS EXISTANTES	Les actions menées dans le cadre des ateliers parents-enfants s'inscrivent dans une complémentarité des actions menées dans le cadre de la halte-garderie située à Sainte-Croix. Elles s'inscrivent également dans le cadre du réseau de soutien à la parentalité.
RESULTATS ATTENDUS DE L'ACTION (EFFETS)	○ Éveil du potentiel de l'enfant, acquisition de certains apprentissages. ○ Meilleure compréhension des besoins et des possibilités de l'enfant. ○ Évolution des positionnements éducatifs des parents envers l'enfant. ○ Résolutions des situations problématiques. ○ Meilleure intégration des enfants lors de leur 1ère rentrée à l'école maternelle.

<table>
<tr><td rowspan="2">CRITERES ET INDICATEURS</td><td>CRITERES</td><td>INDICATEURS</td></tr>
<tr><td>Nombre d'enfants accompagnés
Nombre de parents bénéficiaires
Nombre de familles issues des quartiers prioritaires
Nombre de projets personnalisés avec les parents
Nombre d'ateliers parents/enfants
Nombre de groupes d'échange
Nombre d'orientations effectuées par les partenaires
Nombre de rencontres avec le CAMSP
Nombre de participations aux équipes éducatives de préscolarisation
Nombre de sorties extérieures parents-enfants</td><td>Implication des familles inscrites dans l'action (présence aux différents ateliers)
Évolution des premiers apprentissages des attendus scolaires et de l'expression orale
Évolution de la fonction parentale à l'égard de l'enfant
Évolution du regard du parent sur l'enfant</td></tr>
<tr><td>IMPACTS ATTENDUS</td><td colspan="2">• Posture parentale adaptée aux besoins de l'enfant
• Implication des parents dans la scolarité de leur enfant</td></tr>
<tr><td rowspan="2">ÉVALUATION</td><td colspan="2">QUANTITATIVE</td></tr>
<tr><td colspan="2"><u>ACTION 1 : Ateliers Parents-enfants:</u>
• Nombre d'enfants accompagnés : 17
• Nombre de parents bénéficiaires : 16
• 100% issus du QPV Gabelle
• Nombre d'ateliers parents/enfants : 26
• Nombre d'orientations effectuées par les partenaires : 13 familles
• Nombre d'orientations en interne : 4
• Nombre d'accompagnements renforcés complémentaire : 2
• Nombre de rencontres avec le CAMSP : 2
• Nombre de participations aux équipes de préscolarisation : 4
• Nombre de sorties extérieures parents-enfants : 7

<u>ACTION 2 Immersion au sein de l'école</u> :
• 9 enfants au sein de l'école maternelle de Villeneuve
• 17 enfants au sein de l'école maternelle Valescure
• 16 parents au sein de l'école maternelle Valescure

<u>ACTION 3 : Accompagnement renforcés des familles vulnérables :</u>
• 9 parents et 10 enfants
• 84% issus du QPV Gabelle
• 16% issus du QVA Villeneuve

<u>ACTION 4 : Groupe d'échange</u> :
• 6 groupes d'échanges sur l'année 2022
• 25 parents bénéficiaires dont :
• 48% issus du QPV Gabelle
• 4% issus du QPV Agachon
• 40% issus des QVA de la ville de Fréjus
• 8% issus de la commune de Fréjus
100% des bénéficiaires sont des femmes.

Toutes actions confondues on comptabilise sur l'année 2022 ; 47 parents et 27 enfants bénéficiaires dont :
• 77% des parents et 93% des enfants issus du QPV Gabelle
• 17% des parents et 7% des enfants issus du QVA Villeneuve
• 2% des parents sont issus du QPV Agachon
• 4% des parents issus du QVA Sainte-Croix</td></tr>
</table>

	QUALITATIVE
	Dans l'ensemble, les mamans ont été très investies et motivées chaque semaine. Elles ont fait preuve d'une présence assidue, à l'exception de deux d'entre elles (problématiques personnelles et de santé), qui avaient cependant toujours le souci de nous prévenir et de justifier leurs absences. Une très bonne dynamique et ambiance ont régné durant les ateliers, y compris lorsque de nouvelles mamans intégraient le groupe au sein duquel elles étaient toujours accueillies chaleureusement et avec bienveillance. Chaque maman était attentive aux autres pour leur rendre service, les écouter, échanger autour de leurs propres expériences et s'encourager mutuellement à modifier des postures éducatives inadaptées au sein de leurs foyers respectifs. Dialogue, coopération, entraide, solidarité ont été de mises cette année aussi bien entre les mères qu'entre ces dernières et nous, les éducatrices, qui avons tenté de répondre au mieux à chaque problématique abordée en collectif ou en individuel. En effet, les mamans se sont senties suffisamment en confiance pour partager avec nous leurs préoccupations personnelles. Enfin, les sorties proposées ont permis, à certaines d'entre elles, de sortir de leur quartier mais également de venir combler une méconnaissance de leur environnement et de ses richesses, en levant des freins matériels (mobilité), sociétaux et culturels. Les enfants étaient ravis de se retrouver chaque mardi et nous réclamaient le reste de la semaine. Ils ont chacun pu évoluer à leur rythme, et selon leurs besoins. Ils ont acquis des compétences et travaillé avec leurs mamans le passage de l'individuel au collectif, ce qui devrait faciliter leur intégration lors de la prochaine rentrée scolaire. L'accent a été mis tout particulièrement sur la concentration, l'écoute, le respect des règles, la persévérance, la motricité fine, l'éveil et la curiosité, la stimulation langagière à travers les échanges verbaux, les livres et la socialisation. Un travail d'accompagnement éducatif individuel a été tout particulièrement mis en place autour des enfants porteurs de handicaps ou ayant des problèmes de santé. Les familles ont pu bénéficier, d'une part, pour les enfants, d'une immersion au sein de leur future école, et d'autre part, pour les mamans, de plusieurs contacts privilégiés avec la directrice. Les anciennes mamans, d'ailleurs, continuent de nous solliciter aux abords de l'école pour des conseils et des informations concernant les futurs projets, dont elles ont eu écho, au sein de leur quartier. <u>Problématiques travaillées avec les parents et les enfants lors des accompagnements renforcés</u> : posture parental, poser un cadre, lien avec l'école, repérage du retard de développement, stimulation langagière, concentration. Parents très impliqué parfois trop exigeant face à la pression liée à la scolarité. Nécessaire d'effectuer de la médiation parents-école. Un entretien de formalisation d'un projet personnalisé préalable à l'intervention des professionnels permet de partir de la demande et de l'implication des parents. Les séances permettent de conseiller des postures à adopter en passant par la modélisation, des stratégies éducatives sont également travaillées avec les parents <u>Thématiques abordés lors des groupes d'échange</u> : scolarité, la vie du quartier, les inquiétudes autour du trafic, les relations avec l'école, l'entrée à l'école maternelle, les écrans, questionnements éducatifs, le sommeil. <u>Ouverture vers l'extérieur</u> : Médiathèque de Fréjus, Médiathèque de Saint-Raphaël, Parc ARECA, Parc Santa-Lucia, Clos de la tour, Parc du Muy, Base nature, Théâtre de la Cité à Nice, Sortie aux Pommes à Vidauban
REFERENCE AUX POLITIQUES PUBLIQUES ET DISPOSITIFS ASSOCIÉS	Stratégie interministérielle de prévention et de lutte contre la pauvreté des enfants et des jeunes Schéma départemental de l'enfance Réseau de soutien à la parentalité

Loisirs	*Animations de place - Hyères*
CONSTATS	Le travail de rue est une démarche éducative et sociale qui consiste à aller vers les personnes dans leur milieu. C'est une action qui s'inscrit dans le long terme et qui constitue l'axe de travail fondateur de la prévention spécialisée. La présence sociale s'organise dans des espaces d'accueil plus ou moins formalisés que les jeunes occupent. L'ensemble des pratiques est imprégné de cette présence car c'est le seul mode d'action permettant de nouer des relations avec un milieu qui n'en fait pas spontanément la demande. C'est le moyen privilégié d'atteindre un public entretenant des rapports difficiles avec les institutions. L'éducateur dispose de nombreuses possibilités pour effectuer ce type d'intervention. Elles lui permettent de mieux connaître la particularité du territoire sur lequel il exerce sa mission et d'adapter le support le plus adéquat pour investir l'espace public. Le quartier des Bosquets est un quartier proche du centre-ville : une équipe de 2 professionnels y intervient. La présence d'adultes dans le quartier y est amoindrie et le tissu associatif peu investi. L'approche autour du sport, du loisir et de la culture est un moyen pour le professionnel d'engager une relation progressive avec les jeunes. Ces actions sont le fruit de plusieurs semaines/mois d'observation au cours desquelles l'éducateur sera présent de manière régulière et récurrente afin qu'au terme de quelques mois se tisse une relation de confiance.
PROBLÉMATIQUES	- Enfance en errance sur les temps du mercredi après-midi. - Pas d'activité organisée sur le quartier de façon quotidienne. - Peu d'espace destiné aux enfants et aux familles. - Tissu associatif peu ancré dans le quartier. - Grande demande de loisirs de la part des 4/13 ans - Investissement limité des parents sur les temps du mercredi après-midi. - Peu d'inscriptions à des activités associatives en dehors du lieu de vie. - Manque d'activité sportive et culturel de la part du public 4/13 ans. - Enfants en bas âge laissés à la charge de leurs ainés.
BUT, FINALITE	- Investir l'espace public et favoriser le contact avec les jeunes, par la mise en place d'animations ludiques et culturelles.
OBJECTIF GÉNÉRAL	- Découvrir et pratiquer des sports, loisirs et activités diversifiés.
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS (ou SPECIFIQUES)	- Travailler les problématiques repérées sur ce temps au travers d'actions spécifique complémentaires ; - Création de groupes réduits en fonction des problématiques repérées. - Crée un lien durable avec les adolescents, ainsi qu'avec les familles et les habitants. - Occuper un espace et le dédier aux jeunes et familles - Favoriser l'ouverture sur l'extérieur. - Permettre un pied à terre aux associations et interventions extérieures. - Etre repéré comme personne de confiance (pour l'éducateur) - Présence sociale.
PUBLICS	- Enfants de tout âge accompagnés de leurs familles.
MOYENS D'ACTION	- Animation de places régulière et repérée (hebdomadaire). - Diversification des activités selon la tranche d'âge. - Matériel pédagogique adapté - Temps commun autour d'un goûter partagé vecteur de rencontre et de discussion. - Interventions extérieures.

ENCADREMENT	- Un éducateur spécialisé.	
RYTHME OU DURÉE	Tous les mercredis après-midi de 14h à 19h (en fonction de la saison ou de la météo)	
PARTENAIRES	**1er CERCLE**	**2ème CERCLE**
	Imsat Petit débrouillard.	Arty family, Ufolep, Villa Noailles.
COMPLEMENTARITE AVEC LES RESSOURCES/ACTIONS EXISTANTES	Le territoire étant hors QPV, peu d'associations y interviennent. L'association Arty Family y intervient dans une approche créative. Notre action s'inscrit en totale complémentarité.	
RESULTATS ATTENDUS DE L'ACTION (EFFETS)	- Lien intergénérationnel. - Intégrer les règles sociales. - Mixité sociale (public garçon/fille). - Créer du lien sur le long terme avec les habitants, les enfants et les familles. - Ouverture sur l'extérieur.	
CRITERES ET INDICATEURS	**CRITERES**	**INDICATEURS**
	Adhésion du public, création de lien, accès à des activités extérieures.	Nombre de participants, régularité, sollicitations des familles, nombre de sorties sur l'extérieur.
IMPACTS ATTENDUS	Travail sur le vivre ensemble général du quartier, mise en relation des familles. Travail de la parentalité, et du lien de confiance avec l'équipe intervenant au sein du quartier.	
ÉVALUATION	**QUANTITATIVE**	
	De janvier à juin 2022 : - Un total de 434 participations et 217 filles, pour 123 activités mises en place. - Enfants de 0-5 ans : 97 participations. - Enfants de 6-9 ans : 206 participations. - Pré-Adolescents 10-11ans : 74 participations - Adolescents de 12-15 ans : 47 participations. De juillet à décembre 2022 : - Enfants de 0-5 ans filles 6 garçons 8 - Enfants de 6-9 ans filles 14 garçons 12 - Pré-Adolescents 10-11ans filles 7 garçons 4 - Adolescents de 12-15 ans 1 fille garçons 9. - Depuis le début de la reprise de l'action, il y a eu un total de 59 jeunes. Chacun de ces jeunes a participé à plusieurs actions du mercredi. Ces chiffres mesurent donc les personnes ayant participé à l'animation sans prendre en compte leurs fréquences.	
	QUALITATIVE	
	DES AJUSTEMENTS : L'action étant initialement dirigée et menée par un éducateur sportif mettant le sport au cœur de l'action, l'éducateur spécialisé qui a repris l'action a progressivement évolué vers les loisirs. Un travail de partenariat a été réalisé afin de répondre à cette demande. L'IMSAT a donc été contacté, permettant de mettre à disposition un futur professionnel de l'animation, spécialisé dans ce type d'action, durant le temps de l'action.	

	Ce renforcement sur l'action a permis de scinder l'action. D'un côté une personne menant des activités et fédérant des groupes, puis de l'autre l'éducateur, soutenant la réalisation de l'activité tout en travaillant des individualités sur le groupe permettant plus de temps pour des problématiques spécifiques. Le but de ce changement étant de répondre au travers d'une activité collective à des besoins spécifiques. Le public étant très nombreux dans les premiers temps de l'action, un lien spécifique s'est développé tardivement. En effet, pour constituer un premier groupe de travail sur l'extérieur, il aura fallu attendre les vacances du mois d'octobre. Ce groupe, composé exclusivement d'un public féminin, a pu participer, par la suite, à diverses sorties extérieures, telle qu'une sortie bowling, un séjour au ski ou encore un projet de longue durée prévu sur plusieurs mois. Un deuxième groupe de travail a pu se constituer pour les vacances de décembre. Ce groupe très présent lors des animations de place est composé de garçons âgés de 10 à 12 ans. L'objectif de ces différents groupes est de cibler des individualités, les intégrer à un collectif puis travailler des problématiques spécifiques en groupe, sur le long terme au travers d'activités et événements spécifiques. Cette régularité du public permis à d'autres associations d'intervenir durant le temps de l'action. Notamment, les petit débrouillard et l'Ufolep. Leurs actions initialement prévues sur des temps succincts et limités tendent à se pérenniser en intervenant, pour l'Ufolep de manière régulière sur les temps de vacances. Avec les petits débrouillards, l'action a été plus régulière. Sur ce temps, l'association Arty Family est également présente durant le temps des grandes vacances scolaires. Le travail avec les familles est également l'un des objectifs de cette action. Lors des vacances scolaires du mois de décembre, la villa Noailles a organisé différentes activités. Le public mis à disposition le mercredi après-midi permis de faire le lien avec ces activités. Ceci produira donc une sortie famille un dimanche avec quelques familles du quartier leur permettant de passer un moment privilégié dans un cadre spécifique entre parents et enfants.
REFERENCE AUX POLITIQUES PUBLIQUES ET DISPOSITIFS ASSOCIÉS	Politique de protection de l'enfance Schéma Départemental

Loisirs Séjours Educatifs – Hyères	
CONSTATS	Chaque été un enfant sur 4 ne part pas en vacances. La crise sanitaire a mis en évidence les difficultés accentuées par les enfants et les jeunes des quartiers dits prioritaires, en particulier les risques d'isolement. Dans les quartiers d'intervention, les jeunes sont issus de familles en situation de précarité et ont donc un accès restreint aux activités de loisirs, aux voyages. Ils ont exprimé aux éducateurs leur envie de sortir du quartier pour découvrir de nouveaux lieux, faire de nouvelles expériences. Face aux difficultés des parents à proposer des activités sportives, culturelles, familiales, les jeunes passent beaucoup de temps sur les réseaux sociaux, les jeux vidéo… Ces occupations virtuelles peuvent créer un sentiment d'isolement et de dépendance, et favorisent le développement de comportements inadaptés (intolérance à la frustration, agressivité, violences…) qui se répercutent dans les différents lieux de vie du jeune, en particulier le collège. Lors des temps de coordination avec l'équipe pédagogique, et des temps de présence sociale au sein du Collège Marcel Rivière, la question des difficultés de comportement a été abordée régulièrement. En effet, l'effet de groupe crée chez certains jeunes des comportements inadaptés. En cas de conflit ou de désaccord avec les pairs, les jeunes se tournent vers la violence. Une agressivité envers les adultes a également été observée. Le séjour éducatif est un temps de loisirs organisé en dehors du territoire sur quelques jours. Il se construit, souvent plusieurs mois avant le départ avec un groupe de jeunes pour lequel l'éducateur a une intention particulière.
PROBLÉMATIQUES	- Peu d'accès aux loisirs - Addiction aux écrans - Inadaptabilité sociale - Autonomie restreinte dans le cadre de la scolarité - Etayage familial limité - Relations fragiles, conflictuelles, avec les adultes
BUT, FINALITE	Œuvrer pour le bien-être des jeunes par l'accès aux loisirs
OBJECTIF GÉNÉRAL	Favoriser l'accès aux activités de loisirs, de culture
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS (ou SPECIFIQUES)	- Intégration dans un groupe - Respect du cadre et des limites posées - Communication adaptée - Connaissance de soi et verbalisation de ses limites - Travailler son autonomie dans les actes de la vie quotidienne
PUBLICS	Collégiens de 13 ans en lien avec les éducateurs de rue et le service scolaire.
MOYENS D'ACTION	4 éducateurs 1 mini bus Matériel de camping Matériel de loisirs
RYTHME OU DURÉE	Séjour de 3 jours/ 2 nuits du 11 au 13 juillet Séjour de 2 jours/1 nuit du 29 au 30 Août 2022

<table>
<tr><td rowspan="2">PARTENAIRES</td><td>1er CERCLE</td><td>2ème CERCLE</td></tr>
<tr><td>Collège Marcel Rivière</td><td>- Ville d'Hyères
- Département
- Etat DDETS/préfecture
- Imsat (Espace R)</td></tr>
<tr><td>COMPLEMENTARITE AVEC LES RESSOURCES/ACTIONS EXISTANTES</td><td colspan="2">Le Centre de Loisirs Jeunes, un dispositif proposé par la ville d'Hyères en partenariat avec la police nationale, propose aux jeunes entre 11 et 17 ans des activités sportives et de loisirs entre juillet et aout sur le site de l'Ayguade. Les séjours proposés par APS sont complémentaires à cette activité.</td></tr>
<tr><td>RESULTATS ATTENDUS DE L'ACTION (EFFETS)</td><td colspan="2">- Création d'une dynamique de groupe portée par la solidarité et l'entraide
- Communication adaptée
- Intégration et respect des règles sociales et sociétales.
- Renforcement de la confiance en soi par la pratique de nouvelles expériences et le dépassement de soi
- Développement de sa capacité à verbaliser ses émotions de façon adaptée.</td></tr>
<tr><td rowspan="2">CRITERES ET INDICATEURS</td><td>CRITERES</td><td>INDICATEURS</td></tr>
<tr><td>- Ecoute et respect des consignes données
- Implication dans l'activité
- Verbalisation de son ressenti

- Capacité d'autonomie
- Capacité d'organisation
- Faire part de ses idées, être force de propositions

- Entraide
- Dialogue

- Respect des horaires et des consignes
- Communication adaptée</td><td>- Participation aux activités

- Capacité à réaliser de manière spontanée les gestes de la vie quotidienne

- Bonne cohésion de groupe

- Savoir être</td></tr>
<tr><td>IMPACTS ATTENDUS</td><td colspan="2">- Renforcement du lien avec les jeunes et leurs familles
- Emergence et verbalisation des besoins
- Mise en place d'accompagnement éducatif individuel
- Généralisation des capacités d'autonomie acquises</td></tr>
<tr><td rowspan="2">ÉVALUATION</td><td colspan="2">QUANTITATIVE</td></tr>
<tr><td colspan="2">10 jeunes
Garçons : 4
Filles : 6

2 séjours aux dates suivantes :
11 au 13/07/2023
29 et 30/8/2022</td></tr>
</table>

	QUALITATIVE
	Au cours des 3 jours, 5 activités sportives ont été proposées et réalisées par le groupe. Les jeunes ont montré un vif intérêt lors de la proposition de séjour. Ils ont immédiatement adhéré aux projets d'activité et verbalisé leur impatience de partir. Leurs familles se sont mobilisées. Elles se sont tenues disponibles pour les rencontres organisées à domicile ou au sein de l'APS et ont été réactives dans la restitution du dossier administratif. Au cours du séjour, les jeunes se sont immédiatement inscrits dans les règles posées au préalable avec eux : respect des horaires, des règles et acceptation sans difficulté de l'interdiction des écrans. Ils ont fait preuve d'autonomie lors de l'installation et ont su s'organiser lors de ces 3 jours. Les jeunes ont participé activement à toutes les activités qui leur ont été proposées. Ils ont su dépasser leurs peurs. La dynamique de groupe a été porteuse, les jeunes se sont soutenus et encouragés lors des difficultés rencontrées (appréhension, fatigue…). Lors des temps libres accordés, ils ont pu décider ensemble de ce qu'ils souhaitaient faire. La communication au sein du groupe était fluide et adaptée. Ils ont fait preuve de capacité d'adaptation et de socialisation en partageant de façon spontanée une activité sportive avec un autre groupe de jeunes présents sur le lieu. Pour les repas, ils ont été particulièrement attentifs au budget imposé par personne et ont su s'adapter au choix qui leur était proposé, tout en respectant leur pratique religieuse. Les règles de savoir-vivre restent toutefois à travailler. Les jeunes ont pris la mesure du coût global du séjour. Ils ont apprécié cette expérience et l'ont signifié à plusieurs reprises. Suite au séjour, une évolution positive du comportement au sein du collège a été observée chez deux jeunes. Leur relation avec les équipes pédagogiques et la direction de l'établissement s'est apaisée. Ils sont davantage dans le dialogue et s'investissent plus dans leur scolarité. Le lien de confiance avec le collège, soutenu par les éducateurs, s'est renforcé. Pour une famille, la relation avec les éducateurs de rue a favorablement évolué, ce qui a permis la mise en place d'un suivi plus global et soutenu avec l'ensemble de la fratrie. Les liens avec deux familles n'ont pas perduré dans le temps. Pour trois jeunes, la relation avec les éducateurs s'est vue renforcée ; les jeunes verbalisent davantage de demandes et se saisissent des actions et du soutien qui leur sont proposés par l'APS. Pour un jeune, les contacts restent ponctuels, la relation est à consolider.
REFERENCE AUX POLITIQUES PUBLIQUES ET DISPOSITIFS ASSOCIÉS	✓ Appel à projet quartiers d'été Préfecture/ DDETS ✓ Protection de l'enfance, Conseil Départemental du Var

Loisirs	*Club ados - Fréjus*
CONSTATS	« Dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV), les femmes sont confrontées à de nombreuses entraves au principe d'égalité qui affectent notamment leur émancipation et leur plein accès aux droits fondamentaux. Beaucoup subissent une double discrimination en raison de leur sexe d'une part, et de leur origine réelle ou supposée, ou en raison de leur lieu d'habitation, d'autre part[1]. » Déclarée grande cause du quinquennat du président de la République, l'égalité entre les femmes et les hommes mobilise aujourd'hui l'ensemble du gouvernement. À l'échelle du département du var, la lutte contre les discriminations et l'égalité femmes-hommes sont des axes transversaux des contrats de ville. L'appel à projet politique de la ville 2015-2022 de la communauté d'agglomération « Esterel Côte d'Azur Agglomération » dans son pilier « cohésion sociale » et son volet culture définis « l'accès et/ou la pratique d'activités culturelles » comme prioritaire. Nos constats au sein du quartier : - Difficultés pour les adolescentes et adolescents à trouver leur place au sein du quartier. - Présence ostentatoire du trafic de stupéfiant agissant en influence sur certains jeunes particulièrement fragiles ou livrés à eux-mêmes. - Pratiques de repli des jeunes filles ou sorties exclusives pour les études (collège, lycée). - Attitudes d'évitement et de contournement et attitudes inadaptées dans certaines situations de vie sociale. Sur l'année 2022, on observe une augmentation significative des sollicitations de jeunes âgés entre 11 et 15 ans pour intégrer le club ados et particulièrement des filles.
PROBLÉMATIQUES	• Manque d'ouverture culturelle • Risque d'isolement • Difficultés dans les relations filles / garçons • Non-maitrise des codes sociaux • Image de soi dévalorisée
BUT, FINALITE	Favoriser l'accès aux loisirs, à la culture et au sport
OBJECTIFS GÉNÉRAUX	• Favoriser une ouverture sur son environnement et sur le monde • Permettre l'accès aux loisirs et à la culture
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS (ou SPECIFIQUES)	• Favoriser l'ouverture culturelle et développer l'esprit critique • Favoriser l'acquisition des codes sociaux nécessaires à une insertion sociale (comportement, tenue et respect) • Favoriser l'autonomie : libre expression de ses choix et de ses envies • Renforcer l'estime de soi et la confiance en soi. • Rompre l'isolement de certains Adolescents
PUBLICS	• 40 jeunes filles et garçons âgés de 10 à 18 ans • 100 % bénéficie d'un accompagnement éducatif par l'APS • 100 %sont issues de La Gabelle (QPV) • 50 % de jeunes filles

[1] CNV 21 Juin 2018 - Avis Place des femmes et des jeunes filles dans les espaces publics dans les quartiers de la Politique de la Ville).

MOYENS D'ACTION	Animé régulièrement par les éducateurs de rue, le « club ados » permet à ces jeunes filles et garçons, âgés de 10 à 18 ans de se retrouver pour élaborer ensemble des projets de sortie (loisirs, cultures, sport, actions solidaires), tout en bénéficiant d'un espace d'échange libre participant à leur construction citoyenne. • Régulièrement les Adolescents sont réunis dans une configuration « espace d'échanges et d'initiatives » (élaboration de projet) dans les locaux de l'APS ou sur le quartier ; • Les projets de mini-séjours seront finalisés dans ce cadre avec les jeunes ayant proposés ces projets 20 sorties loisirs et culturelles seront programmées durant l'année	
ENCADREMENT	3 éducateurs de rue 1 cheffe de service	
RYTHME OU DURÉE	Tout au long de l'année	
PARTENAIRES	**1er CERCLE**	**2ème CERCLE**
	Associations du territoire	CD 83, CAF
COMPLEMENTARITE AVEC LES RESSOURCES/ACTIONS EXISTANTES	Associations ou clubs sportifs intervenant dans le domaine des loisirs.	
RESULTATS ATTENDUS DE L'ACTION (EFFETS)	o Engagement des jeunes filles et garçons comme actrices et acteurs réguliers des projets o Ajustement des comportements et attitudes en fonction des situations rencontrées. (Aptitudes sociales) o Plus grande ouverture et mobilité des jeunes o Inscription plus régulière des jeunes filles dans des activités culturelles, de loisirs ou sportives	
CRITERES ET INDICATEURS	**CRITERES**	**INDICATEURS**
	o Nombre de jeunes initialement impliqués dans le projet dont % de filles o Nombre de jeunes ayant participé au séjour dont % de filles o Âge des jeunes (filles et garçons) o Quartiers d'habitation des jeunes o Nombre de parents impliqués dans la réalisation du projet de leur enfant o Nombre d'inscriptions dans un club ou une association proposant des activités de loisirs o Évolution des comportements individuels	o 100 % des projets ont été mis en œuvre o 90% des jeunes sont allés au bout de leur engagement. o 50 % de jeunes filles o 100 % des jeunes sont issus de La Gabelle o 30% des jeunes sont inscrits dans un club ou une association o Pour 100% des jeunes, les éducateurs, les familles et les partenaires observent une évolution
IMPACTS ATTENDUS	Evolution des relations filles / garçons vers plus d'apaisement et de partage ; Montée en autonomie des publics jeunes	

ÉVALUATION	**QUANTITATIVE**
	o 42 jeunes âgés de 10 à 16 ans dont 48% de filles et 98% issus du QPV Gabelle et 2% du QVA centre ancien de Fréjus • 20 jeunes filles âgées de 11 à 14 ans. • 20 garçons âgés de 12 à 18 ans o On comptabilise sur l'année 2022 26 activités : • **Loisirs** : 1 activité paintball, 2 sorties cinéma, 1 sortie Aqualand, 2 sorties piscine, 1 sortie patinoire, 2 sorties, trampoline, 1 journée Kohlantess avec les différents clubs de prévention du territoire, 1 restaurant chinois • **Nature/environnement** : 1 journée au cap Taillat, 1 journée à l'éco park à Hyères • **Activités diverses** : 5 demi-journée activités manuels (scrapbooking), 1 activité bricolage sur le quartier…. • **Actions solidaires** : 4 journées d bénévolat au sein de l'association Entraide 83 dont la journée Nationale de collecte alimentaire. • **Sorties parents-jeunes** : 1 journée cueillette des pommes, 2 journées à polygone • **4 réunions parents-jeunes** : 1 visionnage des films et photos de certaines activités, 3 prépa départ en séjour • **3 réunions** avec les jeunes, et de multiples réunions informelles notamment sur les temps de travail de rue effectué par l'équipe sur le QPV Gabelle et au sein de l'établissement scolaire. o 100% des parents répondent présents lors de nos sollicitations o 3 séjours d'une durée de 4 jours chacun : - 2 séjours mixtes - 1 séjour garçons Les jeunes ont participé et découvert de nouvelles région et activités : pédalos, kayak, randonnée, randonnée équestre, accrobranche, jeux de société…
	QUALITATIVE
	Eléments marquants : Forte sollicitation sur l'année 2022 du public féminin. Les filles ont toujours été présentes dans nos actions mais cette année elles ont été particulièrement actives. Elles ont fait des demandes à plusieurs reprises auxquelles nous avons pu accéder. Lors des temps de rue sur le quartier elles n'hésitent pas à investir les lieux en notre présence. Afin de structurer et partir de leur demande, des réunions ont eu lieu sur le quartier au niveau du square des anges. La majorité des activités a été faite dans un esprit de mixité mais nous avons tout de même répondu à la demande des filles pour certaines activités entre elles : un atelier bricolage sur le quartier, des tournois de basket et de foot sur le city du quartier, des ateliers scrapbooking (certains garçons se sont joints à cette activité), un restaurant chinois…. On observe encore cette année une forte demande de participation au club ados, nous faisons la démarche d'ouvrir le plus possible et de faire tourner les jeunes sur les différentes activités. Le bouche-à-oreille fonctionne bien, les familles font confiance aux éducateurs et n'hésitent pas à positionner leurs enfants ou à en parler autour d'elles. On observe 100% de présence lors des activités. Les jeunes ont une réelle envie de sortir du quartier, un vrai besoin d'ouverture vers l'extérieur Même si l'équipe se montre cadrante et structurante pour éviter les débordements, les jeunes l'acceptent et sollicitent à nouveau des sorties : • gestion du groupe agréable : mixité, belle cohésion de groupe, entraide entre les filles et les garçons, travail engagé sur les représentations homme-femme. Concernant les comportements on repère une belle évolution lors des temps partagés avec les éducateurs, les jeunes ont la capacité à s'autoréguler

	notamment pour les jeunes anciennement inscrit sur le club ados. Certains posent toujours des difficultés de comportement sur le quartier, au domicile et/ou au collège, un travail global est mis en place en parallèle des actions du club ados. **Les Accompagnements qui ont mobilisé les professionnels concernent** : des orientations 3ème, du permis AM, des relations familiales, des difficultés de comportements au sein du collège et au sein du domicile familial, demande de soutien à la parentalité, situation précaire avec accompagnements et orientations auprès des partenaires, travail sur la confiance en soi, acceptation de certains retards de développement lié à la scolarité avec orientation spécifique, échange autour de la sexualité, rupture de l'isolement… **Effets inattendus** : Les mères expriment également le besoin de pouvoir effectuer des sorties et participer à des temps de bénévolat. Certaines sorties ont pu être organisées sur l'année. Les jeunes majeurs lors d'un échange ont aussi évoqué l'envie de faire des sorties, un temps de bénévolat a d'ailleurs été organisé en fin d'année avec en perspective une journée paint-ball.
REFERENCE AUX POLITIQUES PUBLIQUES ET DISPOSITIFS ASSOCIÉS	• Appel à projet CAF 83 : Innovation et engagement enfance-jeunesse. • Appel à projet politique de la ville 2015-2020 d'ECAA dans son pilier « cohésion sociale » et son volet culture définis « *l'accès et/ou la pratique d'activités culturelles* »

Loisirs	*Séjours – Fréjus*
CONSTATS	L'accès à la culture et au sport fait un retour en force dans la Politique de la ville en s'invitant dans les contrats de ville, notamment par la circulaire interministérielle "Sports-Villes-Inclusion", signée le 19 avril 2019 par Roxana Maracineanu, Ministre des Sports, et Julien Denormandie, Ministre de la Cohésion des Territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, chargé de la ville et du logement. Le dernier rapport Borloo indique que le sport et la culture sont des univers qui ont un vrai contact avec la jeunesse, noué dans la durée et dispensant des valeurs par l'exemple. *« Ce sont des moteurs essentiels du pacte républicain. Ce sont les meilleurs leviers pour accompagner l'insertion sociale et professionnelle et l'accès à l'emploi. »* C'est aussi souvent le dernier lien avec certains jeunes en situation de décrochage scolaire et social." Constatant une grave régression de la place des femmes dans les territoires de la politique de la ville, le Conseil national des villes (CNV), qui réunit les élus et les professionnels des quartiers, a publié en juillet 2019 un avis sur la place qui y occupent les femmes et les jeunes filles. À l'échelle du département, la lutte contre les discriminations et l'égalité femmes-hommes sont des axes transversaux des contrats de ville. L'appel à projet politique de la ville 2015-2020 de la CAVEM dans son pilier « cohésion sociale » et son volet culture définit *« l'accès et/ou la pratique d'activités culturelles »* comme prioritaire. Constats : les jeunes sont peu inscrits dans des activités de loisirs, culturelles ou sportives ; les jeunes filles et garçons sont en demande de découverte de l'environnement autre que le quartier et en même temps ils n'osent pas « aller vers », ils se limitent à leur environnement familier. Les barrières qui entravent cet accès peuvent être d'ordre physique, psychologique ou encore financier. La dynamique engagée avec les pré adolescents et adolescents dans le cadre du club ados et de l'atelier théâtre a fait émerger des demandes pour organiser des mini-séjours. 2 projets avaient commencé à être initiés, mais la crise sanitaire a tout stoppé en 2020. Un mini séjour mixte a été organisé durant l'été 2021, une maman a participé à ce séjour.
PROBLÉMATIQUES	• Difficultés des adolescents à s'ouvrir sur l'extérieur • Image de soi dévalorisée • Isolement
BUT, FINALITE	Favoriser l'accès aux loisirs, à la culture et au sport
OBJECTIF GÉNÉRAL	• Permettre à des jeunes filles et garçons de développer leur capacité d'agir en dehors de leur environnement proche (famille, quartier). • Favoriser une ouverture sur leur environnement et sur le monde
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS (ou SPECIFIQUES)	• Promouvoir l'ouverture culturelle à travers la découverte d'activités extraordinaires ; • Favoriser l'acquisition des codes sociaux nécessaires à une insertion sociale (comportement, tenue et respect) • Développer l'autonomie : libre expression de ses choix et de ses envies • Renforcer l'estime de soi et la confiance en soi. • Rompre l'isolement de certains adolescents, et plus particulièrement les jeunes filles • Favoriser la mixité des activités
PUBLICS	• 10 jeunes filles et garçons âgés de 11 à 17 ans • 100 % bénéficient d'un accompagnement éducatif par l'APS • 100 %sont issus du quartier de La Gabelle

MOYENS D'ACTION	Ce projet évolue en 2021 et va au-delà de l'organisation de mini séjours. En effet notre souhait est d'amener les jeunes à se projeter et s'investir dans la mise en œuvre d'actions plus ambitieuses, demandant un engagement plus fort dans la durée et plus de responsabilisation. Il s'inscrit dans la continuité du travail engagé en 2020, avec certains adolescents (filles et garçons) dans le cadre du « club ados », Nous avons fait le choix d'inscrire l'organisation de ces projets « ambitieux », visant à une progression, dans une gestion par les jeunes d'une enveloppe « non fléchée ». Tout au long de l'action, chaque jeune occupe une place centrale dans le projet. Il en est l'auteur, le-la co-constructeur-trice et l'acteur-trice, au sein d'un collectif fédéré autour d'un projet commun. L'éducateur assure le fil conducteur dans un environnement bienveillant et est à l'écoute des besoins de chaque jeune et du groupe. À ce jour, des projets stoppés en 2020 sont toujours d'actualité dans l'esprit des jeunes. Ils peuvent être amenés à évoluer, d'autres propositions peuvent émerger. C'est la raison pour laquelle nous faisons le choix de ne pas nommer précisément les projets envisagés. Nous souhaitons accompagner dans ce cadre 3 projets collectifs « ambitieux » L'ensemble des familles sera impliqué, des réunions collectives seront prévues et mises en place pour présenter le programme et l'organisation finale des séjours.	
ENCADREMENT	3 éducateurs de rue intervenant au sein du quartier de La Gabelle	
RYTHME OU DURÉE	3 séjours programmés sur l'année	
PARTENAIRES	**1er CERCLE**	**2ème CERCLE**
	Collège Léotard Entraide83 CLJ	Conseil Départemental CAF Quartiers d'été
COMPLEMENTARITE AVEC LES RESSOURCES/ACTIONS EXISTANTES	Associations ou clubs sportifs intervenant dans le domaine des loisirs.	
RESULTATS ATTENDUS DE L'ACTION (EFFETS)	o Engagement régulier des jeunes dans des activités collectives dans et hors du quartier (culturelles, de loisirs ou sportives) o Ajustement des comportements et attitudes en fonction des situations rencontrées. (Aptitudes sociales) o Plus grande ouverture et mobilité des jeunes, notamment les filles (émancipation) o Plus grande capacité à exprimer ses désirs (confiance en soi) o Impact recherché : évolution des relations filles / garçons vers plus d'apaisement et de partage ; Montée en autonomie des publics jeunes	
CRITERES ET INDICATEURS	**CRITERES**	**INDICATEURS**
	o Nombre de jeunes initialement impliqués dans le projet dont % de filles o Nombre de jeunes ayant participé au séjour dont % de filles o Âge des jeunes (filles et garçons) o Quartiers d'habitation des jeunes o Nombre de parents impliqués dans la réalisation du projet de leur enfant o Nombre de jeunes garçons et filles accédant plus régulièrement à des activités de loisirs o Nombre d'inscriptions dans un club ou une association proposant des	o 100% des projets mis en œuvre o 90% des jeunes iront au bout de leur engagement. o 50 % de jeunes filles o 100 % des jeunes issus de La Gabelle o 30% des jeunes inscrits dans un club ou une association au terme de l'action o Pour 100% des jeunes, les éducateurs, les familles et les partenaires exprimeront une

	activités de loisirs o Évolution des comportements individuels	évolution positive.
IMPACTS ATTENDUS	Evolution des relations filles / garçon vers plus d'apaisement et de partage ; Montée en autonomie des publics jeunes	
ÉVALUATION	**QUANTITATIVE**	
	Sur l'année 2022 3 séjours de 4 jours ont été organisés dans différentes régions : Dans les Alpes de hautes Provence à Blieux (juillet-2 encadrants) En région Auvergne-Rhône-Alpes à Gras (juillet- 3 encadrants) En région Occitanie à Calvisson (octobre- 2 encadrants) Au total on comptabilise : ✓ 21 jeunes âgés de 11 à 15 ans ✓ 15 garçons et 6 filles ✓ 29% de filles ✓ 95% issus du QPV Gabelle et 5% issus du QVA centre ancien de Fréjus ✓ 23 jeunes était initialement prévus, nous avons eu 2 désistements sur le séjour organisé fin juillet pour raison familiale et départ en vacances, ce qui représente un taux de participation de 91%	
	QUALITATIVE	
	Séjour : Avant chaque départ en séjour, nous avons mobilisé les jeunes et leurs familles pour une réunion afin d'informer et impliquer les parents dans l'organisation des différents séjours. Les jeunes ont pu découvrir de nouveaux paysages, de nouvelles activités et ainsi partager une semaine loin de leur quotidien. Les jeunes ont pu nager dans un lac, faire du pédalo, s'initier à l'équitation, faire du kayak, mais aussi prendre du plaisir en jouant au ballon, faire de la randonnée, faire quelques parties de ping-pong…découvrir ou redécouvrir des jeux de société, la bonne ambiance autour d'un barbecue en fin d'après-midi etc. Ce fût une réelle bouffée d'oxygène pour ces jeunes issus d'un quartier prioritaire. Pour tous les séjours les jeunes se sont réunis à plusieurs reprises avant le départ afin de travailler sur les règles de vie, l'organisation des tâches de la vie quotidienne, la préparation des menus… Accompagnés par l'équipe éducative chaque jeune a participé durant le séjour aux rangements, nettoyage, confection des repas. Le quotidien a permis de pouvoir aborder les représentations hommes-femmes, les questions liées à l'alimentation, la santé… Nous n'avons toutefois pas réussi à travailler une enveloppe en gestion autonome avec les jeunes. La réalité du quotidien et la nécessité d'anticiper les réservations plusieurs semaines à l'avance n'a pas permis d'explorer cet axe. **Effets repérés** : • Nécessité de travailler la dynamique de groupe et les relations filles-garçons • Les familles font confiance à l'équipe éducative, nous n'avons rencontrés aucune difficulté concernant les départs en séjours pour des groupes mixtes. • Forte demande, nécessité de faire des choix et de tenter de faire tourner les jeunes. Le choix s'est également porté sur le contexte familial et les jeunes présentant des problèmes de comportements. • Pour certaines familles : difficultés pour constituer les dossiers d'inscription avec les pièces justificatives ; l'équipe a passé du temps à solliciter les familles afin que le jeune ne soit pas pénalisé Comme l'an passé, les parents de certains jeunes ont été fiers de leurs enfants lors de leur action solidaire au sein de l'association Entraide 83. Certaines mères de famille ont également proposé leur aide et ont effectué une action solidaire au sein de la même association.	

REFERENCE AUX POLITIQUES PUBLIQUES ET DISPOSITIFS ASSOCIÉS	• Appel à projet CAF 83 : Innovation et engagement enfance-jeunesse • Appel à projet quartiers d'été porté par l'état.

Loisirs	*Collectif féminin* *Le Muy - Draguignan*
CONSTATS	La place des femmes et des jeunes filles, dans les espaces publics au sein des quartiers prioritaires de la politique de la ville, est une des préoccupations du gouvernement actuel (décret n° 2015-77 du 27 janvier 2015 relatif aux instances en charge de la politique de la ville). Dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV), les femmes sont confrontées à de nombreuses entraves au principe d'égalité qui affectent notamment leur émancipation et leur plein accès aux droits fondamentaux. Beaucoup subissent une double discrimination en raison de leur sexe d'une part, de leur origine réelle ou supposée et en raison de leur lieu d'habitation, d'autre part. Ces discriminations se manifestent dans l'accès à l'éducation, à l'emploi, à la culture, à l'apprentissage de la langue, aux lieux de vie (Avis Place des femmes et des jeunes filles dans les espaces publics dans les quartiers de la Politique de la Ville 3 / 67 CNV – 21 juin 2018). L'équipe éducative de l'APS repère : o Peu de présence des adolescentes sur l'espace public o Un sentiment d'isolement exprimé par les adolescentes o Une difficulté à aborder les problématiques liées à l'adolescence o Un manque d'ouverture vers l'extérieur hors des lieux d'habitations o Des freins multiples concernant l'accès à la culture (économique, mobilité, méconnaissance)
PROBLÉMATIQUES	o Problématiques liées à l'adolescence (rapport au corps, rapport aux autres, …) o Isolement des jeunes filles o Manque d'accès à la culture
BUT, FINALITE	Ouvrir une meilleure compréhension du monde qui nous entoure.
OBJECTIF GÉNÉRAL	- Rompre l'isolement de certaines adolescentes. - Déconstruction des stéréotypes
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS (ou SPECIFIQUES)	o Offrir un espace de parole et d'échange (Local APS) o Faire émerger le désir de découverte en milieu extérieur par la participation à des actions culturelles o Favoriser la rencontre et le dialogue o Travailler autour des représentations filles/garçons
PUBLICS	Jeunes filles âgées de 11 à 17 ans, issues des quartiers prioritaires et de veille.
MOYENS D'ACTION	o Accueil au sein du local de l'APS pour permettre les échanges et la mise en place des actions collectives o Temps d'échanges thématiques en fonction des préoccupations communes exprimées par les jeunes filles. o Rencontre avec des professionnels extérieurs pouvant répondre aux besoins exprimés par le groupe o Mise en place d'actions collectives hors Draguignan/Le Muy (sorties culturelles, sportives) o Temps de présences sociales réguliers sur les espaces de fréquentations des adolescentes (médiathèque, collège) o Offrir un espace de parole et d'échange. o Mobilisation d'un tissu partenarial pouvant répondre aux besoins des adolescentes.
ENCADREMENT	o 3 éducateurs-trices de rue o 1 chef de service
RYTHME OU DURÉE	En période scolaire au Muy : des rencontres non formalisées sur les temps de rue, afin d'échanger régulièrement et tisser du lien avec les adolescentes et à Draguignan : une rencontre par semaine le mercredi -En période de vacances scolaires : Proposer des actions collectives durant les vacances, sorties culturelles ou de loisirs - Séjours proposées

<table>
<tr><td rowspan="2">PARTENAIRES</td><td>1er CERCLE</td><td>2ème CERCLE</td></tr>
<tr><td>o Médiathèques
o Collèges
o Théâtre
o Associations sportives et culturelles de secteur</td><td>o Mairie / Promo 'Soins / Pôle Ado / BIJ / UTS / PMI
o Compagnie Peanuts</td></tr>
<tr><td>COMPLEMENTARITE AVEC LES RESSOURCES/ACTIONS EXISTANTES</td><td colspan="2">Médiathèque du Muy et de Draguignan
Théâtre de Draguignan</td></tr>
<tr><td>RESULTATS ATTENDUS DE L'ACTION (EFFETS)</td><td colspan="2">Apprentissage de nouvelles connaissances, ouverture sur le monde extérieur.
-Développement de la mobilité pour et par la culture au-delà de la commune.
-Une meilleure estime de soi/acceptation des changements liés à l'adolescence.
-Plus grande faciliter à trouver sa place dans la société.</td></tr>
<tr><td rowspan="2">CRITERES ET INDICATEURS</td><td>CRITERES</td><td>INDICATEURS</td></tr>
<tr><td>o Présence des jeunes filles sur le collectif
o Participation et régularité des jeunes filles
o Évolution des comportements
o Cohésion du groupe
o Relation avec les parents
o Évolution de la représentation dans les rapports filles /garçons
o Meilleure confiance en soi
o Ouverture au monde
o Les comportements individuels et collectifs ont évolué</td><td>o Nombre de jeunes filles issues des QPV
o Nombre de jeunes filles bénéficiant d'un accompagnement individuel
o Nombre de séances réalisées
o Évolution des comportements individuels au sein du groupe, du collège, de la famille, lors des sorties.
o Comportements individuels et de groupe plus adaptés en fonction des situations (écoute, entraide, langage, respect…)</td></tr>
<tr><td>IMPACTS ATTENDUS</td><td colspan="2">Meilleure compréhension du monde qui nous entoure.
Plus grande ouverture culturelle des jeunes filles.
Accès plus facile à l'offre de service (culturelle, loisirs)
Modification des représentations sur la place de la femme de la fille dans la société.</td></tr>
<tr><td rowspan="2">ÉVALUATION</td><td colspan="2">QUANTITATIVE</td></tr>
<tr><td colspan="2"><u>Draguignan</u> : De janvier 2022 à Décembre 2022
• 23 séances durant cette période avec une moyenne de 7 participantes
• 13 jeunes filles inscrites dont 12 issues du QPV
• 6 jeunes filles accompagnées individuellement
• 0 jeunes filles orientées par des partenaires

Ages :

– 3 de 11 ans
– 5 de 12 ans
– 5 de 13 ans

<u>Le Muy :</u> 20 jeunes filles de 11-17 ans inscrites de manière régulière sur l'action.

- 7 jeunes de 11-12 ans
- 3 jeunes de 13-14ans
- 4 jeunes de 15/16 ans
- 6 jeunes de 17 ans
- 12 jeunes issus QPV
- 4jeunes issus quartiers en veille.
- 4 jeunes hors QPV</td></tr>
</table>

Avec le contexte sanitaire des années précédentes, il a fallu s'adapter à la dynamique du groupe de filles et leurs familles.
Certains parents étaient réticents aux actions en collectif, par crainte d'une recrudescence de l'épidémie, d'autres jeunes filles se sont isolées durant la période du covid, reprendre une vie sociale sur l'extérieur leurs a demandé du temps.
Le projet a été réalisé mais avec quelques ajustements, afin de prendre en compte les craintes et les demandes des participantes et leurs familles.
Durant l'année, nous avons réalisés **15** rencontres et **2** mini-séjours.

- **4 rencontres collectives** :

-**1** atelier cuisine, avec **12** jeunes filles.
-**1** session projection film, en partenariat avec la médiathèque, suivis d'une table ronde, pour échanger sur la thématique du film « Le harcèlement scolaire »,**12** participantes.
-**2** sorties en extérieurs : Escape –Game (**6**jeunes) et visite du marché de noël de la ville de Saint Raphael (**8** jeunes).

- **Projet conte et oralité**, mené le 24 septembre 2022(sensibilisation auprès du groupe) et stage du 24 au 28 octobre 2022 en partenariat avec la médiathèque de Draguignan et du Muy.

Avec l'équipe éducative de l'APS Draguignan, nous avons souhaité mener des actions communes sur nos collectif filles, afin d'apporter une ouverture sur le collectif et des nouvelles rencontres de public qui ne se côtoient pas forcément. C'est pour cette raison que nous avons proposé pour ce projet, **un groupe mixte de 10 jeunes filles** provenant de Draguignan et Du Muy. Ce projet avait pour but de travailler « la confiance en soi », à travers la danse, les récits contés et le passage à l'écriture. A l'issus de cette semaine de stage, les jeunes filles ont pu participer à une déambulation organisée dans les jardins de la ville, afin de valoriser leur travail auprès des habitants.
Au bilan de ce projet, les jeunes filles, nous ont sollicités pour l'organisation d'un mini séjour mixte (collectif filles Draguignan-le Muy), c'est dans ce sens que nous avons réalisés **2** mini-séjours durant l'année.
Les jeunes filles du groupe, ont participé à la réalisation des deux séjours, dans les choix d'activités, la réalisation des menus, rédaction des règles de vie en collectivité……

- Séjour été du 21 au 24 juillet (4 jours/3nuits) :

En amont, nous avons réalisé **3** séances de préparation avec les jeunes filles.
Séjour en Montagne dans les Lauzes avec 6 jeunes filles de 10-14 ans issues du quartier prioritaire du centre ancien du Muy.
Durant 4 jours les participantes ont pu réaliser différentes activités : Accrobranche, baignade, visite d'un parc animalier,

- Séjour Hiver du 17 au 20 décembre 2022 (4 jours/3nuits) :

En amont, nous avons réalisés **2** séances de préparations avec les jeunes filles.
Séjour en montagne dans la station « Montclar » avec 6 jeunes filles issues du quartier prioritaire du centre ancien du Muy.
Durant 4 jours les participantes ont pu réaliser différentes activités :
Snocc, ski, ballade chien de traîneau, luge et visite à la ferme.

A travers ces différents séjours, les jeunes filles ont pu se confronter à leurs propres limites, la vie en collectif a été pour certaines une première expérience.

- ✓ Nombre de jeunes filles avec un accompagnement individuels engagés : **5**
- ✓ Nombre de jeunes filles orientées par des partenaires (Collège, UTS) : **3**

Nombre d'accompagnement individuels engagés à la demande des familles pour un membre de la fratrie ne faisant pas partie du collectif : **14**

	QUALITATIVE
	Draguignan : Lors de ses différentes séances, les filles ont pu choisir, planifier et organiser les différentes séances en fonction de leurs envies ou celles choisies collégialement. Ateliers d'activités manuelles, ateliers culinaire, jeux sportif, jeux sur réseaux sociaux, sorties, séjours… Ces séances ont vraiment favorisé la rencontre et le dialogue au sein de l'espace d'accueil et a permis de rompre l'isolement de certaines adolescentes. A travers nos échanges nous abordons les sujets liés à la période de l'adolescence et travaillons autour des représentations filles/garçons. Les liens avec le collège se créent, les échanges sur l'orientation, le travail scolaire et les relations avec les parents sont abordés. Les activités artistiques et sportives ont permis de commencer un travail sur le corps et sa représentation, sur l'estime de soi, ou la place de la femme dans la société actuelle. Les actions collectives sur l'extérieur hors Draguignan, à St Raphaël avec le collectif fille du Muy a permis de diversifier les rencontres et d'élaborer de futurs projets commun. **Le Muy : 10** nouvelles inscriptions durant l'année. ✓ Sur cette année 2022, on peut noter une baisse de demande d'accompagnement individuel des jeunes filles sur le groupe, mais pour la plupart, elles formulent des demandes ponctuelles aux éducateurs sur les difficultés qu'elles peuvent rencontrées, ce qui ne nécessite pas un accompagnement sur du long terme. La relation de confiance est établie avec les éducateurs. ✓ Pour cette année, nous constatons une hausse significative des demandes des familles dont les jeunes filles participent au collectif. Souvent pour un membre de la fratrie plus jeune. Les parents font confiance aux membres de l'équipe éducative et les considèrent comme des personnes ressources pour leurs enfants ✓ Rajeunissement du public, nous recevons de plus en plus de demande de jeunes filles scolarisés en dernière année primaire (CM2) ; qui rencontrent des problématiques dans leur quotidien. Pour l'année 2023, le projet sera ouvert à un petit nombre de jeunes filles de la tranche d'âge 10-11 ans. ✓ Nous avons pu engager un travail avec les parents de certaines jeunes filles qui souhaitaient participer au mini séjour mais dont les parents étaient réticents de les laisser partir pour la première fois en séjour. Par ce travail les jeunes filles concernées ont pu partir en séjour.
REFERENCE AUX POLITIQUES PUBLIQUES ET DISPOSITIFS ASSOCIÉS	o Loi n° 2014-873 du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes. o Contrat de ville 2020-2022

Education Civique/Santé	*Groupe de parole – Hyères*
CONSTATS	Le groupe de parole est un support éducatif mis en place depuis plusieurs années au sein du collège Marcel Rivière pour répondre à la demande des jeunes. Les objectifs ont évolué au fil des années et il était davantage développé pour favoriser la mixité sociale de genre. En 2022, on repère l'évolution des problématiques des adolescents en lien avec une santé mentale dégradée. L'adolescence se caractérise par une période d'opportunités mais aussi de vulnérabilités particulières accrues par des inégalités économiques, sociales ou territoriales qui n'épargnent pas les jeunes. A ce contexte de fragilité propre à l'adolescence, s'ajoute l'impact des effets de l'épidémie de Covid-19 sur la santé mentale des jeunes. A la suite des confinements successifs et de l'installation dans le temps de cette crise sanitaire, certains signaux de dégradation de leur santé mentale, tels que la démotivation, le décrochage scolaire, le repli, le refus scolaire anxieux, ont été constatés par des professionnels de l'Education nationale, des pédiatres, pédopsychiatres et de nombreux parents. Le système de surveillance de Santé publique France a confirmé ces signaux à l'échelle nationale, avec une aggravation de la situation début 2021. D'une manière générale, ces données montrent, depuis début 2021, **une augmentation des passages aux urgences pour gestes suicidaires, idées suicidaires et troubles de l'humeur chez les 11-17 ans.** Les éducateurs et le collège Marcel Rivière repère une évolution du mal être chez les jeunes accompagnés et une dégradation du climat scolaire : - Mal être grandissant chez les jeunes : augmentation taux TS - Retombée des conséquences Covid : hausse décrochage scolaire, isolement, stress, violences intrafamiliales - Jeunes n'ont pas toujours d'espace de parole libre avec les adultes. Les adultes les entourant sont souvent soit de leur famille, soit du collège, ce qui ne permet pas forcément aux jeunes de poser leurs questionnements.
PROBLÉMATIQUES	- Le passage école – collège parfois difficile, certains élèves ont besoin d'être accompagnés - Le Collège est la période de passage de l'enfance à l'adolescence : nombreux changements et bouleversements physiques et psychiques, source de questionnements - Nouveaux centres d'intérêt émergent chez le jeunes et de nouvelles expériences et problématiques qui en découlent. - Période d'affirmation de soi, peut créer conflits dans la famille, avec les pairs, les professeurs
BUT, FINALITE	Œuvrer pour le bien-être psychique des collégiens
OBJECTIF GÉNÉRAL	Favoriser l'expression du jeune au sein du collège
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS (ou SPECIFIQUES)	-Développer un atelier pour libérer la parole - Proposer un espace sécure pour favoriser le lien entre les élèves -Permettre d'aborder des thématiques difficiles dans le quotidien.
PUBLICS	Collégiens scolarisés en classe de 3ème et 4ème (janvier à juin) et 6ème et 5ème (septembre à décembre)

MOYENS D'ACTION	- Création, distribution de flyers et affichage dans le hall du collège - Intervention dans les classes pour se présenter et présenter le groupe - Proposer une première séance pour découvrir le groupe sans obligation de s'y engager - Créer un lien de confiance pour amener les jeunes à s'inscrire dans le projet - Proposer aux jeunes un espace dans lequel s'exprimer librement, sans jugement	
ENCADREMENT	1 éducatrice de rue et 1 éducatrice scolaire	
RYTHME OU DURÉE	1 séance d'1 heure toutes les 2 semaines	
PARTENAIRES	**1er CERCLE**	**2ème CERCLE**
	Collège marcel rivière	Département Commune
COMPLEMENTARITE AVEC LES RESSOURCES/ACTIONS EXISTANTES	Maison des adolescents – Planning familial - CSAPA	
RESULTATS ATTENDUS DE L'ACTION (EFFETS)	- Apaisement des jeunes - Prévention / réduction des conduites à risques - Formulation de demandes - Mise en place d'accompagnement individuel si besoin - Orientation vers des partenaires en fonction des besoins exprimés - Information sur les thématiques abordées	
CRITERES ET INDICATEURS	**CRITERES**	**INDICATEURS**
	- Investissement des jeunes dans le groupe avec proposition de thématique - Lien de confiance entre les membres du groupe - Dynamique de groupe - Participation régulière aux séances	- Nombre de thématiques - Nombre de séances - Libération de la parole - Participation active de tous les jeunes - Respect des règles et de chacun - Place de chacun au sein du groupe
IMPACTS ATTENDUS	- Liens avec le collège en cas de situation complexe non repérée par l'établissement (harcèlement, problématique familiale…) avec l'accord du jeune. - (Ré)investissement du collège par les jeunes	
ÉVALUATION	**QUANTITATIVE**	
	Les éducatrices ont fait le choix de limiter le nombre de participants à une dizaine de jeunes afin de construire une relation de confiance assez solide qui permette d'échanger sans crainte. <u>Janvier à juin 2022 :</u> Le groupe de parole était réservé aux élèves de 3ème et de 4ème. Six séances ont eu lieu sur cette période, ce qui a impliqué la participation de 9 jeunes. <u>Octobre à décembre 2022 :</u> Le groupe était constitué exclusivement d'élèves de 6ème et de 5ème. Une dizaine d'élèves s'y est inscrit et y participe. Cinq séances ont été réalisées sur cette période	

	QUALITATIVE
	Afin de pouvoir proposer un travail de réflexion et des supports en cohérence avec les problématiques et questionnements touchant les jeunes, les groupes ont été construits par niveaux de classe. Les thématiques abordées sont déterminées par le groupe d'une séance sur l'autre. En fonction du sujet sélectionné, les éducatrices préparent un support pour animer la séance. <u>Groupe des 3ème/4ème :</u> Quatre jeunes ont fait preuve d'une implication et présence régulière. Cet espace de parole a rapidement fait sens pour eux et a été investi tout au long de l'année scolaire. Les participants ont été force de proposition à propos des thématiques abordées. Celles-ci ont été variées ; parfois en lien avec leur vie quotidienne, parfois avec des évènements extérieurs (élections présidentielles par exemple). Il est intéressant de noter que ces jeunes ont pu, selon les sujets choisis, proposer à certains de leurs camarades concernés par la thématique, de venir participer au groupe. Un lien de confiance a été créé entre tous les membres du groupe, ce qui a permis à chacun de s'exprimer librement et en sécurité. Cet accueil bienveillant et la libération de la parole ont par ailleurs permis de révéler une situation de harcèlement. Avec l'accord des victimes, les éducatrices ont pu faire le lien avec les personnels compétents du collège et organiser un rendez-vous entre les jeunes et la CPE. Cela a eu pour effet de renouer le dialogue entre ces élèves et le collège, de rompre la situation d'isolement dans laquelle elles se trouvaient, et de trouver du soutien. <u>Groupe des 6ème / 5ème :</u> Le groupe a été rapidement constitué, les élèves présents à la première séance « d'essai » ont tous investi ce temps et cet espace, et y participent régulièrement depuis. Il est parfois difficile pour le groupe de déterminer la thématique. Un décalage a été noté entre les centres d'intérêt et questionnements des élèves de 5ème et ceux des élèves de 6ème. Ces derniers ont davantage besoin de supports concrets (jeux, mise en scène). Ces outils leur permettent de maintenir leur attention et de les soutenir dans leurs réflexions. Ce décalage peut parfois venir entraver la circulation de la parole et la dynamique de groupe. Les thématiques choisies étaient liées à leur vie quotidienne, en famille ou au collège. Les échanges sont restés, pour le moment, assez superficiels. Ce constat peut s'expliquer par la nécessité d'une période de construction de groupe, pendant laquelle les participants apprennent à se connaître et à se lier de confiance. De plus, les élèves de 6ème font face, à la rentrée de septembre, à beaucoup de changements ; il est nécessaire de leur laisser le temps de s'adapter à leur nouvel établissement scolaire et à son fonctionnement.
REFERENCE AUX POLITIQUES PUBLIQUES ET DISPOSITIFS ASSOCIÉS	Système de surveillance de santé publique La Direction de la Recherche, des Etudes, de l'Evaluation et des Statistiques (DRESS)

Accompagnement à la Scolarité/Education Civique *Ateliers d'accompagnement inclusion/exclusion & responsabilisation* *Hyères*		
CONSTATS	Le climat scolaire est considéré comme une condition nécessaire afin d'améliorer les performances du système éducatif. Face aux comportements inadaptés de certains élèves, les mesures de responsabilisation apportent une alternative positive à l'exclusion de l'élève et facilite la continuité éducative. Ces mesures, tout en évitant un processus de déscolarisation, visent à engager avec l'élève une réflexion sur la portée de son acte tant à l'égard de la victime que de la communauté éducative. Depuis la rentrée scolaire 2021, un partenariat s'est noué entre le collège Gustave Roux et APS afin de mettre en place des activités pour les élèves concernés.	
PROBLÉMATIQUES	Difficultés, pour certains jeunes, à s'adapter à l'école Troubles du comportement et vulnérabilités de certains jeunes Difficultés à vivre des relations sociales sereines	
BUT, FINALITE	Prévenir le décrochage scolaire et contribuer à la réussite des élèves	
OBJECTIF GÉNÉRAL	Développer des actions communes en direction des jeunes repérés en risque de décrochage scolaire Prévenir l'isolement des jeunes Sensibiliser les parents en renouant un dialogue positif et constructif.	
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS (ou SPECIFIQUES)	Aider l'élève à prendre conscience de ses potentialités, par la participation à diverses activités	
PUBLICS	Collégiens à Gustave roux (11/15 ans)	
MOYENS D'ACTION	Mise en place d'atelier inclusion au sein du collège Gustave roux. Des chantiers citoyens (nettoyage, petite rénovation de bâtiment, petite réparation, embellir l'espace …) sont proposés au sein de l'établissement ainsi qu'un espace d'expression afin de faire émerger chez les jeunes une réflexion sur leur comportement. Ces temps d'interventions sont organisés en petit collectif de 5 jeunes.	
ENCADREMENT	2 éducateurs	
RYTHME OU DURÉE	Une matinée par mois pour 9 séances par an.	
PARTENAIRES	**1er CERCLE**	**2ème CERCLE**
	Etablissement scolaire Gustave Roux	
COMPLEMENTARITE AVEC LES RESSOURCES/ACTIONS EXISTANTES	Cette action permet le repérage des jeunes les plus vulnérables et facilitent un lien éducatif durable entre l'éducateur et le jeune, hors établissement scolaire.	
RESULTATS ATTENDUS DE L'ACTION (EFFETS)	Amélioration du comportement Réduction des passages à l'acte Relation éducative de confiance avec l'éducateur Facilitation de l'insertion du jeune au sein de l'établissement Implication des parents	

<table>
<tr><td rowspan="2">CRITERES ET INDICATEURS</td><td>CRITERES</td><td>INDICATEURS</td></tr>
<tr><td>Nature des actes posés</td><td>Nombre de participations aux séances</td></tr>
<tr><td>IMPACTS ATTENDUS</td><td colspan="2">Relations partenariales collège/ associations
Amélioration du climat au sein du collège
Réduction des comportements violents</td></tr>
<tr><td rowspan="4">ÉVALUATION</td><td colspan="2">QUANTITATIVE</td></tr>
<tr><td colspan="2">24 jeunes dont 1 fille

7 séances

Répartition par classe :

6ème : 2
5ème : 7
4ème : 9
3ème : 6</td></tr>
<tr><td colspan="2">QUALITATIVE</td></tr>
<tr><td colspan="2">L'impact sur les jeunes est difficilement mesurable en vue de la spécificité de l'action (manque de connaissances du jeune ainsi que manque de suivi). Toutefois on note pour 19 jeunes, un seul passage sur l'atelier. Trois jeunes sont revenus 3 fois. Pour deux jeunes, un accompagnement éducatif a été mis en place à la suite de ces séances.
Axe d'améliorations : Augmentations du nombre de séances (2 actions par mois), améliorer le contact avec la famille ainsi qu'avec le corps éducatif.

Support utilisés : Peinture et petit rangement (petites mesures de réparations). Espace de parole avec utilisation d'un support écrit depuis l'année scolaire 2022.</td></tr>
<tr><td>REFERENCE AUX POLITIQUES PUBLIQUES ET DISPOSITIFS ASSOCIÉS</td><td colspan="2">Arrêté du 30 novembre 2011 fixant les clauses types de la convention prévue à l'article R. 511-13 du code de l'éducation
Circulaire n° 2014-059 du 27-5-2014 : Application de la règle, mesures de prévention et sanctions
Circulaire n° 2011-111 du 1-8-2011 : Organisation des procédures disciplinaires dans les collèges, les lycées et les établissements régionaux d'enseignement adapté, mesures de prévention et alternatives aux sanctions</td></tr>
</table>

Education Civique	*Repas Partagés – Hyères*
CONSTATS	« La loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 24 février 2014 crée les conseils citoyens. La mise en place de « conseils citoyens » dans l'ensemble des quartiers prioritaires permettra de conforter les dynamiques citoyennes existantes et de garantir les conditions nécessaires aux mobilisations citoyennes, en favorisant l'expertise partagée, en garantissant la place des habitants dans toutes les instances de pilotage, en créant un espace de propositions et d'initiatives à partir des besoins des habitants. Ces objectifs s'inscrivent dans la lignée du rapport de Marie-Hélène Bacqué et de Mohamed Mechmache remis à François Lamy, ministre délégué chargé de la ville » La ville d'Hyères a mis en place un Conseil Citoyen au sein du quartier prioritaire du centre ancien. Cette instance favorise, grâce à l'implication et des rencontres régulières entre des représentants des habitants et les différents acteurs associatifs présents sur ce quartier, l'émergence d'une dynamique et la mise en place d'actions au service des habitants. Depuis 2019, on note une évolution positive du « vivre ensemble » grâce à l'implication des habitants. La piétonisation d'une rue a également fortement participé à diminuer le Trafic de drogue et la présence de jeunes. Le vivre ensemble est une priorité sur le quartier.
PROBLÉMATIQUES	o Conflits intergénérationnels. Le vivre ensemble reste fragile. o Incivilités, nuisances o Conduites addictives (alcool et drogues)
BUT, FINALITE	Promouvoir la vie de quartier, favoriser les échanges entre les habitants, les commerçant, les artisans
OBJECTIF GÉNÉRAL	Favoriser le lien social entre les habitants du quartier
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS (ou SPECIFIQUES)	o Favoriser les échanges entre les habitants. o Créer du lien intergénérationnel et interculturel o Lutter contre les aprioris et la méconnaissance de l'autre o Valoriser les compétences individuelles o Maintenir et améliorer une dynamique collective
PUBLICS	Tous les habitants du QPV du centre ancien. Jeunes/familles
MOYENS D'ACTION	Repas partagés dans le cadre des Nuits Blanches Mise en place de vente de sandwichs et boissons avec la participation de jeunes adolescents Associer les famille des jeunes engagés sur l'action à la préparation des sandwichs
ENCADREMENT	Educateurs du QPV centre ancien
RYTHME OU DURÉE	Période estivale sur la programmation des nuits blanches de la ville
PARTENAIRES	1er CERCLE / 2ème CERCLE
	Mairie Département

COMPLEMENTARITE AVEC LES RESSOURCES/ACTIONS EXISTANTES	Ce projet s'inscrit dans les actions partenariales déjà développées durant l'année : le journal du quartier trait d'union, fabrication de jardinières	
RESULTATS ATTENDUS DE L'ACTION (EFFETS)	o Amélioration du vivre ensemble o Implication des habitants dans la vie de quartier. o Initiatives portées par les habitants	
CRITERES ET INDICATEURS	**CRITERES**	**INDICATEURS**
	o Mise en place de temps collectifs avec les habitants o Création de nouveaux projets à l'initiative des habitants… o Diminution des actes d'incivilité o Meilleure relation entre les habitants o Elargissement du partenariat o Diminution des actes d'incivilité et/ ou de délinquance au cœur du quartier	o Régularité et investissement de jeunes sur l'activité « barbecue » o Nombre de repas o Nombre de personnes ayant participé à l'action o Nombre de projet initié par les habitants o Nombre d'incivilités relevées par le conseil de sécurité lors des réunions avec les habitants et partenaires au GPO
IMPACTS ATTENDUS	Amélioration des relations intergénérationnelles Emergence d'idée d'actions portées ou proposées par les habitants Dynamique de quartier engagée	
ÉVALUATION	**QUANTITATIVE**	
	Nombre repas partagés qui se sont déroulés sur les jeudis des nuits blanches : 7 Nombre d'habitants touchés : 15 par nuits blanches soit 105 personnes pas de jeunes mobilisés sur l'action pour l'année 2022	
	QUALITATIVE	
	Depuis la mise en place de cette action le vivre ensemble s'est considérablement amélioré. Les habitants rentrent plus facilement en relation. Les tensions se sont apaisées. Certains habitants prolongent la rencontre tout au long de l'année. Des actions comme les jardinières, pour agrémenter l'espace urbain, ont vu le jour à la suite de ces premiers repas. Points forts : Convivialité, vivre ensemble, amélioration des relations intergénérationnelle, émergence de projet pour le quartier. Axes d'amélioration : Pour l'année 2022 absence des jeunes et jeunes adultes sur ces temps, pas d'ambiance musicale depuis les années Covid, ce qui a considérablement modifié la fréquentation de cette action par le public. Manque de communication (publicité)	
REFERENCE AUX POLITIQUES PUBLIQUES ET DISPOSITIFS ASSOCIÉS	Etat/Quartiers d'été	

Loisirs/Education Civique	*Journée sportives inter-associative KHOLANTESS - Hyères*
CONSTATS	Le schéma départemental de l'enfance et de la famille 2022-2026 met l'accent sur l'accès au sport et à la culture. A l'échelle départementale, 3 associations de prévention spécialisée se partagent le territoire et œuvrent pour des missions communes dans le cadre de la protection de l'enfance. D'après nos constats, les jeunes accompagnés présentent des problématiques communes qui se sont aggravées avec le contexte sanitaire : sentiment d'appartenance et de loyauté à leur quartier, difficulté d'ouverture vers l'extérieur, peu de pratique sportive, mauvaise hygiène de vie. Ces jeunes issus de quartiers différents ne se rencontrent pas et ont souvent peur de l'inconnu.
PROBLÉMATIQUES	- Les jeunes et leurs familles se déplacent peu sur l'extérieur - Manque d'hygiène de vie impactant la santé physique et psychique - Mixité de genre, sociale - Manque d'action transversale sur le territoire - Manque d'activités
BUT, FINALITE	Favoriser la mixité sociale et territoriale des jeunes et des professionnels
OBJECTIF GENÉRAL	- Favoriser la pratique sportive et l'ouverture sur l'extérieur
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS (ou SPECIFIQUES)	- Découvrir et pratiquer des sports collectifs diversifiés - Créer du lien avec les jeunes des différents quartiers - Créer du lien entre professionnel de prévention - Impulser une dynamique territoriale - Mixités filles/garçons et inter association - Découverte de nouveaux espaces
PUBLICS	- Mixte : Filles, garçons 12/14
MOYENS D'ACTION	- Temps de présence sociale et de préparation sur les différents quartiers - Le bouche à oreille pour faire passer l'information - Diversifications des activités - Matériel pédagogique adapté - Temps commun autour d'un goûter partagé et/ ou d'un repas - Compétences professionnelles spécifiques à la pratique de sport - Réunion avec les partenaires
ENCADREMENT	- Educateurs de chaque quartier représenté - Educateurs sportifs - DEJEPS en formation - BPJEPS en formation
RYTHME OU DURÉE	- Le samedi 11 Juin 2022 de 10h à 17h
PARTENAIRES	**1ER CERCLE** - APS - APEA - LVP - Elan 83 **2EME CERCLE** - Mairie d'Hyères - UFOLEP - Etat - IMSAT
COMPLEMENTARITE AVEC LES RESSOURCES/ACTIONS EXISTANTES	Partenariat avec le : R.C.T ; UFOLEP, associations de quartier, centres sociaux, IMSAT

<table>
<tr><td>RESULTATS ATTENDUS DE L'ACTION (EFFETS)</td><td colspan="2">- Intégrer les règles sociales
- Mixité sociale (public garçons/filles et inter quartier)
- Apaisement des tensions (dégradation du quartier)
- Apprentissage de la frustration
- Création du lien sur le long terme avec les associations et les jeunes pour les accompagner dans leur projet de vie</td></tr>
<tr><td rowspan="2">CRITERES ET INDICATEURS</td><td>CRITERES</td><td>INDICATEURS</td></tr>
<tr><td>- Nature des séances : jeux en équipe (valoriser l'esprit d'équipe), jeux individuel (valoriser l'estime de soi)
- Dynamique des quartiers
- Création de lien avec les partenaires et leurs publics</td><td>- Nombres de participants : entre 40 et 60 jeunes garçons et filles</td></tr>
<tr><td rowspan="4">EVALUATION</td><td colspan="2">QUANTITATIVE</td></tr>
<tr><td colspan="2">Cette journée a rassemblé 56 jeunes issus des différents quartiers du territoire dont 18 Filles et 38 garçons.

Ils étaient âgés entre 11 et 15ans avec une prédominance pour la tranche d'âge des 12/13 ans :
✓ 5 jeunes âgés de 11 ans
✓ 23 jeunes âgés de 12 ans
✓ 23 jeunes âgés de 13 ans
✓ 3 jeunes âgés de 14 ans
✓ 2 jeunes âgés de 15 ans.

15 éducateurs ont participé et/ou encadré les équipes.
2 DEJEPS, 3 BPJEPS en formation et 1 adulte relai sur le dispositif d'Elan 83 ont participé à cette journée afin d'encadrer et animer les activités.
Un encadrant BPJEPS Kayac a été rémunéré lors de cette action afin d'encadrer les activités liées à son diplôme.

Les équipes se sont affrontées sur 12 épreuves collectives durant la journée en variant la nature des séances tout en mettant en pratique les valeurs d'entraide, de communication, de solidarité, de réflexion et de rapidité.</td></tr>
<tr><td colspan="2">QUALITATIVE</td></tr>
<tr><td colspan="2">Avant cette journée, les jeunes pouvaient verbaliser leur insécurité de se retrouver avec des jeunes d'autres territoires. Une fois les équipes constituées et la journée lancée cette peur s'est vue disparaitre, laissant place à de la communication et de l'entraide.
Seulement 4 jeunes n'ont pas été présents le jour J, ce qui a pu déséquilibrer quelques équipes sans pour autant porter préjudice dans le déroulement des activités.

La présence des éducateurs au sein des équipes a permis de contenir et dynamiser les jeunes. Aucune équipe n'a refusé de participer à une des activités et y ont montré un vif intérêt.
Cependant 2 activités sur 12 seront à questionner quant à leur pertinence sur une prochaine session.

Le temps de pause est nécessaire mais ne doit pas être trop long et nous avons pu remarquer que la fatigue était présente en 2eme partie de la journée, faisant l'objet de quelques blessures et de rare altercations entre jeunes.
Il sera à prévoir sur une prochaine session la présence d'un organisme de premiers secours lors de cette journée afin de traiter les blessures liées aux activités sportives ainsi qu'au nombre important de personnes sur site.

Le fait d'adresser les récompenses en lien avec une qualité repérée de l'équipe le jour J a été intéressant et nécessaire afin de valoriser la présence des jeunes tout en évitant la frustration et la pression du classement.
Pour remercier l'ensemble des participants, un accrobranche a été financé par</td></tr>
</table>

	le dispositif afin de se retrouver de nouveau ensemble. Cette journée a eu lieu le mercredi 21 septembre. L'idée de se retrouver de nouveau est intéressante afin de continuer cette mixité et de créer des relations entre professionnels et jeunes d'autres environs. L'activité accrobranche ne sera pas à réitérer car peu facilitateur d'échanges et de mixité lié à une activité individuelle et non collective. D'un point de vue organisationnel la journée Kohlantess a nécessité un travail important afin d'élaborer le projet et de mobiliser les partenaires nécessaires pour la réalisation de ce dernier. Les temps de coordination entre les différents protagonistes ont été nombreux afin de s'accorder, d'essayer les différentes activités et de se réadapter. Nous nous sommes également rendus dans les diverses associations de prévention du territoire afin de communiquer sur l'action. Toutes ont répondu présentes et semblaient intéressées par cette action transversale. Il a fallu faire preuve de souplesse afin de s'adapter jusqu'au jour J au changement de dernière minute dû à la participation ou non de certains jeunes ainsi qu'à la prise en compte de la météo. Le financement quartier d'été a été nécessaire au bon déroulement du Kohlantess. Les retours positifs des différents acteurs présents à cette journée mettent en exergue la réussite de cette action et souhaiteraient une reconduction l'année prochaine. Il se pourrait qu'elle soit portée par une autre association de prévention.
REFERENCE AUX POLITIQUES PUBLIQUES ET DISPOSITIFS ASSOCIÉS	Schéma départemental de l'enfance et de la famille 2022-2026 Dispositif Quartier d'été 2022

Éducation civique	*Animation de Rue - Draguignan*
CONSTATS	La loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 24 février 2014 vise à conforter les dynamiques citoyennes existantes et garantir les conditions nécessaires aux mobilisations citoyennes, à partir des besoins des habitants. Ces objectifs s'inscrivent dans la lignée du rapport de Marie-Hélène Bacqué et de Mohamed Mechmache remis à François Lamy, Ministre délégué chargé de la ville. L'équipe éducative et les partenaires de l'APS partagent les observations suivantes sur les quartiers de St Hermentaire et du Centre Ancien de Draguignan : o Sentiment d'isolement exprimé par les habitants (St Hermentaire) o De nombreux jeunes et jeunes adultes oisifs. Ils sont livrés à eux même, sans « adulte référent » o Pas ou peu d'animation de proximité o Faible niveau de qualification des jeunes sortis du circuit scolaire o Désertification des espaces communs par les adultes o Peu de jeunes inscrits dans les activités de droit commun proposées par la ville et les associations o Difficultés rencontrées par certaines familles dans l'éducation des enfants o Situation de précarité de certaines familles renforcée par la crise sanitaire et l'inflation
PROBLÉMATIQUES	o Oisiveté des jeunes o Risque de délinquance des plus jeunes o Difficulté de nombreuses familles dans l'éducation des enfants o Problématique de socialisation o Conflits intergénérationnels
BUT, FINALITE	Favoriser l'accès aux loisirs, à la culture et au sport
OBJECTIF GÉNÉRAL	Favoriser les relations intergénérationnelles et le vivre ensemble
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS (ou SPECIFIQUES)	o Assurer une présence sociale régulière sur les quartiers o Proposer des animations de proximités (animation de rue) o Prévenir les comportements déviants o Travailler la dynamique de groupe, de quartier o Rechercher l'implication des jeunes o Impliquer les parents en favorisant des temps de loisirs partagés avec leurs enfants.
PUBLICS	Enfants, adolescents et leurs parents habitants les quartiers de St Hermentaire et du Centre Ancien
MOYENS D'ACTION	o Animations au cœur des quartiers de St Hermentaire et du Centre Ancien proposées en partenariat avec le service jeunesse de la ville et l'association la fabrique. o Sorties sportives ou culturelles à la journée ou demi-journée hors du quartier.
ENCADREMENT	o 1 éducateur de prévention spécialisée o 1 animateur du service jeunesse et sport de la mairie o Deux animatrices de la Fabrique o 1 chef de service
RYTHME OU DURÉE	1 fois par semaine les mercredis pour les animations de rue. Certains samedis et pendant les vacances scolaires pour les sorties sportives ou culturelles hors du quartier.

PARTENAIRES	**1er CERCLE**	**2ème CERCLE**
	o Service jeunesse o École primaire Mireur o La fabrique	o Bailleur sociaux o Ufolep o Ville de Draguignan o CAF o Clubs sportifs
COMPLEMENTARITE AVEC LES RESSOURCES/ACTIONS EXISTANTES	L'action s'inscrit en amont de l'action du service jeunesse de la ville et des Associations ou clubs sportifs intervenant dans le domaine des loisirs.	
RESULTATS ATTENDUS DE L'ACTION (EFFETS)	o Renforcement des liens avec les jeunes et les habitants o Mixité sociale (filles, garçons) o Amélioration de l'ambiance du quartier o Diminution des comportements déviants o Amélioration des comportements des jeunes et renforcement de la citoyenneté o Mise en place d'un accompagnement éducatif et social de certains jeunes et familles	
CRITERES ET INDICATEURS	**CRITERES**	**INDICATEURS**
	o Capacité à prendre et à trouver sa place dans le respect du collectif o Inscriptions dans des dispositifs de loisirs de droit commun o Modification des comportements des jeunes o Implication des parents sur les activités proposées	o Nombre de fois ou le jeune a pu s'impliquer dans le groupe o Nombre de jeunes participants à l'action o Nombre de fois ou le jeune a pu exprimer ses difficultés et ou ses réussites o Nombre d'inscriptions de jeunes dans les dispositifs de loisirs de droit commun o Taux de présence des jeunes sur les séances o Évolution des relations jeunes / adultes
IMPACTS ATTENDUS	o Augmentation du nombre d'enfants et adolescents inscrits dans des activités proposées par les associations sportives, culturelles et les services de la ville o Meilleure intégration des codes sociaux nécessaires au « vivre ensemble » o Autonomie d'accès à la culture et aux loisirs.	
ÉVALUATION	**QUANTITATIVE**	
	- 25 temps d'animation de rue les mercredis après-midi de 13h30 à 15h30 au sein du Centre ancien à 'école des Marronniers pour 23 enfants de 6 à 14 ans et de 15h30 à 17h30 au sein du quartier de St Hermentaire pour 22 enfants de 6 à 14 ans. - 18 sorties proposées les samedis et pendant les vacances scolaires : **Les animations sur le Centre Ancien** 23 enfants inscrits, 48 % de jeunes filles (tous issus du Centre Ancien) - 89 % sont âgés de 6 à 10 ans - 11 % sont âgés de 11 à 12 ans Accueil de 13 enfants en moyenne lors des temps d'animation de rue. 7 enfants se sont inscrits dans des associations sportives ou aux activités proposées par le service jeunesse de la commune. **Les animations sur le quartier de St Hermentaire :** • 22 enfants inscrits, 46 % de jeunes filles • 52 % d'enfants âgés de 6 à 10 • 48 % de pré-adolescents âgés de 11 à 14 ans	

	• 95 % habitent le quartier • 5 % sont du quartier des Fournas • Accueil de 15 enfants en moyenne lors des temps d'animation de rue 7 enfants se sont inscrits dans des associations sportives ou aux activités proposées par le service jeunesse de la commune.
	QUALITATIVE
	o Par l'organisation de temps de bilans collectifs nous avons pu évaluer la satisfaction de notre public et des parents. Ces temps on permit à chaque enfant présent d'exprimer son degré de satisfaction à participer aux activités ; tous les enfants ont ainsi exprimé leur satisfaction de pouvoir réaliser des activités sur leur temps libre. Ce sentiment est d'autant plus fort sur le quartier de St Hermentaire où les enfants et leurs parents expriment souvent le sentiment d'être isolé du Centre-Ville et d'habiter un quartier où « il n'y a aucune animation ». o Les parents ont pu s'exprimer sur la qualité des activités et le sérieux de l'équipe d'encadrement c'est l'élément de satisfaction principalement exprimé. Ils ont également exprimé l'envie de participer à l'organisation de sorties collectives parents / enfants. o Quelques parents ont pris une part active dans le déroulement des activités en proposant une aide pour accompagner les enfants lors des sorties extérieures, ou en apportant le goûter lors des activités sur le quartier. o Nous avons noté une amélioration de certains comportements des jeunes (langage et vocabulaire utilisé, respect de l'autre, politesse par rapport aux habitants du quartier). o Certains parents ont sollicité les éducateurs pour bénéficier d'un accompagnement social et éducatif plus individualisé. De plus la présence régulière et la visibilité de l'équipe éducative nous ont permis d'engager des accompagnements avec des jeunes plus âgés (16 à 25 ans) autour de la scolarité et de l'emploi.
REFERENCE AUX POLITIQUES PUBLIQUES ET DISPOSITIFS ASSOCIÉS	La loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 24 février 2014

Accompagnement à la Scolarité	*Lecture de rue – Hyères*
CONSTATS	Depuis 2017, l'Education Nationale met en place une évaluation de début de 6ème en français et mathématiques afin de mieux connaître les compétences des élèves et permettre aux professeurs et aux établissements d'élaborer des dispositifs pédagogiques adaptés aux besoins des élèves. En français, des épreuves de compréhension de l'écrit et de l'oral ainsi qu'un test de fluence (lecture à voix haute) sont proposés. Cette année, les résultats sont en baisse par rapport à l'an dernier : environ 49% des élèves ont une maîtrise fragile ou de nettes lacunes en compréhension écrite ou en vocabulaire, 46.1% en compréhension orale et 44.4% en test de fluence. Depuis l'année dernière, le schéma départemental enfance et famille 2022 - 2026 fait apparaître la lecture aux publics dits « fragilisés » comme une des priorités. Sur le territoire hyérois, nous observons depuis plusieurs années déjà que les jeunes ont une moins bonne maîtrise de la lecture et de la compréhension de l'écrit. Or, une maîtrise fragile de ces compétences représente un frein majeur dans l'acquisition des autres apprentissages. Dans le cadre de notre action de prévention des ruptures scolaires, de nombreux élèves de 6ème rencontrent des difficultés de compréhension des consignes liées à une maîtrise fragile de la lecture et à un manque de vocabulaire. Des difficultés d'attention se sont aussi développées et la lecture de textes « longs » ou d'œuvres intégrales pose problème. Nombreux sont ceux qui utilisent des stratégies d'évitement pour ne pas lire car ils trouvent cela trop difficile et / ou ils n'y trouvent aucun intérêt et / ou de plaisir.
PROBLÉMATIQUES	**Problématiques scolaires** : • Difficultés dans les apprentissages (lecture, vocabulaire etc.) • Manque d'éveil concernant l'ouverture au monde, la culture • Problèmes d'attention **Problématiques familiales** : • Difficultés des familles à encourager la lecture chez leurs enfants • Difficultés éducatives **Problématiques santé** : • Usage croissant des écrans **Problématiques sociales :** Peu ou pas de livres et jeux éducatifs au sein du domicile
FINALITE	Permettre aux enfants de mieux maîtriser la langue française et d'élargir leurs centres d'intérêt
OBJECTIF GÉNÉRAL	Favoriser la lecture au sein des quartiers QPV
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	• Initier une dynamique autour de la lecture et des jeux éducatifs • Favoriser le plaisir de la lecture et des jeux « sans écrans » • Encourager la mixité et l'entraide entre pairs au sein du quartier • Entrer en lien avec les parents en les invitant à participer aux ateliers
PUBLICS	Jeunes hyérois Garçons et filles Agés de 4 à 12 ans Résidant aux Bosquets, Blocarde Jeunes en lien avec les éducateurs APS et Arty Family

<table>
<tr><td>MOYENS</td><td colspan="2">Moyens matériels :
• Tapis de sol (natte)
• Caddy à roulettes pour le transport des livres / jeux
• Livres / albums / magazines : fond propre APS + livres / albums achetés
• Jeux éducatifs : fond propre APS et achetés
Moyens d'action :
• Séances hebdomadaires de lecture de rue par les éducatrices scolaires ou les jeunes eux-mêmes, jeux éducatifs au milieu de la place des Bosquets
• Dons et prêt de livres à l'issue des séances</td></tr>
<tr><td>ENCADREMENT</td><td colspan="2">• 2 éducatrices scolaires
• 2 éducateurs de rue en soutien régulier</td></tr>
<tr><td>RYTHME OU DURÉE</td><td colspan="2">Du 24 juin 2022 au 28 octobre 2022 : sous réserve de la météo, l'absence de local ne permettant pas de mettre en place l'action durant l'hiver ou en cas d'intempérie.
Séances de 2h par semaine (vendredis de 17h à 19h).</td></tr>
<tr><td rowspan="2">PARTENAIRES</td><td>1er CERCLE</td><td>2ème CERCLE</td></tr>
<tr><td>Arty Family</td><td>Service Politique de la Ville
Le logis familial Varois</td></tr>
<tr><td>COMPLÉMENTARITÉ AVEC LES RESSOURCES/ACTIONS EXISTANTES</td><td colspan="2">Liens avec les partenaires : séances en concomitance avec les interventions d'Arty Family jusqu'en septembre
Liens avec les éducateurs de rue : passages réguliers pendant les séances

L'action est complémentaire des dispositifs d'aide de l'Education Nationale, du CLAS et du Coup de Pouce.</td></tr>
<tr><td>RÉSULTATS ATTENDUS DE L'ACTION</td><td colspan="2">Développement du goût et de la maîtrise de la lecture
Amélioration des compétences de base : apprentissage de la langue française et concentration
Développement de l'implication des familles dans l'éducation et la scolarité de leur enfant</td></tr>
<tr><td rowspan="4">ÉVALUATION</td><td>CRITÈRES</td><td>INDICATEURS</td></tr>
<tr><td>• Implication des enfants dans le projet
• Evolution de la maîtrise de la lecture
• Enrichissement du vocabulaire
• Meilleure confiance en eux
• Adhésion des familles au projet</td><td>• Nombre de jeunes
• Assiduité aux séances
• Aisance de la lecture
• Prise de parole en public
• Nombre de contacts avec les familles</td></tr>
<tr><td colspan="2">QUANTITATIVE</td></tr>
<tr><td colspan="2">Période de l'atelier de lecture de rue : du 24 juin au 28 octobre 2022
Fréquence : 1 séance hebdomadaire de 2h : vendredi de 17h à 19h
Nombre de séances : 16
Lieu : place des Bosquets
Nombre total de jeunes : 34 enfants
Moyenne par séance : entre 10 et 20 enfants
Un noyau de 10 enfants est venu régulièrement aux ateliers lecture. D'autres jeunes y ont participé plus sporadiquement, selon leurs disponibilités.
Age : entre 5 à 12 ans
Etablissement scolaire :
65% élèves de primaire
18% élèves de maternelle</td></tr>
</table>

	17% collégiens 68% filles / 32% garçons Nous avons été en contact avec une dizaine de familles et 4 sont venues plus régulièrement.
	QUALITATIVE
	L'action de lecture de rue s'est de nouveau déroulée en concomitance avec l'action de loisir créatif de l'association, Arty Family car ces deux actions sont complémentaires et bien identifiées par les enfants. Malgré l'arrêt des séances de novembre 2021 à juin 2022, les enfants accompagnés l'an dernier dans le cadre de ce projet ont rapidement réinvesti l'atelier. Parmi les 34 enfants qui ont participé au projet, 15 sont de nouveaux contacts. Nous avons fait le choix de reprendre l'organisation en deux parties des séances, qui avait favorisé l'adhésion des enfants l'an dernier : lecture d'histoires (à voix haute ou non) et don de livres. Puis, nous avons mis en place un système d'étiquetage sur les livres que nous souhaitions garder et que les enfants pouvaient emprunter. Les enfants se sont vite adaptés et 16 d'entre eux ont emprunté des livres. Nous avons observé qu'un certain nombre d'enfants de l'an passé avait progressé dans l'attention, qu'ils avaient moins peur de lire et prenaient l'initiative de lire à haute voix des histoires aux plus jeunes. Quelques enfants très introvertis se sont peu à peu ouvert et se sont sentis plus à l'aise avec nous : des discussions ont pu avoir lieu sur leur vie à l'école ou à la maison grâce à certains ouvrages qui proposaient des tests (Comment devenir un super éco-héros). Les éducateurs de rue de l'APS ont utilisé l'atelier comme support à la relation avec quelques jeunes, ce qui a permis la mise en place d'accompagnements éducatifs. Les garçons se sont investis moins régulièrement que les filles mais ils ont été plus nombreux que l'an dernier. Même si des progressions ont pu être identifiées, les problématiques demeurent : les enfants du cycle 3 lisent très rarement des livres adaptés à leur âge, autres que des albums. Nous leur avons laissé le choix puisqu'un des objectifs de l'atelier est de transmettre le goût de la lecture en respectant le rythme et les envies des jeunes. Nous avons pourtant été vigilants à proposer des livres variés et adaptés à chaque tranche d'âge : livres cartonnés pour tous petits, albums avec plus ou moins de textes pour les élèves de 2nd cycle et des romans ou BD pour les plus grands. De plus, nous avons proposé des jeux éducatifs pour amener les enfants les plus éloignés de la lecture et les plus en difficulté à participer à l'atelier de manière indirecte. L'utilisation des jeux a permis à certains enfants de progresser dans l'attention (puzzles, Katamino) et d'aborder la lecture de manière plus ludique (lotos de lettres / sons). Ils semblent enfin favoriser la mixité filles – garçons, ces derniers acceptent plus facilement de s'investir dans le projet par le biais du jeu. Les familles ont un peu plus participé aux séances mais peu régulièrement ; par contre, elles investissent plus l'atelier d'Arty Family. L'organisation matérielle (1 tapis au sol) n'est peut-être pas adaptée pour que les familles puissent s'installer avec les enfants. Le projet a pris fin le 28 octobre, avant le changement d'heure à cause de l'absence de local disponible sur le quartier. La Directrice de l'école Saint Exupéry nous a proposé d'utiliser les locaux de son école pour poursuivre le projet après les vacances de la Toussaint mais le départ d'une des deux éducatrices scolaires du service et le peu d'enthousiasme des jeunes à déplacer l'atelier à l'école ont représenté des freins. Nous sommes donc entrés en lien avec le directeur de la Médiathèque de Hyères ainsi que sa responsable de l'espace jeunesse afin de leur parler du projet dans la perspective de créer un partenariat et trouver un lieu d'accueil plus « neutre ». Nous sommes dans l'attente d'une réponse actuellement. Cette expérimentation mériterait d'être reconduite en 2023 sur une durée plus longue, afin d'e développer l'action et associer un plus grand nombre de

	familles, Une des perspectives d'évolution du projet serait de demander aux enfants d'écrire des petits textes sur les livres qu'ils ont aimés et leur proposer de les diffuser afin d'encourager d'autres enfants à lire.
POLITIQUES PUBLIQUES ET DISPOSITIFS ASSOCIÉS	Schéma départemental du Var Enfance et Famille 2022 – 2026 Cité éducative Hyères 2022.2023

Prévention du décrochage scolaire	*Et après la 3ème ? - Fréjus*
CONSTATS	À la fin des années 2000, en moyenne 122 000 jeunes quittent chaque année la formation initiale sans avoir obtenu de diplôme ou avec uniquement le brevet des collèges : 65 000 sans diplômes et 57 000 avec le brevet des collèges. Ils représentent 17 % des sortants du système éducatif (Source : site Éducation Nationale). Près de 80.000 jeunes sortiraient sans diplôme du système scolaire en 2017, d'après le Centre d'études et de recherches sur les qualifications (Céreq). "Le décrochage diminue là où la norme sociale est la poursuite d'études ; à l'inverse, il augmente dans les zones où le taux de chômage juvénile est élevé, et ce d'autant plus pour les jeunes issus de milieux défavorisés." La lutte contre le décrochage constitue un enjeu majeur humain, social et économique. L'Union européenne s'est engagée dans la lutte contre le décrochage scolaire car ce dernier représente un obstacle majeur à la réalisation de la stratégie Europe 2020. Le conseil européen du 17 juin 2010 a réaffirmé l'enjeu pour les systèmes éducatifs européens de réduire le taux d'abandon scolaire, améliorer les niveaux d'éducation et favoriser l'inclusion sociale. L'objectif fixé consiste à faire passer en 2020, le taux d'abandon scolaire moyen dans l'Union européenne sous la barre des 10 %. Dans ce cadre, la France a atteint les objectifs qu'elle s'était fixée et le taux d'abandon scolaire est de 8.2% en 2019 (12,6% en 2010). » (Source : ministère de l'Éducation Nationale et de la jeunesse). Un tiers des collégiens du collège Léotard est issu du quartier prioritaire de La Gabelle. Certains collégiens ont des conduites inadaptées qui se traduisent par des actes d'incivilités et/où des problèmes de comportements. Ces difficultés peuvent être accentuées par un contact difficile avec les familles. Courant 2019, nous avons été sollicités en ce sens pour intervenir auprès de quelques jeunes afin d'éviter plusieurs exclusions scolaires. Leur parcours scolaire souvent ponctué de situations d'échecs ne favorise pas leur capacité à se projeter dans un choix d'orientation. Un certain nombre d'élèves de ce profil se retrouvent confrontés à des orientations non choisies. Beaucoup décrochent scolairement à l'entrée en lycée ou CFA. Certains parents se disent démunis et ne s'impliquent pas dans l'accompagnement de ce choix d'orientation ou encore impose leur choix. Un bilan partagé avec l'équipe du collège Léotard s'effectue chaque année afin d'évaluer la pertinence de reconduire l'action. Les situations de jeunes repérés en risque de décrochage scolaire perdurent et nécessitent de maintenir l'action.
PROBLÉMATIQUES	• Manque de motivation scolaire pour un certain nombre de collégiens • Difficultés pour ces collégiens à se projeter, à comprendre les enjeux, le sens et l'importance des apprentissages scolaires. • Orientations scolaires par défaut, difficultés à évaluer les écarts entre la réalité scolaire et sociale du jeune et les modalités d'entrée sur une formation (scolaire ou alternance) • Peu ou pas d'échanges entre le jeune et sa famille quant à l'orientation • Risques de décrochage scolaire
BUT, FINALITE	Favoriser l'insertion socioprofessionnelle.
OBJECTIFS GÉNÉRAUX	• Favoriser la réussite scolaire • Prévenir les risques de rupture scolaire • Implication de la famille dans le parcours du jeune

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS (ou SPECIFIQUES)	• Renforcer les aptitudes sociales dans la relation à l'autre • Connaître, comprendre et intégrer les codes sociaux • Impliquer les parents dans la scolarité et les enjeux d'orientation de leur enfant. • Médiatiser les relations entre l'institution et les jeunes/familles • Rechercher l'implication des parents et les soutenir dans leur fonction parentale. • Mises en situations professionnelles • Développer les capacités à « organiser » et « adapter » • Préparations aux entretiens (demandes de stage, présentation employeurs, négociations) • Connaissance des relais après la 3ème dans le droit commun • Acquisition de techniques de recherche d'informations
PUBLICS	Élèves du collège Léotard scolarisés en 3ème et leur famille, habitants majoritairement le quartier de La Gabelle. Elèves repérés en risque de décrochage scolaire (comportement inadapté, scolarité désinvestie, sans envie ni projection).
MOYENS D'ACTION	Pour bien appréhender l'évaluation annuelle de cette action il est important de préciser qu'elle s'effectue en année scolaire. L'évaluation s'effectue donc sur une période incluant 2 années scolaires distinctes : 2021 / 2022 et 2022 / 2023 - 1ére période de janvier à juin 2022 accompagnement des jeunes entrés sur le dispositif en novembre 2021 - 2éme période de septembre à décembre 2022 : repérage et positionnement des jeunes pour l'année scolaire en cours (2022 / 2023). Rencontrer avec les acteurs de l'éducation nationale afin d'effectuer ce repérage des jeunes en risque de décrochage scolaire, validation des situations, rencontre individuelle avec chaque famille afin de contractualiser l'accompagnement et ensuite mise en place fin novembre des ateliers de groupe jusqu'en Mai 2023 et des accompagnements individuels en fonction des besoins sans limite de temps. Mise en œuvre : • Réunion de rentrée avec les professeurs principaux des classes de 3ème en présence de la principale et de l'APS • Mobilisation des jeunes et de leurs familles lors d'entretiens en présence du binôme APS • Formalisation du projet d'accompagnement avec le jeune et sa famille • Octobre à janvier : accompagnements individuels et/ou collectifs pour définir les objectifs d'accompagnement personnalisés et mobiliser les familles • Février à avril : intervention auprès du groupe de jeunes inscrits sur l'action afin de travailler sur les freins communs et créer une dynamique de groupe • A partir de mai : accompagnements individualisés pour sécuriser le parcours d'orientation
ENCADREMENT	1 éducatrice pédagogique, intervenant quotidiennement à Fréjus est dédiée à l'encadrement de cette action 1 éducateur de l'équipe éducative de rue est présent lors des séances 1 cheffe de service
RYTHME OU DURÉE	Une fois par semaine les mardis matins Séance d'environ 1h par jeune De janvier à décembre.

<table>
<tr><td rowspan="2">PARTENAIRES</td><td>1er CERCLE</td><td>2ème CERCLE</td></tr>
<tr><td>Collège Léotard</td><td>CFA/CFB
Lycées professionnels
Centres de formation adultes
CIO</td></tr>
<tr><td>COMPLEMENTARITE AVEC LES RESSOURCES/ACTIONS EXISTANTES</td><td colspan="2">• CIO
• Portes ouvertes organisées par les établissements scolaires
• Forums de l'orientation
• Stages en immersion proposés au sein des lycées professionnels</td></tr>
<tr><td>RESULTATS ATTENDUS DE L'ACTION (EFFETS)</td><td colspan="2">• Inscription du jeune dans un projet d'orientation scolaire ou de formation pérenne
• Validation d'une orientation adaptée au projet du jeune
• Réinvestissement des familles dans le suivi de la scolarité de leur enfant
Amélioration du savoir-être</td></tr>
<tr><td rowspan="2">CRITERES ET INDICATEURS</td><td>CRITERES</td><td>INDICATEURS</td></tr>
<tr><td>• Amélioration du savoir être de l'élève
• Accompagner l'élève dans son choix d'orientation professionnelle selon ses capacités et ses envies
• Satisfaction des partenaires.
• Maintien de l'élève dans un cursus scolaire</td><td>• Nombre d'élèves
• Évolution du comportement des jeunes durant les séances et lors des visites d'établissements
• Taux de jeunes avec une orientation professionnelle
• Satisfaction de l'élève
• Taux de présence des parents aux réunions d'informations et aux bilans individuels.
• Nombre d'établissements, centres de formations visités par le jeune
• Taux d'absentéisme de l'élève</td></tr>
<tr><td>IMPACTS ATTENDUS</td><td colspan="2">• Inscription du jeune vers une orientation scolaire ou de formation pérenne.
• Maintien de la scolarité et construction d'un projet sur le long terme.
• Maintien ou amélioration du savoir-être.
• Maintien de l'investissement des parents dans le suivi de la scolarité de leur enfant.</td></tr>
<tr><td rowspan="2">ÉVALUATION</td><td colspan="2">QUANTITATIVE</td></tr>
<tr><td colspan="2">• Nombre de jeunes ayant bénéficié de l'action en 2022 : 14
  ○ 5 de janvier à juin 2022
  ▪ 5 garçons
  ○ 9 de septembre à décembre 2022
  ▪ 2 Filles / 7 garçons
• 15 séances de 2 heures réalisées de janvier à décembre 2022
• Provenance des jeunes :
  - 79 % des jeunes sont issus du QPV Gabelle
  - 7% du QPV Agachon
  - 7% du QVA centre Ancien de Fréjus
  - 7% de la commune de Fréjus
• 17 jeunes repérés pour l'année scolaire 2022 / 2023
  - 9 ont intégré l'action
  - Les 8 autres font l'objet d'une vigilance de la part du collège et de l'équipe APS.</td></tr>
</table>

	QUALITATIVE
	<u>De janvier à juillet 2022</u> : • Points réguliers effectué avec le CPE • Investissement des élèves en termes d'assiduité et de co-construction de l'activité : Taux de présence de 95 % • 100% des jeunes ont formalisé un projet d'orientation • 100% des jeunes ont été au bout de leur scolarité • 100% des jeunes ont obtenu leur orientation • Visites des lycées professionnels et centres de formations (stages avec Gallieni, Léon Blum, CFA, STELO…) • 100% des familles présentes aux réunions d'informations et aux bilans individuels <u>De septembre à décembre 2022 :</u> o Une rencontre a été organisée avec la nouvelle principale afin d'évoquer le cadre de l'atelier et la pertinence concernant son renouvellement. Madame La principale a vivement souhaité pérenniser l'action. o En octobre une réunion Collège/APS a été mise en place afin de présenter à nouveau le projet, l'équipe et échanger avec les professeurs principaux des classes de 3ème. o Lors de cette réunion les professeurs principaux ont évoqué 17 situations présentant des difficultés de comportements, d'absentéisme, de manque de travail, posture parentale… o Nous avons effectué une réunion d'équipe APS afin de cibler les jeunes que nous accueillerons sur les ateliers o 9 jeunes ont été priorisés en fonction de différents critères : Issus des QPV, public féminin, problème de comportement. o Nous gardons en vigilance les 8 autres situations de jeunes pour lesquelles nous tenterons de programmer des actions ponctuelles. o Dés la rentrée scolaire de novembre nous avons pris contact avec les familles afin d'organiser une rencontre individuelle avec chaque jeune et parents dans le but de formaliser le projet d'accompagnement. o Les ateliers au sein du collège débuteront le 22 novembre 2022, une fois les familles rencontrées. o Nous projetons un atelier par semaine jusqu'au mois de Mai 2023. o Une rencontre avec les professeurs principaux avant chaque conseil de classe pour favoriser la coordination et la cohérence des parcours o 89% des parents se sont impliqués lors des rencontres au démarrage de l'action o 100% des jeunes ont été présents lors des ateliers collectifs
REFERENCE AUX POLITIQUES PUBLIQUES ET DISPOSITIFS ASSOCIÉS	Lutte contre l'échec scolaire.

Accompagnement à la scolarité	*Et Après la 3ème ?* *Le Muy*
CONSTAT	À la fin des années 2000, en moyenne 122 000 jeunes quittent chaque année la formation initiale sans avoir obtenu de diplôme ou avec uniquement le brevet des collèges : 65 000 sans diplôme et 57 000 avec le brevet des collèges. Ils représentent 17 % des sortants du système éducatif (Source : site Éducation Nationale). Près de 80.000 jeunes sortiraient sans diplôme du système scolaire en 2017, d'après le Centre d'études et de recherches sur les qualifications (Céreq), *"Le décrochage diminue là où la norme sociale est la poursuite d'études ; à l'inverse, il augmente dans les zones où le taux de chômage juvénile est élevé, et ce d'autant plus pour les jeunes issus de milieux défavorisés."* Le collège, les membres de la cellule de veille éducative du collège La Peyroua et l'équipe de l'APS repèrent un certain nombre d'élèves de 3ème qui se trouvent en grande difficulté scolaire. Ils ont également du mal à se conformer aux normes sociales attendues. Ils n'ont pas acquis les codes sociaux de base. Ils appréhendent difficilement les liens d'influence existant entre leurs résultats scolaires, leurs comportements et l'acceptation de leur choix d'orientation par les lycées et/ou CFA. Par ailleurs, leur parcours scolaire souvent ponctués de situations d'échecs ne favorise pas leur capacité à se projeter dans un choix d'orientation. Un certain nombre d'élèves de ce profil se retrouvent confrontés à des orientations non choisies. Beaucoup décrochent scolairement à l'entrée en lycée ou CFA. Certains parents se disent démunies et ne s'impliquent pas dans l'accompagnement de ce choix d'orientation ou encore impose leur choix.
PROBLÉMATIQUES	Risque de décrochage scolaire suite à des orientations scolaires subies peu adaptées et/ou par défaut.
BUT, FINALITÉ	Offrir une continuité dans un parcours scolaire ou de formation.
OBJECTIF GÉNÉRAL	Prévenir le risque de décrochage scolaire après le collège.
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS (ou SPÉCIFIQUES)	• Accompagner les élèves dans l'élaboration de leur projet individuel d'orientation • Travailler les savoir-être de base • Améliorer les résultats scolaires et le comportement pour une orientation réalisable en lycée professionnel • Impliquer les parents dans les enjeux d'orientation de leur enfant
PUBLICS	• Élèves de 3ème du collège La Peyroua. • Élèves repérés en risque de décrochage scolaire (comportement inadapté, scolarité désinvestie, sans envie ni projection)
MOYENS D'ACTION	• Repérage avec le collège des élèves en risque de décrochage scolaire. • Mise en place par l'APS de séances d'accompagnement hebdomadaire spécifique • Accompagnement éducatif individualisé proposé à chaque jeune • Évaluation partagée du parcours de chaque jeune, impliquant le jeune, sa famille, le collège, l'APS et les éventuels partenaires concernés par la situation (AEMO, ASE, PJJ)
ENCADREMENT	• 2 éducateurs de l'équipe éducative de rue sont présents lors des séances • 1 chef de service

RYTHME OU DURÉE	• 1 jeudi par semaine du mois d'octobre à février • 10 séances environs. • Bilan jeune et parents en individuel. • Accompagnement individuel pour certains, jusqu'à la fin de l'année.	
PARTENAIRES	**1er CERCLE**	**2ème CERCLE**
	• Collège La Peyroua • AEMO • PJJ	• Lycée Léon Blum Draguignan • Lycée Gallieni Fréjus • Lycée du Val d'Argens Le Muy • CFA des Arcs • MLDS • CIO
COMPLÉMENTARITÉ AVEC LES RESSOURCES/ACTIONS EXISTANTES	• Portes ouvertes organisées par les établissements scolaires • Forums de l'orientation • Stages en immersion proposés au sein des lycées professionnels	
RÉSULTATS ATTENDUS DE L'ACTION	• Assiduité et implication des jeunes dans l'élaboration de leur projet d'orientation • Solution d'orientation adaptée au projet du jeune • Réinvestissement des familles dans le suivi de la scolarité de leur enfant • Validation d'une orientation en fin de troisième	
CRITERES ET INDICATEURS	**CRITÈRES**	**INDICATEURS**
	• Amélioration du savoir être de l'élève • Accompagner l'élève dans son choix d'orientation professionnelle selon ses capacités et ses envies • Satisfaction des partenaires. • Maintien de l'élève dans un cursus scolaire	• Nombre d'élèves • Évolution du comportement des jeunes durant les séances et lors des visites d'établissements • Taux de jeunes avec une orientation professionnelle • Satisfaction de l'élève • Taux de présence des parents aux réunions d'informations et aux bilans individuels. • Nombre d'établissements, centre de formations visité • Taux d'absentéisme de l'élève
IMPACTS ATTENDUS	• Inscription du jeune vers une orientation scolaire ou de formation pérenne. • Maintien de la scolarité et construction d'un projet sur le long terme. • Validation d'un diplôme. • Maintien ou amélioration du savoir-être. • Maintien de l'investissement des parents dans le suivi de la scolarité de leur enfant.	
ÉVALUATION	**QUANTITATIVE**	

	○ **15** jeunes accompagnés dans le cadre de l'atelier
	  • Filles : **6**
	  • Garçons : **9**
	○ **11** séances
	○ **4** établissement scolaires et centre de formation visités
	○ **95 %** d'assiduité sur l'ensemble du parcours
	○ **1** sortie positive anticipée
	○ **1** en classe relais	

	QUALITATIVE
	Cette année le groupe s'est agrandi, et durant l'action de nombreux autres collégiens ont demandé à intégrer le dispositif. Le groupe est donc passé de **12** à **15** élèves. En parallèle, deux jeunes filles sont prises en charge en accompagnement individuel. Concernant le savoir-être, la majorité des collégiens du groupe ne mesure pas les attentes du milieu professionnel. Toutefois, ils ont su bien se comporter durant les visites des établissements. Certains parents se sont plus impliqués que d'autres, en sollicitant les éducateurs en dehors des temps d'atelier. Contrairement à l'année précédente, tous les établissements ont pu être visités (Lycée professionnel Léon BLUM, Lycée professionnel Galliéni, Lycée du val d'Argens et le CFA des Arcs). A souligner, le taux d'absentéisme a été quasi nul. L'évaluation qualitative a été réalisée entre fin mars et début avril 2023. A ce stade, sur les **15** jeunes accompagnés sur le dispositif : • **9** collégiens s'orientent vers un lycée professionnel • **2** vers un CFA • **2** en seconde générale et technologique • **2** sont sans orientation encore défini.
POLITIQUES PUBLIQUES ET DISPOSITIFS ASSOCIÉS	La loi pour la Liberté de choisir son avenir professionnel, promulguée par le Président de la République, le 5 septembre 2018. Elle réforme l'apprentissage et la formation professionnelle.

16ème partie : Partenariat Sociogramme

Présentation du Développement du partenariat local mené par l'Association de Prévention Spécialisée tout au long de l'année

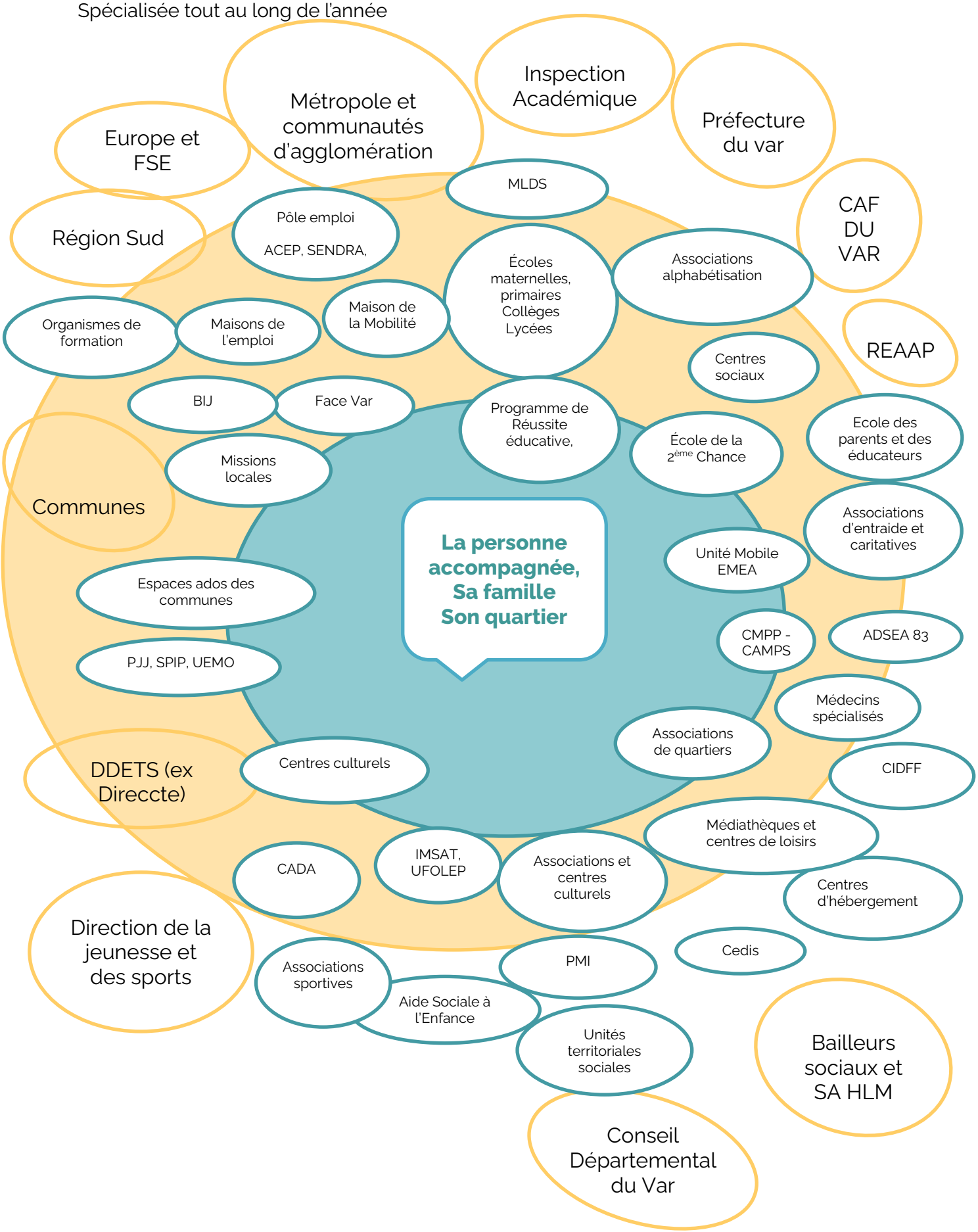

17ème partie - Organigramme - ASSOCIATION DE PRÉVENTION SPÉCIALISÉE

HYERES

POLE INSERTION SOCIO PROFESSIONNELLE

ATELIERS & CHANTIERS D'INSERTION

Christian BARRIN
François AMOROS
Gaël HOUDAYER
Reynald MARTI
Encadrants techniques

Accompagnatrice Socio professionnelle
Denise MURA

44 salariés en CDDI

SAMI (service accompagnement à la mobilité inclusive)

Martial PRIVAS
Léa CHICHE
Guillaume LEBRUN
Educateurs.trice techniques
BEPECASER

POLE PREVENTION SPECIALISEE
Virginie LEPALLEC
Cheffe de service

SERVICE ÉDUCATIF QUARTIERS
Daniel MARTIN
Chrystèle UGE
Laurent LE BERRE
Alessio GALASSO
Lucile CHALCHAT
Jean-Baptiste HOFFARTH
Matthieu SUFFREN
Clémence DE RIVAS
Jordan TRAN
Massinissa YASSA
Éducateurs.trices de rue

SERVICE SCOLAIRE
Aurélia LYRAUD
Claire FRANÇAIS
Raphaël BOUSQUET
Éducateur.trices scolaire

SERV. PARENTALITÉ
Yvette DAYAN,
Thérapeute familiale

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Vincent TESSEREAU, Président

DIRECTION GÉNÉRALE
Corinne FALCO, Directrice
Hervé JOLY. Directeur-adioint

POLE ADMINISTRATIF

Aurélie VAILLANT–Hyères
Audrey POIRIER – Fréjus
Secrétaires

Cécile LA MONICA
Secrétaire Comptable

Christelle BROTHIER
Secrétaire pôle insertion

Virginie BORGNE
Claudie GAUVRIT
Agents d'accueil & communication - Siège

SERVICES GENERAUX

Catherine SANZ
Fatiha AMORI
Martine DAGNICOURT
Nicolas DUBOST
Agents de propreté

FREJUS – LE MUY - DRAGUIGNAN

POLE PREVENTION SPECIALISEE FREJUS
Nadia MEZHOUD
Cheffe de service

SERVICE EDUCATIF QUARTIERS
Ahmed BENABDA
Evan SPINELLI
Fatiha TOUIL
Éducateurs.trices de rue

SERVICE PÉDAGOGIQUE
Kadouma BENABDA
Thierry FORNARINO
Bénédicte SEVERIN

SERVICE PETITE ENFANCE
Karine CHAUVIN
Morgane MERLO
Marie-Christine ORESTE
Maud BURLION

POLE PREVENTION SPECIALISEE DRAGUIGNAN & LE MUY
Laurent MARLHIOUD
Chef de Service

DRAGUIGNAN

SERVICE ÉDUCATIF QUARTIERS
Francis RENAUD
John PIACENTINO
Maëva CHARMONT
Éducateurs.trices de rue

Nabil MERZOUG
Médiateur adulte relais

LE MUY

SERVICE ÉDUCATIF QUARTIERS
Bouchra BENATICH
Cyril LABEILLE
Ugo NAVENNEC
Éducateurs.trices de rue

POUR UNE ACTION ÉDUCATIVE, SOLIDAIRE ET RESPONSABLE

11 bd Pasteur
83400 HYERES

04 94 12 17 00
contact@asso-aps.fr

www.asso-aps.fr

Avec le soutien de :